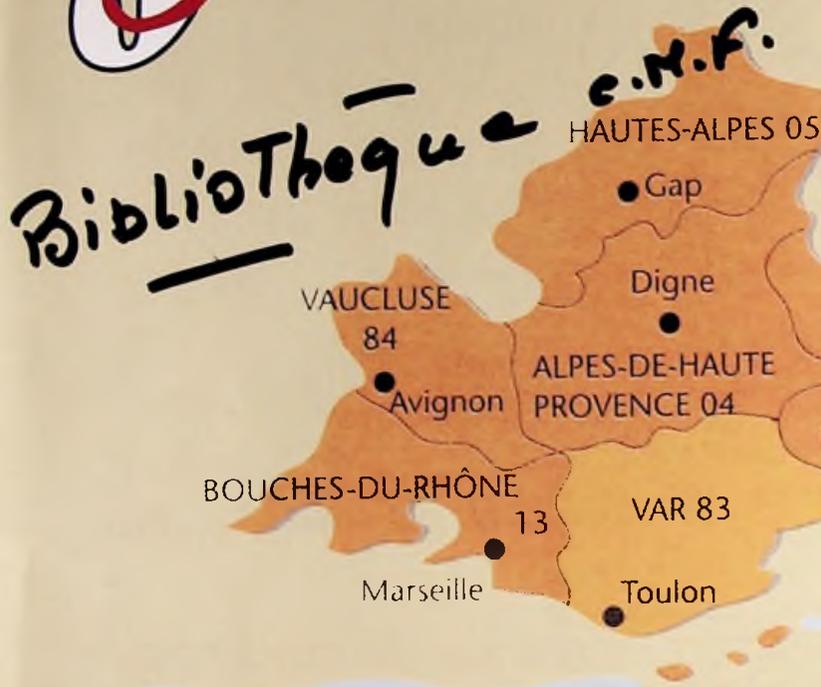




Confédération Musicale de France
enseignement, formation, pratique, diffusion

Journal

n°511 - avril 2004
magazine musical



Cmf
103^e congrès
en Région PACA



Sylvain Luc

La guitare réinventée



François Thuillier

**Le tuba,
une passion**



CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
BIBLIOTHEQUE

MUSICORA

A nos vingt ans!

20 ans d'amour de la musique

20 ans au coeur de tous les acteurs de la musique

20 ans de soutien à tous ceux qui la font vivre et qui en vivent

20 ans de rencontres et d'émotion

Retrouvez les instruments à vent avec : **Buffet Crampon,**

l'Atelier du Hautbois,

Lorée - de Gourdon, Rigoutat,

Rodewald ... à suivre

Paris La Villette

6 au 10 mai 2004

www.musicora.net

Secession - 62, Rue de Miromesnil - 75008 Paris - tél 01 49 53 27 00

l'éditorial

de Maurice Adam



N

ous venons d'élire les représentants des conseils régionaux qui ont, et auront encore plus demain, compétence en matière de formation professionnelle.

Parmi ses actions phares, la Confédération Musicale de France s'est engagée pleinement depuis de nombreuses années dans la formation des cadres de nos sociétés musicales, avec notamment

la création du DADSM (Diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales).

Former des cadres, mais aussi l'ensemble des enseignants, techniciens, animateurs, administratifs, trésoriers de nos associations constitue une priorité. J'invite l'ensemble des fédérations régionales à réfléchir avec leurs partenaires locaux, conseils régionaux, DRAC, délégations Jeunesse et vie associative, organismes agréés, organisme de formation, ... sur les actions à mettre en œuvre pour permettre aux acteurs associatifs de la vie culturelle d'actualiser ou élargir leurs connaissances et compétences dans les domaines tels que la gestion, la communication, la diffusion, le droit, la fiscalité.

En effet, au-delà du plaisir de pratiquer la musique et de la faire partager, il nous faut maîtriser les environnements économiques et juridiques, afin de pouvoir mener à bien efficacement les nombreux projets culturels que nous portons, en France, mais aussi en Europe, à travers les fonds structurels européens gérés par les conseils régionaux. Au-delà de l'aspect musical sur lequel nous travaillons naturellement en permanence, l'avenir des associations musicales passe aussi par la compétence et l'implication active des bénévoles dans leur gestion. Celles-ci seront d'autant plus présentes que nous pourrons leur apporter des formations qui les aident à acquérir et développer des connaissances complémentaires.

Notre congrès national, rendez-vous annuel des responsables des fédérations départementales et régionales de la CMF, vient de se dérouler dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à Hyères. Cette rencontre a été l'occasion pour chacun de faire le point sur les activités et les orientations nationales, et de découvrir les actions menées dans les autres régions. Vous trouverez dans ce numéro une partie des interventions.

En cette période de concerts, concours et examens musicaux, je souhaite à tous une bonne fin d'année scolaire, pleine de succès et de plaisirs musicaux.

Scomegna avec leurs œuvres pour les concours C.M.F. 2004

scomegna

Via Campassi 41
10040 LA LOGGIA (TO) - Italia
Tel. +39-011 / 962.94.92
Fax +39-011 / 962.70.55
Internet: <http://www.scomegna.com>
E-mail: scomegna@scomegna.com

*Tous les
mini-conducteurs
et les
enregistrements
complètes
de nos éditions
sont disponibles
sur notre site web:
www.scomegna.com*

Excellence

- **EXPANSION** - Claudio Dorigato (au choix restreint)
- **COMPOSIZIONE PRIMA** - Flavio Vicentini (au choix restreint)

Supérieure

- **VIA DELLA TERRA** - Marco Somadossi (au choix restreint)

Première

- **JALARI** - Franco Puliafito (imposée)

Deuxième

- **CONTEST MUSIC** - Lorenzo Pusceddu (imposée)

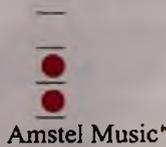
Troisième

- **OROS** - Daniele Carnevali (au choix restreint)

 **de haske** france

Votre maison d'édition musicale,

vous offre désormais la possibilité de commander auprès de ses services, en plus des œuvres de son vaste catalogue, l'ensemble du répertoire pour formations à vent édité par ses maisons partenaires



et par toute autre maison d'édition présente sur le marché de la musique.

Optez pour votre programme musical clef en main !



Édité par CMF Diffusion,
BP 252 - 75464 Paris cédex 10
103, Bd de Magenta,
75010 Paris
Téléphone : 01 42 82 10 17
Télécopie : 01 45 96 06 86
N° de commission paritaire: 65172
ISSN : 1162-4647
N.C.8. Paris 381279637
Siret n° 38127963700015
APE n° 923 AB. BPRNP, Paris
Gare du nord, 130, rue du
Faubourg St Denis, 75010 Paris
SARL au capital de 19 840 euros

Sur internet
Journal
www.cmfjournal.org
jcmf.dif@wanadoo.fr
CMF
www.cmf-musique.org
cmf@cmf-musique.org

Directeur de la publication
Maurice Adam

Rédaction et réalisation
Christine Bergna
Jean-Louis Majewski
tél.: 01 42 82 92 44

Abonnement
Roger Malonga
tél.: 01 42 82 92 45
Tarifs, abonnement 1 an (6 n°)
France : 28 euros
Étranger : 37 euros
Prix au n° : 6,50 euros
(Pensez à signaler tout
changement d'adresse)

Publicité
Au support.
Tél. : 01 42 82 10 17

Impression
Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 21689

*« Toute reproduction même partielle par
quelque autorité que ce soit, du contenu
de la présente revue, est interdite, selon
la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisa-
tion écrite préalable du directeur de la
publication. Cette autorisation spécifique
et préalable suppose en tout état de cause
que la source du texte reproduit soit
mentionnée ».*

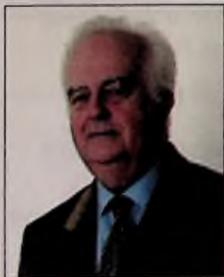
sommaire

n° 511 - avril 2004

- | | |
|--|---|
| <p>1 Éditorial
par Maurice Adam</p> <p>4 Infos CMF
● Jacques Charpentier
président du CNM
● Chèque-emploi
● DADSM, calendrier
● ONHJ, précisions
● André Julian chevalier
des Arts et Lettres</p> <p>5 Carnet de voyage
● En passant par la
Guadeloupe</p> <p>7 Congrès CMF
● Compte rendu de la
103^e Assemblée générale</p> <p>17 Entretien
● <i>Le tuba, une passion</i>
avec François Thuillier</p> <p>19 Rencontre
● <i>La guitare réinventée</i>
avec Sylvain Luc</p> <p>21 Musiques actuelles
● DVD pédagogique par
Bernard Zielinski</p> <p>23 Les fiches de lecture
par Frédéric Robert
● <i>Maurice Delage</i> de
Philippe Rodriguez
● <i>La note bleue, une vie
pour la musique</i> de
Michel Glotz</p> <p>27 Échos / Musique</p> | <p>32 Point de vue
● <i>Pensée philosophique
et politique de Richard
Wagner</i> par Jérôme
Baron</p> <p>33 Répertoire
● <i>Chansons de France</i> de
D.-Emile Inghelbrecht
par Patrick Péronnet</p> <p>35 Histoire et musique
● <i>Rossini, les vents et
l'orchestre d'harmonie</i>
par Francis Pieters</p> <p>38 Disques
● La discothèque d'or
de Francis Pieters
● Les CD de Jean Malraye</p> <p>43 Histoire d'un chant
● <i>L'Internationale</i>
par Jérôme Baron</p> <p>44 Recherche
● <i>Le cerveau du musicien</i>
par Isabelle Vaysse</p> <p>45 Commissions
● L'action chorale
● Réflexions autour de la
batterie-fanfare</p> <p>48 Bloc-notes
● Manifestations CMF</p> <p>50 Petites annonces</p> <p>51 Infos Biblio</p> <p>53 Pages régionales</p> |
|--|---|

Le Comité national de la musique CIM/Unesco se dote d'un nouveau président

C'est à la suite de la démission pour raisons personnelles de Michel Decoust, compositeur et chef d'orchestre, que le Comité national de la musique - CNM - regroupant les organisations professionnelles et non-professionnelles françaises de la musique et représentant la France au Conseil international de la musique - CIM/Unesco - a élu à l'unanimité, mardi 10 février, Jacques Charpentier à sa présidence.



Compositeur, Grand Prix musical de la Ville de Paris en 1978, Jacques Charpentier a été inspecteur général de la musique avant de devenir direc-

teur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au Ministère de la culture et de la communication de 1979 à 1981. Il est également président fondateur de l'ADAM 95, de l'Association des anciens élèves des CNSMD et de la 1^{ère} Cité de la musique (à Marseille), professeur honoraire du CNSMDP.

Jacques Charpentier et le Comité national de la musique se sont donné pour mission de faire reconnaître les analyses, avis et recommandations du CNM dans le monde de la musique, tant en France que dans les pays membres du CIM.

Concours d'Excellence 2004 - Résultats

Nous avons annoncé 2 prix d'excellence obtenus lors du Concours d'excellence de la CMF 2004. Elles sont en réalité 4 à avoir obtenu ce brillant diplôme : Myriam Zbinden (clarinette) et Dorothée Pétaïn (flûte traversière) avaient en effet obtenu

un 1^{er} prix de formation musicale en 2002. Elles ont donc obtenu le Prix d'excellence 2004, aux côtés de Célia Dall'o et Zoé Hoybel. Félicitations à toutes les quatre !

Quant à Gauthier Théron, c'est bien un 1^{er} prix en FM qu'il a obtenu et non un 2^e comme indiqué dans le J-CMF précédent. Félicitations.

Chèque emploi associatif

Nous vous avons annoncé la création du chèque-emploi associatif dans le J-CMF n°507. Il entrera prochainement en vigueur.

Ce chèque permet aux associations occupant moins de 3 salariés équivalents temps plein, d'accomplir, en toute simplicité, l'ensemble des formalités sociales liées à l'emploi de salariés (Déclaration unique d'embauche, contrat de travail, cotisations sociales, bulletin de salaire). Il suffit d'en faire la demande auprès de la banque habituelle de l'association.

Depuis le 1^{er} janvier, seules les associations relevant de l'Urssaf d'Arras peuvent y adhérer. Au 1^{er} juillet 2004, toutes les associations de France métropolitaine pourront en bénéficier.

Renseignements complémentaires :
www.urssaf.fr
0800 19 01 00 ou auprès de la CMF.

Diplôme d'aptitude

à la direction des sociétés musicales (DADSM)

Les épreuves d'admissibilité du DADSM 2004 se dérouleront :

- option orchestre d'harmonie : 22, 23, et 24 octobre 2004.

- options chef de chœur et orchestre à plectre : 23 et 24 octobre pour les épreuves écrites et date à fixer pour les épreuves de direction et orales.

Les épreuves d'admission auront lieu les 13 et 14 novembre pour l'option orchestre d'harmonie.

Précision : pour l'option chef d'orchestre d'harmonie, la nature de l'épreuve de culture musicale est *L'œuvre et l'influence de Charles Koechlin*.

Les dates sont à fixer pour les deux autres options.

Le programme complet est passé dans le numéro de février du J-CMF.

Date limite d'inscription : 15 août 2004.

Orchestre national d'harmonie des jeunes

La 3^e session de l'ONHJ se déroulera du 19 juillet au 1^{er} août à Nantua sous la direction de Benoît Girault, actuel directeur musical de la Musique de la Police nationale. Hervé Brisse, tuba solo à l'Orchestre national de Lille, Guy Dangain, clarinetiste international et Marie-Madeleine Landrieu, percussionniste solo à l'Orchestre de la Garde républicaine encadreront respectivement les pupitres de cuivres, bois et percussions.

Trois concerts sont prévus à l'issue de ce stage : le 30 juillet à Divonne-les-bains, le 31 à Chambéry et le 1^{er} août à Nantua.

Il reste quelques places dans les pupitres de clarinette, contrebasse à cordes, basson, tuba... Si vous êtes intéressés, contactez très vite la CMF.

Distinction

André Julian, membre de la commission Batterie-fanfare de la CMF, ancien trompette-major adjoint de la Batterie-fanfare des Gardiens de la Paix, vient de se voir décerner le grade de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. Nous lui adressons nos félicitations.

Rappel

Stages nationaux ...

Chorales

- Stage national de Pédagogie de direction de chœur : du 5 au 9 juillet en Savoie

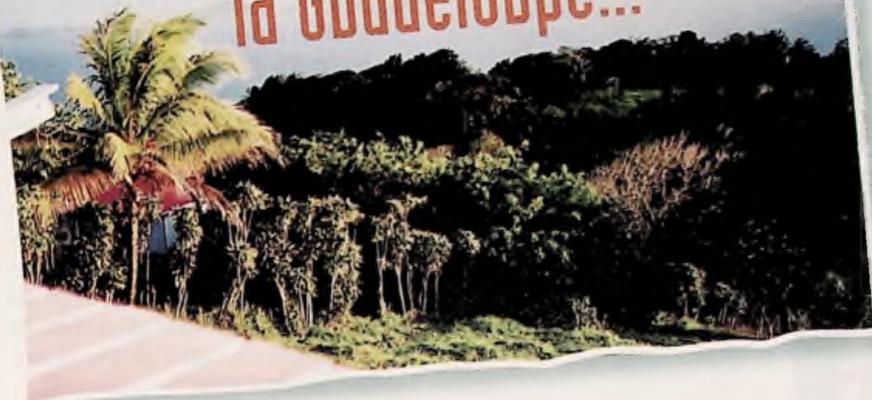
- Stage national de chant choral, du 3 au 9 juillet en Savoie.

Accordéons

Stage national d'orchestre d'accordéons du 22 au 30 juillet en Auvergne.

Inscription et renseignements auprès de la CMF.

En passant par la Guadeloupe...



Au congrès à la Guadeloupe... Souvenez-vous ! C'est ainsi que commençait « l'hymne » écrit par Jack Hurier lors du Congrès de la Confédération musicale de France en 1992 et interprété par l'ensemble des congressistes lors de la soirée de gala. Tous ceux qui ont eu la chance de participer à ce voyage en garde un souvenir impérissable.

C'est pour cette raison qu'avec mon épouse, nous avons décidé d'aller y passer quelques jours de vacances.

Je tiens à remercier Gladys Losio-Pajaniandy, la présidente de la Fédération ainsi que Jean-Claude Araque, premier vice-président qui étaient là, le premier jour pour nous accueillir à l'aéroport et nous conduire à notre lieu de résidence à Port-Louis.

Au cours de notre séjour nous avons partagé ensemble plusieurs moments de convivialité

(tourisme en Basse-Terre, concert, visite de l'école de Port-Louis) et nous les remercions très sincèrement pour ces bons moments passés ensemble et les félicitons pour le travail important qu'ils font sur le terrain.

Nous avons eu l'occasion d'écouter des jeunes pratiquant le 'gwo ka' ainsi que des ensembles de cuivres de très bonne qualité. Nous avons également assisté à un concert de 'steel band' exceptionnel.

À tous les acteurs de terrain (Fédération et Associations affiliées) nous souhaitons bonne continuation pour tout ce qu'ils entreprendront et bon courage pour obtenir les moyens nécessaires des pouvoirs publics, ce qui semble encore plus difficile qu'en métropole.

Juste deux mots pour conclure : *trop court !*

Bernard Aury,

1^{er} vice-président de la CMF

Le mot des responsables...

Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir dans notre île de la Guadeloupe, du 8 au 17 février 2004, Bernard Aury et son épouse.

Tout comme Maurice Adam président de la CMF, ils ont tenu, à cette occasion, d'allier l'utile à l'agréable en faisant un tour d'horizon de nos structures, et nous aider en toute convivialité à faire avancer notre Fédération.

Ils ont visité l'école municipale de musique de Port-Louis très soutenue par l'action conjuguée du maire Jean Barlleur et du président de l'OMCS José Joly.

Dans cette structure communale située à proximité de leur lieu d'hébergement, chez M. Lacoma aubergiste bien connu de nos fondateurs Marc Lefebvre, René Castelaïn et Guy Dangain, ils ont pu se faire une idée du travail entrepris avec les jeunes de cette commune encadrés par Dominique Gastine et Julien Marcin avec qui, ils ont bien échangé ainsi que Jacky Jalem animateur en musique gwo-ka.

À noter, à cette occasion, une très brève rencontre avec le directeur de l'école Christian Bique.

Une réunion s'est tenue également au siège de la Fédération situé dans le même complexe, avec la présidente Gladys Losio-Pajaniandy et le vice-président Jean-Claude Araque, afin de faire le point sur la situation globale de la Fédération et les différents projets à court, moyen et long termes qui ont été bien pris en compte par Bernard Aury.

Nous profitons pour saluer nos fondateurs en leur disant notre reconnaissance pour le dernier stage de 2002 grâce auquel, au-delà de la formation instrumentale et du DADSM, l'obtention du classement de notre orchestre fédéral en 3^e division, 1^{ère} section, sans oublier l'intervention du Nord - Pas de Calais en 1993 avec J.-C. Bonhomme et de M. Josselin.

Bernard Aury, tout comme Maurice Adam, a su apprécier la qualité du travail effectué en particulier chez les deux quatuors de cuivre animés par Dominique Gastine.

Son épouse et lui ont beaucoup apprécié cette musique originale et admiré le steel-band de Port-Louis, au Créol Beach Hôtel dans la ville de Gosier, cet orchestre, l'Étoile des Îles, composé de cinq musiciens, est dirigé par un brillant soliste M. Fifty Desuza.



Un cours de gwo ka avec Jacky Jalem à l'école de musique



Ensemble de cuivres (1^{er} cycle), au travail avec leur professeur Dominique Gastine



L'Étoile des îles, ensemble de steel-band en concert



L'orchestre fédéral



Le gwo ka dans la rue



Jean-Claude Araque, Gladys Losio-Pajaniandy et Bernard Aury

Le patrimoine culturel de la Guadeloupe mis en valeur par Coluche les a beaucoup séduits à travers la visite du jardin botanique de Deshaies sur l'expropriété Coluche, sans omettre la découverte des fonds marins magnifiques de la réserve Cousteau, à Bouillante.

La CMF et la Fédération devraient rendre hommage à Coluche, grand artiste inoubliable, présent dans tous les cœurs en Guadeloupe et ailleurs surtout au sein des plus défavorisés. Nous lui devons une très grande reconnaissance.

Nous profitons pour signaler que la présidente même a découvert ce site avec l'arrivée de ces célèbres vacanciers (Bernard Aury et son épouse). Prise par des obligations professionnelles et autres, elle a négligé de visiter ce site si merveilleux et admirable.

Bernard Aury nous a donné de précieux conseils, il a fait preuve d'écoute à notre égard et ce à tous les niveaux, il a été sensible à nos difficultés actuelles. Nous déplorons cependant un séjour trop court qui ne lui a pas permis de tout visiter et d'avoir ainsi une vision globale de notre Fédération de Guadeloupe. Mais sa présence parmi nous a été un renouveau relationnel avec la CMF et tous ceux qui nous ont aidés et soutenus pour faire avancer la pratique musicale dans notre région d'Outre-Mer depuis 1999.

Il est vrai que, malgré les kilomètres qui nous séparent, nous parlons toujours des précieux conseils que nous continuons à mettre en pratique. La présence effective de Bernard Aury a été un leitmotiv pour continuer notre mission de formation.

Nous souhaitons vivement que Marc Lefebvre reconduise son mandat de représentant de la Guadeloupe au conseil d'administration de la CMF.

Nous adressons nos sincères amitiés à Maurice Adam, Jacques Hurier, Guy Dangain, René Castelain, à nos formateurs en instruments Héloïse Lavaugiez, Virginie Saint-Aubin, Yannick Parent, Delphine Lefebvre, et nous profitons de cet article pour adresser collectivement à tous les membres du Conseil d'Administration et à tous les amis et connaissances de la CMF nos meilleurs vœux pour l'année 2004, le succès dans tout, longue vie à la CMF à ses Fédérations et vive la musique.

*Gladys Losio-Pajaniandy,
Jean-Claude Araque*



Le mot du président

Maurice Adam



Après avoir déclaré ouverte la 103^e Assemblée générale statutaire de la C.M.F, Maurice Adam souhaite la bienvenue aux délé-

gués des 24 fédérations régionales et en particulier à M. Sellier, représentant la nouvelle fédération de la Réunion.

Il remercie la Fédération d'Aquitaine, son Président Jean-Claude Fondriest et son comité pour la parfaite organisation du Congrès 2003 à Agen et exprime sa gratitude au Président Paul Courtial, à Marcel Demichelis et à tous les animateurs de la Fédération musicale de PACA qui se sont beaucoup investis pour la réussite de ce congrès 2004 dans l'ensoleillée et belle ville de Hyères.

Il salue les personnalités présentes et en particulier Monsieur Le Maire.

Après avoir rappelé le souvenir des responsables de sociétés et musiciens disparus depuis le dernier congrès, Maurice Adam a une pensée particulière pour les musiciens disparus dans le krach de Charm El Cheikh et en leur mémoire, demande d'observer un moment de recueillement.

Il remercie ensuite les administrateurs, les responsables et les membres des différentes commissions qui s'investissent tout au long de l'année et également le personnel administratif.

Il rappelle le travail poursuivi tourné vers l'action mais aussi la réflexion.

D'ailleurs le débat sur les analyses, les

orientations et les perspectives de la CMF, est un des points forts de ce congrès.

Il souhaite que la journée établisse un tableau précis du travail accompli depuis quelques années, et ce qu'il faut entre-

prendre pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture et la pratique musicales.

Au niveau national, le partenariat avec le Ministère de la Culture, le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche s'est cette année poursuivi et renforcé : le rôle de la CMF est toujours d'accompagner une politique musicale respectueuse de tous. Son ambition est de voir s'épanouir l'art musical dans toutes ses composantes, au sein des associations qui en constituent le lieu privilégié d'expression.

Maurice Adam demande à tous de veiller à rester unis et déterminés au sein de l'association nationale qui entend défendre sans faiblir la diversité du monde associatif et ses acteurs et rappelle que personne ne peut contester le rapport essentiel de la vie associative aux communes, départements, régions.

Etant les garants d'un mouvement vital de notre société, représentant un patrimoine national à préserver et répondant aux besoins de liens sociaux au-delà des différences d'âge, de profession, de religion, il faut favoriser ensemble le rayonnement de la musique, en portant haut et loin cet incomparable langage universel.



Rapport moral

Michel Pierrot, Secrétaire général



Après le littoral Atlantique, changement de cap. Le grand navire de la CMF fait de nouveau escale à Hyères-Toulon.

Après avoir remercié Paul Courtial qui a confié l'organisation de ce congrès à Marcel Demichelis, Président de la Fédération du Var et toute sa dynamique équipe, les remerciements vont aussi à Léopold Ritondale, maire d'Hyères, Horace Lanfranchi, président du Conseil général du Var et Arthur Paetch, 1^{er} vice-président du Conseil général du Var délégué à la culture pour leur aide précieuse et leur soutien permanent à la pratique musicale amateur.

Tout comme les 170 associations réparties sur 6 départements et regroupées au sein de la Fédération Régionale PACA, les associations musicales sont souvent la première étape de la rencontre avec l'art et un des modes privilégiés d'appropriation des patrimoines musicaux. Conviviales, ces pratiques contribuent fortement à créer ou à restaurer le lien social si souvent évoqué. Elles permettent à l'individu de s'identifier à un groupe et de s'insérer dans le tissu social.

Alors, pourquoi la CMF ?

L'union faisant la force, la CMF est le véhicule de transmission des valeurs sociales et culturelles et un interlocuteur privilégié pour émettre vos propositions auprès des ministères concernés.

Il nous faut rester solidaires et enthousiastes et garder notre énergie pour la mise en place des schémas départementaux de l'enseignement de la musique dans le cadre de la décentralisation. Dans ce redéploiement territorial, quelle place sera réservée à nos associations ?

Suite à l'installation du Conseil national de la Vie associative, instance attachée au cabinet du Premier Ministre, Jean Pierre Raffarin émettait le vœu d'une subsidiarité avec le service public.

Souhaitons que nos associations, vecteurs de cette démocratie participative puissent trouver un partenariat efficace

avec les représentants de la démocratie représentative afin de conjuguer nos efforts de lutte contre la paupérisation.

Face à la mondialisation qui uniformise la culture, il nous faut affirmer notre identité et savoir cultiver nos différences pour que nos enfants aient toujours le plaisir de jouer de la musique.

Le bureau

Les membres du bureau élus pour 3 ans, seront rééligibles l'année prochaine.

Le président Maurice Adam participe de droit à toutes les commissions. Sa fonction l'amène aussi à se déplacer fréquemment pour assister aux nombreux congrès régionaux et concours auxquels il est invité. C'est ainsi qu'au cours de cette saison il a effectué plus de cinquante déplacements en France.

Il a également assisté à un nombre très important de réunions au Ministère de la Culture, à la Direction de la Musique, et dans les différentes instances politiques ou associatives nationales, pour y défendre les dossiers et les intérêts de la CMF et des associations musicales.

Les responsabilités multiples du président nécessitent qu'il soit, conformément aux statuts, entouré de plusieurs vice-présidents.

Depuis le dernier congrès, le bureau s'est réuni 5 fois : 17 avril, 10 juillet, 30 octobre, 4 décembre 2003, 17 janvier 2004. L'ordre du jour a été, dans la plupart des cas, celui proposé pour les réunions du conseil d'administration, à l'exception des sujets devant être traités en urgence ou relevant directement des attributions du bureau tels que, la gestion courante du personnel, les travaux en cours nécessitant des décisions rapides, etc.

Des réunions supplémentaires ont également eu lieu avec pour thèmes :

- L'intercommunalité, suite au congrès de l'année dernière, avec une proposition d'amendement présentée par vos soins aux députés, pour la reconnaissance des associations musicales dans les schémas de formation mis en place par l'État.

- La demande de reconnaissance du DADSM par la fonction publique territoriale. Maintes fois demandée auprès du Ministère de la Culture, nous avons cette

fois essayé de nous adresser directement au ministère de la fonction publique. Une rencontre avec J.-P. Delevoye, Ministre, a même eu lieu. Malheureusement, nos démarches se sont vues vaines puisque la réponse reçue finalement a été que seuls les diplômés présentés par le Ministère de la Culture pouvaient entrer dans les grilles indiciaires.

Le DADSM est reconnu par le Ministère de la Culture pour pouvoir se présenter au Diplôme d'Etat de direction d'ensembles, pour les personnes n'ayant pas par ailleurs le DEM nécessaire. Cependant, la reconnaissance statutaire officielle est plus difficile à obtenir.

L'organisation des concours : une charte de l'organisateur de concours a été élaborée. Elle reprend tous les points indispensables pour que la CMF donne son agrément. Elle insiste également sur l'implication des responsables de fédérations départementale et régionale concernés.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : les 22 mai, 11 septembre, 11 décembre 2003 et le 5 mars 2004.

Représentation dans les organismes nationaux et internationaux

La participation de la CMF dans de nombreuses associations a conduit le président à déléguer quelques-uns de ses membres, issus du bureau et du conseil d'administration pour assister aux assemblées et autres manifestations.

Depuis 2000, les commissions se déroulent en présence d'un membre du CA qui en est le rapporteur délégué auprès du conseil d'administration et d'un responsable technique.

Rapport d'activités

L'année a été une nouvelle fois chargée. Depuis quelques années, les activités de la CMF se développent.

Le bilan est éloquent, mais est-ce bien compris par l'ensemble des adhérents de la CMF ? C'est peut-être parce que les objectifs n'apparaissent pas toujours suffisamment clairs aux uns ou aux autres, mais c'est peut-être aussi parce que nous négligeons l'information au bénéfice de l'action.

En 2003, la CMF a signé une nouvelle



convention triennale avec la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles du Ministère de la Culture, que Madame Catherine Giffard est venue vous présenter lors de notre dernier congrès. Cette convention est disponible à la CMF, pour être déclinée au niveau régional.

Formation à la direction

La CMF a apporté son soutien aux fédérations qui participent à la formation des chefs qui préparent : le Certificat régional du 1^{er} degré du DADSM, le DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales) et le Diplôme d'Etat à la direction des ensembles à vent.

En 2003, 10 fédérations musicales de la CMF ont organisé des stages de formation, d'une durée moyenne de 10 à 15 journées, regroupées en week-ends et/ou pendant les vacances scolaires. Plus de 200 directeurs ou futurs directeurs d'orchestre ont bénéficié de ces formations.

Diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales (DADSM)

Les options existantes de ce diplôme de direction étaient jusqu'à présent : orchestre d'harmonie, batterie-fanfare, chœur, et orchestre à plectre. Cette année, l'option "orchestre symphonique" a été créée. En effet, la CMF compte environ 80 orchestres symphoniques. La question de la recherche de qualité de l'encadrement de ces ensembles se pose au même titre que pour les autres orchestres. Il convenait donc de les associer à ce diplôme.

Pour des raisons d'organisation, les options chœur, batterie-fanfare, orchestre à plectre et orchestre symphonique, ne seront organisées que tous les deux ans et avec un minimum de trois candidats inscrits. L'option orchestre d'harmonie est organisée chaque année.

En 2003, la CMF a organisé le DADSM pour les options : orchestre d'harmonie, batterie-fanfare et orchestre symphonique.

Option orchestre d'harmonie

15 candidats se sont présentés. La caution demandée de 100 euros a été bénéfique pour l'organisation puisque aucun candidat inscrit ne s'est désisté. Les épreuves se sont déroulées à Paris, du 18 au 21 octobre 2003 (épreuves d'admissibilité) et les 15 et 16 novembre 2003 (épreuve d'admission). 8 candidats ont été admissibles, 7 l'ont obtenu.

Les orchestres mis à contribution :

- L'orchestre d'harmonie de la Gendarmerie mobile (dirigé par Michel Moisseron) pour l'interprétation du morceau à diriger ;

- L'orchestre d'harmonie de Pantin auquel s'étaient joints pour l'occasion les jeunes de l'orchestre du 2^e cycle de l'école de musique (dirigé par Laurent Langard).

Option orchestre symphonique :

6 candidats inscrits et présents.

Les épreuves se sont déroulées à Paris, du 18 au 21 octobre 2003 (épreuves d'admissibilité) et le 1^{er} décembre 2003 (épreuve d'admission).

3 candidats restaient au 2^e tour, 2 ont obtenu le diplôme.

Orchestre pour l'interprétation du morceau à diriger et travail d'orchestre : l'orchestre symphonique de Paris, dirigé par Claude Berrouet.

Option batterie-fanfare :

1 candidat inscrit et présent.

Les épreuves se sont déroulées, du 18 au 21 octobre 2003 à Paris (épreuves d'admissibilité) et le 19 décembre à Etampes (91) (épreuve d'admission).

Le candidat n'a pas été reçu.

Orchestres pour l'interprétation du morceau à diriger : la Batterie-fanfare de la Gendarmerie mobile, dirigé par M. Grandchère ; travail d'orchestre : la Batterie-fanfare d'Etampes, dirigée par Jean-Luc Bergerolle.

Formation nationale de chef de chœur

Le stage "Pédagogie de direction de chœur" a été organisé du 1^{er} au 5 juillet 2003 aux Karellis (Savoie). L'objectif principal de ce stage est de former des chefs "expérimentés" pour qu'ils puissent ensuite répondre aux besoins de formation des chefs de chœur de leur fédération musicale régionale, et ainsi de créer un réseau. 13 stagiaires ont participé au stage 2003.

Concours de Composition

Afin de continuer à développer le répertoire des orchestres d'harmonie de niveau modeste, la CMF a organisé un concours de composition pour orchestre d'harmonie de 3^e division. Il a été lancé en décembre 2002 avec date limite d'envoi fixée au 1^{er} octobre 2003.

23 œuvres ont été reçues. La sélection s'est faite sur deux tours : une première sélection s'est faite sur partition, et 6 œuvres ont été retenues. La finale sur audition aura lieu le 4 mai 2004, avec la participa-

tion de l'orchestre d'harmonie des Gardiens de la paix. Les œuvres primées seront imposées dans les concours de la CMF en 2005.

Orchestre national d'harmonie des jeunes

Cette 2^e session a eu lieu en Haute-Loire, au centre d'accueil CIEL de Brioude, du 15 au 24 juillet 2003. 66 musiciens âgés de 15 à 28 ans ont participé à l'orchestre. 19 régions étaient représentées.

Claude Kesmaecker, chef de l'orchestre des équipages de la Flotte de Brest, dirigeait l'orchestre pour cette deuxième année. La CMF a également fait appel à deux solistes de l'Orchestre National de France (Philippe Hanon et Gilles Rancitelli) et à un soliste de l'Orchestre National de Lille (Hervé Brisse), pour l'encadrement musical.

Le stage et les concerts se sont déroulés dans de bonnes conditions. Les jeunes musiciens ont montré un bon état d'esprit, beaucoup de sérieux et de rigueur.

Une répétition générale publique a été organisée à Brioude le 23 juillet, en présence de l'inspecteur Gérard Garcin, puis quatre concerts ont eu lieu dans quatre régions différentes : à Pons (Poitou-Charentes), le 24 juillet 2003, dans le cadre du Festival européen Les Eurochestries ; aux Sables d'Olonne (Pays de la Loire) : le 25 juillet 2003 ; à Clermont-Ferrand (Auvergne) : le 26 juillet 2003 ; à Santenay (Bourgogne) : le 27 juillet 2003, dans le cadre du Festival Fanfaronnade.

Une œuvre, commande d'État, a été créée par l'orchestre : *Les couleurs du temps*, de 3 compositeurs : Yann Robin, Wataru Miyakawa, et Olivier Baron. Les compositeurs sont venus pendant le stage pour travailler avec l'orchestre et ont suivi la tournée.

Stage national d'orchestre d'accordéons

Il s'est déroulé du 20 au 28 août 2003 au CREPS de Vouneuil-sous-Biard (près de Poitiers). Il s'adressait à des musiciens ayant une bonne expérience d'orchestre d'accordéons.

Deux concerts de fin de stage ont eu lieu le 26 août à Saint-Georges les Baillargeaux et le 27 août au Futuroscope. Une création de Céline Bratti a été interprétée.

17 accordéonistes et 3 percussionnistes ont participé à cette 2^e session du stage.

La direction et l'encadrement ont été assurés par 4 professeurs d'accordéons et chef d'orchestres d'accordéons, membres de la commission Orchestre d'accordéons de la CMF.

Concours d'excellence

Le concours s'est déroulé le 1^{er} février 2004 au conservatoire du X^e arrondissement de Paris. Sur 106 candidats, 4 ont obtenu le Prix d'excellence.

- Premiers prix en instruments : 27 (dont 7 à l'unanimité) sur 78 candidats (dont 13 passaient la formation musicale simultanément);

- Premiers prix en formation musicale : 6 sur 28 candidats

- Nombre de régions représentées : 16 (Aquitaine, Auvergne, Basse-normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Haute-normandie, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, PACA, Rhône-Alpes).

- Instruments les plus présents : les flûtes traversières (12), les saxophones (10), les clarinettes et trompettes (9).

Chaque jury a donné les résultats et ses commentaires directement aux candidats à la fin du concours. Les diplômes ont été donnés aux responsables de région lors du conseil d'administration suivant le concours, pour être remis aux candidats en région.

57 membres du jury, éminents musiciens, ont consacré leur dimanche à auditionner tous nos candidats qu'ils en soient remerciés ainsi que toutes les personnes qui constituent les jurys et les commissions dans nos concours et activités.

Le concours de musique de chambre se déroulera cette année en mai 2004.

Concert en l'honneur de Serge Lancen

Afin de rendre hommage à Serge Lancen, compositeur qui a fait beaucoup pour le répertoire des orchestres d'harmonie et pour les associations musicales en général à travers ses activités au sein de notre mouvement, la CMF a organisé un concert en son honneur. Il s'est déroulé le samedi 17 janvier 2004 à Paris, dans l'auditorium Olivier Messiaen de la Maison de la Radio. L'orchestre choisi a été l'Orchestre du Personnel de la RATP, dirigé par Martin Lebel, qui fut un de ses élèves.

Les concours d'orchestres

En 2003, 197 sociétés se sont présentées dans les 14 concours nationaux qui ont été organisés dans 11 régions différentes. Sans oublier, les actions devenues régulières :

- l'aide aux organisateurs de concours nationaux, et les prix décernés ;
- les examens instrumentaux et de formation musicale ;
- le travail des commissions, etc.

Deux commissions (batterie-fanfare et chorale) ont organisé une réunion nationale avec les responsables de ces disciplines des différentes fédérations régionales et départementales. Ces rencontres très intéressantes méritent d'être poursuivies, et soutenues par les fédérations.

Les médailles

3421 médailles ont attribuées cette année.

État des Assurances

Pour l'année 2003, 676 dossiers ont été traités. 3243 contrats ont été souscrit. 108 avenants ont été établis.

Conclusion

L'activité polymorphe de la CMF s'accroît si rapidement que notre Président nous fait souvent part de son inquiétude sur la politique à mener et plusieurs interrogations alimentent souvent les réunions du conseil d'administration.

Faut-il recentrer les actions de la CMF ?

De quelle marge de manœuvre disposons-nous pour assurer un développement durable de notre confédération tout en préservant l'équilibre financier ?

Compte tenu de l'évolution de l'offre culturelle, quelles orientations donner à notre mouvement musical ?

Même si le travail obscur et besogneux entrepris depuis des années par la CMF et en Région commence à porter ses fruits, beaucoup d'efforts restent à accomplir pour répondre aux attentes de nos petites structures.

Le débat proposé, éclairé par les nombreuses réponses émanant du questionnaire envoyé aux fédérations devrait permettre de trouver des réponses et de dégager des idées forces, pour une CMF ambitieuse et prospère.

Car à quoi sert la mémoire quand on n'a pas d'avenir ?

Rapport financier de l'exercice 2003

Marcel Lorieau,
trésorier général



Les documents présentés opèrent la synthèse des opérations comptables de l'année 2003.

Le résultat de l'exercice, soit 1.572 euros, contre 1.432 euros l'an passé, peut s'expliquer comme suit :

Résultat d'exploitation	9.572,48
Résultat financier	2.055,40
Résultat exceptionnel	3.985,40
Impôt sur les bénéfices	- 14.041,00
	1.572,28

Ce résultat tient compte d'une dotation aux amortissements sur immobilisation de 29.252,20 euros, d'une dotation aux provisions sur actif circulant de 13.897,35 euros et d'une dotation aux provisions pour risques et charges de 32.580,00 euros, soit un montant total de 75.729,55 euros.

Les activités de la CMF peuvent se définir comme suit :

- actions culturelles, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'enseignement
- achats et ventes, c'est-à-dire, tout ce qui concerne le négoce (médailles, diplômes, etc.)

- coût du personnel administratif
- charges diverses

Chacune de ces activités a donné les résultats suivants (le détail figure dans les dossiers qui vous ont été remis) :

Actions culturelles	8.608,24
Achats et ventes, négoce	33.755,23
Coût du personnel	7.752,11
Charges diverses	1.420,51
	51.536,09
Reprises sur provisions	39.806,74
	91.342,83

À ce résultat, il faut déduire les :

Amortissements	29.252,20
Provisions	32.580,00
Amortissements exceptionnels	13.897,35
Impôts sur les sociétés	14.041,00
	89.770,55
D'où le résultat de	1.572,28


EXAMEN PAR COMPARAISON DES BILANS 2002 - 2003

	ACTIF	
	2003	2002
Valeurs immobilisées	1.388,74	25.292,05
Immobilisations incorporelles	- 719,92	25.292,05
Amortissements	<u>668,82</u>	<u>0,00</u>
Immobilisations corporelles	654.389,92	657.435,50
Amortissements	<u>424.325,85</u>	<u>399.519,94</u>
	230.064,07	257.915,56
Immobilisations financières	17.511,15	20.748,56
Total de l'actif immobilisé	248.244,04	278.664,12
Actif circulant		
Stock	23.062,63	19.150,14
Provision pour dépréciation	<u>2.343,65</u>	<u>2.286,74</u>
	20.718,98	16.863,40
Créances	333.617,44	309.081,98
Valeurs mobilières de placement	978.873,83	582.153,45
Disponibilités	<u>34.524,31</u>	<u>64.859,35</u>
Total actif circulant	1.367.734,56	972.958,18
<i>Comptes de régularisation</i>		
Charges constatées d'avance	6.399,78	4.471,80
Charges à répartir	<u>11.553,70</u>	<u>23.107,40</u>
	17.953,48	27.579,20
Total actif	1.633.932,08	1.279.201,50
	PASSIF	
	2003	2002
Capital et réserves	320.043,85	320.043,85
Réserves statutaires	63.251,47	61.818,53
Résultat de l'exercice	<u>1.572,28</u>	<u>1.432,75</u>
	384.867,60	383.295,13
Provisions pour charges	32.580,00	37.520,00
Dettes diverses	1.215.050,18	857.440,45
Produits constatés d'avance	<u>1.434,30</u>	<u>945,92</u>
	1.249.064,48	895.906,37
Total passif	1.633.932,08	1.279.201,50

L'examen de ces chiffres laisse apparaître un montant de dettes diverses relativement important, soit 1.215.050,18. La somme la plus élevée, comprise dans ce total, concerne la société d'assurances AXA dont le règlement est échelonné selon un plan établi par AXA. À la date du bilan la situation vis-à-vis de cette société se présentait comme suit :

Dû à AXA :	
- Sur exercice (2002) :	318.913,63
- Sur exercice 2003 :	803.289,85
- Sur avenants 2003 :	<u>11.307,06</u>
	1.133.510,54

De cette somme, il convient de déduire :
 - les acomptes versés figurant à l'actif versés dans l'année : 144.012,16

- les rémunérations dues par AXA sur 2003 figurant à l'actif pour : 131.739,54
 275.751,70

d'où le montant réellement dû à AXA : **857.758,84**

Comme nous venons de le voir, les différentes dettes apparaissant au passif, y compris AXA, s'élèvent à 1.215.050,18 ; elles sont largement couvertes par l'actif circulant, ce qui veut dire que si AXA venait à demander son paiement immédiatement, nous serions en mesure de le faire grâce aux actifs suivants :

- Stocks	20.718,98
- Dû par les adhérents	16.339,46
- Autres créances	317.277,98
- Valeurs mobilières	978.873,83
- Disponibilités	34.524,31
- Charges comptabilisées d'avance	<u>6.399,78</u>
	1.374.134,34

Ces différentes sommes sont pratiquement toutes mobilisables très rapidement. Les charges courantes sont réglées dans les délais normaux et la CMF a fourni au cours de l'année 2003 à la SARL CMF Diffusion, diverses prestations, pour un montant TTC de 13.814,36.

Ces différentes prestations ont fait l'objet d'une facturation mensuelle avec régularisation à la clôture. Elles concernent des frais de personnel, loyer, fournitures administratives, électricité, etc.

Les prévisions financières pour les années 2004 et 2005 : les documents mettent en opposition les prévisions 2003, les réalisations 2003, les différences entre prévision et réalisation 2003, puis les prévisions 2004 et celles de 2005.

Ces chiffres ont été élaborés avec le concours de la commission des finances émanation du CA.

Les représentants au CA se sont mis d'accord pour proposer une augmentation de la cotisation de 2€ pour 2005.

M. Louis-Marie Bouleau, commissaire aux Comptes agréé, certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.



rapports
des responsables
de commissions

Commission formation musicale

Alain Voirpy

Cette année encore, la commission a eu pour souci de réaliser, encore plus que lors des années précédentes des épreuves adaptées et efficaces. La longueur des textes a été réduite au minimum indispensable pour une bonne évaluation des élèves, la formulation des questions a fait l'objet d'un examen minutieux. Le niveau, se veut réaliste, mais aussi soucieux d'assurer une bonne formation musicale de nos amateurs, sans pour autant restreindre ceux qui auraient des ambitions légitimes. Une équation difficile qui, si elle sera toujours sujette à contestations, est cependant la preuve de notre bonne foi.

Le souci est également de considérer les deux premiers cycles comme « généralistes » et d'envisager par contre le 3^e comme déjà porteur d'une volonté d'approfondir les connaissances au-delà du strict nécessaire. Pour cela, la commission souhaite des épreuves plus proches de celles des conservatoires, sans « aide » superflue (indications de certains rythmes sur les dictées par exemple), prenant en compte la finalité musicale du propos, et surtout réaliste : pourquoi persister à donner au piano, en excellence, des dictées polyphoniques dont l'audition serait facilitée par une exécution confiée à 3 instruments bien distincts ? Pourquoi ne pas systématiquement associer épreuves d'écoutes globales et « traditionnelles », les deux ayant leur raison d'être ?

À ce sujet, la publication dès juillet du premier volume de « Au fil des notes », ouvrage pédagogique destiné au cycle 1, 1^{re} année, fidèle aux programmes de la CMF et fruit d'un travail important et passionné des membres de la commission, mettra, espérons-le, tout le monde d'accord. Certains que les diverses fédérations auront à cœur de mettre à profit cet ouvrage nouveau et proche de leurs préoccupations, les épreuves 2005 du cycle 1, 1^{re} année seront le prolongement de ce manuel. Ceux qui se sentent parfois

démunis face à la tâche difficile d'enseigner la formation musicale y trouveront un guide détaillé et une démarche pédagogique explicite, ceux qui sont plus expérimentés y rechercheront des « sujets » et des textes que tous seront à même d'apprécier.

Le deuxième volume est en cours de réalisation.

Commission des batteries-fanfars

Christian Leleu

Depuis plusieurs années la commission batterie-fanfars veille sur les cursus de formation musicale et instrumentale.

Ces cursus sont maintenant terminés et ont été publiés dans différents numéros du journal de la CMF. Ils seront prochainement édités et publiés par la CMF sous la forme d'un guide. On y trouvera également le règlement des concours. Je pense qu'il s'agit là d'un outil précieux pour la formation des jeunes fanfaristes.

Les morceaux individuels sont de plus en plus souvent accompagnés. Cette option, mise en place depuis quelques années, a suscité beaucoup de controverses tant auprès de certains membres de la commission que des membres d'autres fédérations. Pourtant, lors de la réunion nationale de Villers-Cotterêts, c'est à l'unanimité que les membres, directeurs et présidents des batteries-fanfars, acceptent cette avancée non négligeable, même si cela entraîne quelques problèmes d'organisation.

Il nous a été reproché de ne pas instaurer ce système pour tous les niveaux et instruments. Cela est notre vœu le plus cher, mais malheureusement nous manquons de matériel. Un appel est lancé aux compositeurs pour qu'ils écrivent avec un accompagnement (piano, synthé, percussion...), et qu'ils n'hésitent pas à communiquer leurs œuvres, qu'elles soient écrites pour des élèves ou pour une occasion particulière. Elles seront lues et peut-être imposées pour les examens, voire éditées, avec l'accord des compositeurs.

Le cursus de formation musicale spécifique aux batteries-fanfars touche à sa fin. Dans trois ans, il sera complètement absorbé par celui de la formation musicale générale. Il ne devrait plus y avoir de différence entre les élèves fanfaristes et les autres...

(Voir compte rendu de la réunion de Villers-Cotterêts p.

Commission orchestres d'harmonie

Alin Delmotte

Une commission technique de la CMF, comme son nom l'indique, est appelée à se pencher sur le fonctionnement technique des associations du domaine de sa compétence dans le but de faciliter ce fonctionnement et autant que faire se peut, d'améliorer leur niveau musical.

Mais, pour assumer ce rôle encore faudrait-il que les informations remontent. Divers moyens sont à la disposition des responsables : téléphone, courrier à la CMF, aux responsables et aux membres des commissions etc. Or, mise à part les immanquables récriminations consécutives aux concours, rares sont les orchestres qui se manifestent d'une manière ou de l'autre ; et c'est précisément ce dont nous avons besoin.

Jusqu'à présent, à défaut de demandes précises, nous nous efforçons de venir en aide aux petites formations, étant entendu que ce qualificatif de « petite » n'a pas de connotation qualitative mais, à défaut de terme moins ambigu, pour désigner les ensembles de petite dimension... et, par là même en devenir, d'où l'intérêt que nous leur portons.

Ainsi, nous travaillons actuellement sur un « manuel » qui abordera divers aspects des difficultés que l'on peut rencontrer lorsqu'on se trouve un peu isolé et disposant de moyens limités. On y abordera le répertoire, la disposition des orchestres, la programmation en concert, au concours, comment éviter quelques pièges courants, l'instrumentation, les instruments transpositeurs etc. Cet ouvrage étant présenté sous forme de



classeur, il pourrait être mis à jour régulièrement par des fiches dans le journal de la CMF.

Par ailleurs, nous souhaiterions :

- être tenus au courant des stages organisés à l'initiative des fédérations (méthode de travail, répertoire, thèmes etc.);

- prendre contact avec les comités techniques (dont nous ignorons même l'existence !);

- rencontrer les responsables techniques et les chefs en région. Ces échanges dont nous pourrions tirer des synthèses, seraient certainement fructueux pour tous.

En bref, notre politique vise à éviter le repli de ces « apôtres » qui œuvrent avec peu de moyens - matériels et humains - et qui, en raison de cette situation, restent dans l'ombre jusqu'au moment où, découragés et seuls, ils abandonnent cette mission qu'ils s'étaient fixée avec optimisme pourtant. Autre cas de figure : combien de ces « anciens » de bonne volonté, souhaitant sauver et maintenir « leur » société en vie, envers et contre tout, ont bien voulu en prendre la direction sans être préparés à cette tâche mais, conscients de leurs faiblesses, se replient sur eux-mêmes et hésitent à nous contacter... Et cela nous voulons l'éviter.

En dépit des apparences, que les « grandes » sociétés se rassurent : elles ne sont pas oubliées mais les problèmes qu'elles peuvent rencontrer ne sont pas du même ordre. Ainsi nous cherchons le moyen de donner une homogénéité à l'ensemble des niveaux à partir du « supérieur ».

N'hésitez pas à nous contacter.

Commission orchestres de fanfare

Pierre Vuillemin

Le nombre des orchestres de fanfare m'étant communiqué par la CMF s'élève à 257 pour l'année 2003. Me référant à celui de 1998, soit 407, je constate une baisse de 150 ensembles.

J'espère que cette baisse est compensée par la mutation des orchestres de fanfare en brass bands ou orchestres d'harmonie. Cependant, il serait intéressant d'étudier ce fait pour en déterminer la cause.

En 2003, deux orchestres de fanfare ont perdu leur classement, faute d'avoir concouru tandis que nombre d'autres n'ont pas de classement validé.

En 2004, 6 orchestres de fanfare devraient concourir pour maintenir leur niveau.

Notre commission s'est réunie début octobre 2003. Nous avons eu le plaisir de recevoir de la part des éditeurs des partitions intéressantes que chaque membre avait étudiées préalablement et quelques unes ont été retenues pour les œuvres destinées aux concours 2004.

Commission chorales

Robert Combaz

Les années précédentes, poursuivi son travail de recherche sur les listes de concours ainsi que la rédaction de cahiers pédagogiques et la préparation du stage annuel des Karellis.

Listes de concours : Ces listes évoluent au fil des années et sont constituées suivant des critères d'évaluation établis par la commission et développés dans notre cahier pédagogique sur le chœur mixte. Des listes d'œuvres accompagnées apparaissent en chœur mixte dans certaines divisions. Nul doute que ces listes doivent s'étoffer. Dès l'an prochain, nous inscrivons également des œuvres accompagnées pour les chœurs d'enfants.

À la demande de la fédération de la Somme, nous avons procédé à deux modifications dans le règlement des concours :

- un chœur de jeunes filles peut se présenter aux concours CMF. Il devra interpréter le morceau imposé pour chœur de femmes, une œuvre au choix chœur d'enfants et une œuvre libre.

- un chœur d'enfants avec ténors et basses peut se présenter aux concours. Il devra interpréter les œuvres pour chœur mixte.

Cahiers pédagogiques : Le deuxième cahier pédagogique "répertoire choral des enfants et des adolescents" est toujours en phase d'élaboration. Mettre en forme un répertoire pour enfants et adolescents est plus difficile que pour adultes. Le chant choral enfant est une multitude d'expériences. Au lieu d'un classe-

ment par niveau, nous opterons pour un classement par thème présenté sous forme de mosaïques de diversités des pratiques, de diversités d'esthétique, de diversités des objectifs au regard des institutions (CNR, ENM, écoles associatives, éducation nationale...), de diversités du public et de ses centres d'intérêts des diverses expériences.

Egalement en prévision un cahier sur "La culture vocale et la direction de chœur", l'idée est de mettre en forme l'expérience vécue lors des stages aux Karellis.

Le stage de pédagogie de la direction de chœur 2003 a regroupé 14 stagiaires répartis en 2 niveaux. Deux nouveautés ont donné entière satisfaction :

- mise en situation des stagiaires les plus compétents face à leurs camarades et encadrés par l'équipe pédagogique ;

- une nouvelle séquence "réalisation libre de pièces traditionnelles et actuelles" qui a permis aux stagiaires de se familiariser avec l'improvisation.

Un large débat entre les membres du bureau de la C.M.F et les membres de la commission a porté sur le devenir des stagiaires. Un questionnaire va leur être envoyé. Il a pour but d'évaluer leur parcours, avant et après, et de constituer un argumentaire pour vanter le stage auprès des régions.

Le stage 2004 aura lieu du lundi 5 au vendredi 9 juillet 2004. Cette année, ce stage sera doublé d'un stage de chant choral du 3 au 9 juillet 2004. Ce second stage sera à la fois un outil de pratique pour certains ateliers tout en ayant un répertoire spécifique pour monter un programme de concert. Ce stage avec une véritable réalisation chorale sera plus visible à l'échelon national. Il sera dirigé par Florent Stroesser.

(Voir compte-rendu p.)

Le 17 janvier 2004, les membres de la commission chorale ont accueilli dix représentants de régions. Cette réunion avait pour but de faire connaître l'action chorale CMF et d'informer sur les travaux de la commission. De nombreuses idées ont été débattues dans une ambiance sympathique et constructive. Nous avons pris bonne note des avis et des suggestions donnés sur les concours, la formation des cadres et les cahiers pédagogiques.

Un questionnaire a été envoyé à toutes les chorales adhérentes à la CMF. Il per-



mettra de rester en contact avec chaque chorale afin de recueillir des données pour :

- poursuivre notre action et éventuellement la compléter ;
- diffuser auprès de ces chorales des informations, des documents... ;
- s'appuyer sur ce réseau pour alimenter le stage des Karellis.

L'Eurochor 2003 a eu lieu à Berlin du 14 au 22 juin. En 2004, l'Eurochor se déroulera du 17 au 25 juillet à Lucerne. Deux concerts sont prévus.

En 2005, l'AGEC (Association européenne de chorales) fêtera son 50^e anniversaire. L'idée serait d'organiser cet anniversaire à Strasbourg, ville organisatrice du 1^{er} congrès AGECE en 1955.

Les membres du conseil d'administration de la CMF sont remerciés d'avoir accepté la création d'un stage "chant choral" en parallèle au stage de pédagogie. Nul doute que cette action montrera l'importance du chant choral CMF.

Sachez que nous sommes tous prêts à nous déplacer en région pour maintenir le lien, sensibiliser, "conseiller" et informer.

Commission brass band

Michel Pierrot

Certes, si le mouvement brass band français ne peut rivaliser avec ses voisins d'outre-Manche, je peux témoigner de la vitalité de nos brass bands. Toujours à la quête du Graal, ceux-ci n'hésitent plus à se confronter aux seigneurs de la discipline, hors de nos frontières.

Le brass band d'Angers s'est remarquablement bien défendu lors du concours en Angleterre et, bien sûr, la bonne prestation ainsi que le brass band Normandie pendant le championnat d'Europe de brass band à Bergen en Norvège. En effet c'est la première fois qu'un ensemble français se confrontait, en catégorie A, à tous les champions nationaux des autres pays européens.

Il faut souligner que l'œuvre imposée *Aubade-Dawn Songs of The Fabulous Birds*, un petit clin d'œil à Messaien, a dû demander beaucoup de travail et de courage aux musiciens et à leur directeur qui auraient préféré des chants d'oiseaux plus mélodieux.

En marge de l'Européen Brass Band Championships, un brass band de jeunes européens a été constitué, à l'invitation de la Fédération Norvégienne ; Un membre du Brass Band Nord - Pas de Calais a pu vivre cette expérience très intéressante (JCMF, n°507, p.11).

Fort de l'expérience de 2003, le B.B. Normandie représente la CMF au championnat européen à Glasgow début mai.

Faisant référence aux autres pays européens qui ont leur championnat et à la demande de l'ensemble de ses adhérents, la CMF organisera cette compétition le dimanche 14 novembre 2004 au CNR de Paris qui mettra à la disposition des ensembles, son magnifique auditorium et le matériel de percussion. Je tiens à remercier Taddéi directeur, et la ville de Paris, ainsi que Maurice Adam pour leur investissement dans ce projet.

Le règlement s'appuyant sur plusieurs règlements de concours (championnat belge, concours d'Amboise, concours CMF) et après avis et suggestions, un règlement définitif a été réalisé.

Pour la parfaite réussite de ce 1^{er} championnat national, il vous est demandé de diffuser largement cette information auprès des ensembles musicaux susceptibles d'être intéressés, adhérents ou non à la CMF.

Commission big band

Michel Pierrot

Grâce à la collaboration des Fédérations Régionales qui ont permis la diffusion du questionnaire relatif aux big bands, la commission a pu examiner et analyser les réponses parvenues à la CMF.

Tout d'abord, il faut se réjouir du nombre de réponses ainsi que de la qualité de nos interlocuteurs à travers cette enquête, démontrant l'attachement à la CMF de ces ensembles souvent en marge des autres associations musicales.

De manière générale, la recherche de concerts apparaît comme l'un des problèmes les plus préoccupants pour l'épanouissement de ces grandes formations de Jazz, peut-être dû à des rapports trop éloignés de leur fédération.

Aussi, n'hésitez pas à rencontrer les directeurs de ces formations pour leur

proposer des échanges, des rencontres, des actions démontrant ainsi votre volonté de les intégrer dans cette grande famille qu'est la CMF.

D'ailleurs les nombreux projets musicaux unissant la musique de jazz et les autres formes de musique initiées par la pratique amateur (Sarthe, Marne) obtiennent toujours l'approbation des acteurs et des auditeurs.

Autre point positif, cette enquête nous a fait découvrir des hommes de terrain, passionnés que nous ne manquerons pas d'inviter à notre prochaine réunion.

Commission orchestres à plectre

Florentino Calvo

La commission des plectres s'est réunie le vendredi 19 septembre 2003. Elle a procédé au choix des œuvres imposées dans le cadre des examens instrumentaux et des concours d'orchestres. L'orientation de la commission concernant l'établissement de ces programmes est d'inciter les instrumentistes et les sociétés à découvrir des œuvres nouvelles en les travaillant de manière approfondie.

La commission s'est également concertée afin de bâtir le programme et le contenu spécifique de la session 2004 du DADSM (option chef d'orchestre à plectres). La commission encourage tous les candidats potentiels à s'inscrire dès maintenant auprès de la CMF pour passer ce diplôme reconnu par les collectivités territoriales. Pour la seconde fois en France, les chefs d'orchestre à plectre ont la possibilité d'obtenir un diplôme spécifique et reconnu. Il s'agit d'un pas en avant supplémentaire effectué dans la direction initiée et souhaitée par la commission qui travaille depuis de nombreuses années avec les sociétés musicales à la reconnaissance officielle de la pratique de la mandoline en France.

Concernant l'activité des sociétés, la commission note avec satisfaction la poursuite du travail entrepris par les orchestres de Rhône-Alpes au sein de l'ensemble régional. Cette structure se consolide et, grâce à sa reconnaissance officielle par la Fédération Régionale, est en voie de pérennisation. L'ensemble fonctionne actuellement sous forme de



week-ends de répétitions (2 par an) et se produit dans la Région. Un concert a eu lieu le dimanche 14 décembre 2003 dans le cadre de la programmation de la saison culturelle du Théâtre de Valence. Deux concerts auront lieu : le premier, le samedi 22 mai, au sein des manifestations organisées par l'Estudiantina d'Annecy pour célébrer son centenaire, le second, le samedi 8 janvier 2005 à Vaulx-en-Velin. La commission remercie tout particulièrement la Fédération de la Drôme qui est à l'origine du projet et en assure le bon fonctionnement. Un grand merci également aux nombreux musiciens participants. On peut noter également avec satisfaction que l'un des objectifs visé par l'ensemble régional lors de sa constitution, à savoir, favoriser le rapprochement de chaque société participante avec leurs conservatoires ou écoles de musique respectifs se concrétise petit à petit puisque des contacts ont été noués ou renoués de manière très encourageante avec ces établissements. Une classe de mandoline vient d'ailleurs de s'ouvrir à Vif (près de Grenoble), les cours y sont dispensés par Vincent Beer-Demander.

Le projet de création d'un orchestre national est toujours envisagé et la commission réfléchit à son organisation ; nous espérons que cet ensemble souhaité par de nombreuses sociétés et de nombreux musiciens pourra voir le jour prochainement.

Nous notons, à la lumière de tout ce qui a été relaté dans notre compte rendu, des signes encourageants quant à l'avenir des sociétés et de la mandoline. Avec le soutien de la CME, la commission s'emploiera de toutes ses forces à intensifier ce processus qui devrait déboucher à terme sur la reconnaissance officielle de notre instrument et de nos sociétés, sur l'ouverture de classes dans les lieux d'enseignement spécialisé et sur le partenariat entre ces classes et les sociétés musicales.

Commission orchestres d'accordéons

Jean-Marie Dazas

Pour la 2^e année consécutive, le Stage national d'accordéon "puissance 2" (en partenariat avec l'UDSM 86) s'est déroulé dans la région Poitou-

Charentes au CREPS de Boivre près de Poitiers du 20 au 28 août 2003. Pendant 10 jours consécutifs les 24 musiciens constituant l'Orchestre national ont effectué un véritable marathon musical (voir compte rendu J.CMF n°508, 8). Après la réussite de ce stage une session 2004 se déroulera du 22 au 30 juillet en Auvergne.

Commission dadsm

René Castelain

S'il est vrai que le monde musical se professionnalise de plus en plus, il ne faut pas oublier pour autant la direction des sociétés musicales de base qui doit absolument mériter une attention toute particulière...

Aujourd'hui, dans le paysage culturel, il faut combler un déficit de l'enseignement officiel des musiciens amateurs, pour des amateurs, par des amateurs.

Cette réalité est mesurée par peu ou pas de classe de direction et, restant seulement accessible à un niveau élevé. En parallèle, dans le domaine privé, on peut rencontrer quelques timides essais...

Et cela même dans nos concours, y a-t-il une réelle prise en compte de la conduite de nos ensembles ?

Si les stages de préparation au certificat du 1^o degré et au DADSM représentent un rôle de synthèse, d'observation, d'orientation, ils sont aussi déclencheurs de pistes et une ouverture pour l'avenir.

Il convient d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux dirigeants qui veulent se perfectionner. C'est pourquoi, le projet d'un guide pédagogique ne peut être que bénéfique pour aborder ce parcours difficile.

Ce précis méthodologique s'articule à donner des conseils, des informations, des références... En deux mots "savoir où aller!".

Je profite également de l'occasion pour remercier tout particulièrement J.P. Vanbeslaere et M. Nierenberger pour leur dévouement à la réalisation de ce recueil qui devrait paraître en 2005.

À la grande satisfaction de tous, l'année 2003 a vu naître l'option "chef d'orchestre symphonique", une sorte d'engouement fertile avec une réussite de 2 candidats sur 6 inscrits.

Sont également diplômés, 7 lauréats option "orchestre d'harmonie".

Garant de notre institution, ce diplôme représente toujours un label de qualité pour instruire et diriger les ensembles de la pratique amateur.

Commission musiques actuelles et amplifiées

Daniel Gourmand

Avec la musique actuelle amplifiée (musique d'aujourd'hui), le matériel pédagogique est plus difficile à trouver, la structure plus compliquée.

Il fallait un début de réflexion avec ce type nouveau d'enseignement, qui apparaissait dans certaines écoles. Déjà l'admettre, au sens pédagogique, était un grand pas en avant. L'organiser ensuite dans notre enseignement, dans les cycles avec la commission, a été une longue réflexion.

Les travaux furent élaborés avec un 1^{er} essai sur la formation musicale relative à cette discipline. Un fascicule relatif à la batterie a été ensuite proposé. Outil précieux à la disposition des enseignants, mais aussi des élèves. De longues analyses ont été nécessaires pour réaliser cet ouvrage.

Un deuxième chantier s'ouvre maintenant si l'on veut avancer et travailler sur les musiques actuelles amplifiées.

Les élèves le demandent, les enseignants également.

Dans la mise en commun des fins de cycle (examen oblige) déjà appliqué depuis quelques années, la commission avait réalisé déjà un travail très intéressant qui met en "synergie" le groupe tout entier (guitare, batterie, basse etc.).

Jusqu'à ce jour, les musiques amplifiées ont surtout mis l'accent sur la musique de jazz, grâce aux textes musicaux disponibles.

Il est maintenant nécessaire d'ouvrir à des musiques récentes les examens, d'être plus à l'écoute du choix des élèves et des enseignants.

Malgré les problèmes de disponibilité du répertoire, la commission y travaille.



En guise de conclusion

Maurice Adam

Au terme du Congrès Maurice Adam remercie les congressistes pour leur présence et de leur participation constructive tout au long des deux journées.

Il exprime sa gratitude à ceux qui ont permis la réussite de cette Assemblée Générale et tout particulièrement la Fédération PACA, son Président Paul Courtial et Marcel Demichelis, cheville ouvrière de l'organisation. Il remercie les personnes intervenues, avec pertinence, au cours des débats et constate avec satisfaction que l'ensemble des activités de la CMF répond aux besoins des fédérations.

Prochainement le Conseil d'administration examinera la synthèse du débat d'orientation.

La formation musicale, formation des directeurs demeurent la priorité : elles restent la clé de l'avenir des associations. Il faut en ce sens développer les stages de formation destinés aux chefs de chœur. Un groupe de travail sera proposé pour réfléchir aux programmes de formation.

Les concours nationaux devraient être plus nombreux et mieux répartis et plus harmonieusement sur le territoire.

Le succès de l'Orchestre national d'Harmonie des Jeunes, ainsi que de

l'Orchestre national d'Accordéon, invite à pérenniser ces deux formations.

Au plan national, la politique d'ouverture et de collaboration avec les autres associations nationales et européennes est poursuivie - Que les personnalités et partenaires soient remerciés de leur intervention et présence très appréciée à nos côtés.

Le Journal de la CMF véritable outil de communication et d'information au sein du mouvement a beaucoup évolué ces dernières années tant sur le plan de la présentation que sur celui des contenus qui s'ouvrent sur les nouvelles pratiques. Toutes les fédérations sont invitées à faire un effort d'information pour faire connaître cet outil afin que progresse encore le nombre des abonnés. Les fédérations régionales et départementales qui représentent plus de 700 000 musiciens sont invitées à disposer de cet outil de liaison.

Maurice Adam félicite et remercie les fédérations qui soutiennent activement, en la mettant en œuvre avec efficacité, la politique culturelle de la CMF. Elles doivent prendre conscience de l'évolution du mouvement et de l'exigence à travailler dans un esprit d'ouverture et d'échanges.

Il regrette l'indifférence, ou l'incompré-

hension rencontrer parfois face aux collectivités locales : les élus reconnaissent le rôle social et culturel des associations, mais au-delà d'un soutien moral, il faut un soutien matériel et financier. Certaines collectivités pensent encore que bénévolat signifie gratuité, donc sans besoin, ce qui est naturellement faux. Il est demandé aux responsables des fédérations régionales, départementales de bien vouloir s'investir pleinement au sein de la CMF dans la réalisation des objectifs fixés à l'issue de ce congrès pour les présenter ensuite aux élus locaux et nationaux. Cet engagement collectif est la condition de la réussite.

Il conclut ce congrès en assurant, l'assemblée de sa détermination dans la poursuite des efforts engagés en faveur de l'éducation et de la pratique musicales, dans les actions pour une plus large diffusion de la musique vivante, dans la défense des intérêts des artistes et du statut des musiciens-enseignants, dans le maintien du soutien à la recherche musicale et aux créations contemporaines, et enfin dans l'attention constante à l'égard de la facture instrumentale et éditeurs de musique.

L'élaboration et la mise en œuvre de la politique musicale revêtent un intérêt national, et sont même une nécessité nationale.

(La suite du congrès sera publiée dans le prochain journal)

pédagogique

stage

la Confédération musicale de France organise un stage

dans le but de développer la qualité de l'encadrement des pratiques vocales collectives. La commission chorale de la CMF propose un stage de formation de pratique et de réflexion pédagogiques.

Pédagogie de la direction de chœur

du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet 2004 aux Karellis (Savoie)

Ce stage s'adresse aux chefs de chœurs expérimentés, aux formateurs, aux professeurs de formation musicale et de culture vocale désireux d'aider au rayonnement de ces pratiques, et de répondre aux demandes de formation des chorales affiliées et de leur chef.

► **Déroulement du stage :** ☞ *Ateliers collectifs* (éveil corporel, occupation de l'espace et expression du rythme - éveil vocal, phonétique et articulation - dissociation corporelle et formation musicale collective - éléments fondamentaux de gestique, battue des mesures irrégulières. ☞ *Ateliers tournants*, mise en condition vocale du chœur : comment ? pourquoi ? - enseignement de la gestique de base - analyse d'une partition en vue de sa mise en œuvre. ☞ *Travail des œuvres en tutti*, mise en situation des stagiaires face au chœur. ☞ *Découverte de partitions* sous forme de déchiffrage collectif et réalisation de pièces faisant appel à l'apprentissage oral et à l'improvisation.

Les plus expérimentés pourront être mis en situation d'encadrement, avec analyse de pratique.

► **Intervenants :** Pascal BAUDRILLART, chef de chœur diplômé d'État, professeur de direction d'ensembles vocaux au CNR de Rennes. Gérard FOLTZ, chef de chœur, chef d'orchestre, président de la commission musicale de l'Association des chorales d'Alsace. Cécile FOURNIER, chanteuse lyrique, professeur de techniques vocales au CNR de Grenoble. Michel JAKOBIEC, chef de chœur, professeur de formation vocale au Conservatoire de Tournay (Belgique).

► **Coût du stage :** Frais pédagogiques : 100 euros. Hébergement (pension complète) par personne, du dimanche après-midi au vendredi après-midi : 165 euros (chambre à 2 lits); 190 euros (chambre individuelle).

► **Coordinateur du stage :** Robert COMBAZ, chef de chœur, responsable de la commission chorale de la CMF.

Pour tous renseignements complémentaires et pour les inscriptions, demander la plaquette auprès de vos présidents régionaux ou directement à la Confédération musicale de France.



Le tuba, une passion

avec François Thuillier

François Thuillier fait partie de la nouvelle génération de tubistes qui jongle avec les notes. Il aime passer du jazz et les musiques improvisées à l'orchestre symphonique...

En novembre dernier avec l'harmonie de Chenôve, il jouait *Il n'y a pas de fumée sans le chant d'une sirène*, concerto pour tuba et harmonie de Jean-Marie Machado.

Ce concert ouvrait en quelque sorte la session en direction des harmonies qu'il dirige en Côte d'Or dans le cadre de sa résidence.

François Thuillier nous parle ici de son travail avec les harmonies et l'apport d'un nouveau répertoire

J.CMF : Vous êtes pour la deuxième année en résidence en Côte de D'or, comment s'est mise en place cette session ?

François Thuillier : Cette résidence est une volonté commune du Centre régional de Jazz en Bourgogne dirigé par Roger Fontanel, directeur du Festival de Jazz à Nevers et de l'ADIM-Côte d'Or, dirigée par George Perrault ainsi que le Conseil Général.

La première année a été axée sur la formation des professeurs de la région pour la plupart novice en jazz. Ils ont pu participer à un stage basé sur de l'improvisation qui se concluait avec un concert du Thuillier Brass Trio et les stagiaires. Je suis intervenu au CNR de Dijon, les écoles de musique d'Is-sur-Tille, Saumur-en-Auxois...

Par ailleurs, j'ai pu répondre plus spécifiquement aux attentes du Big band de Nuits Saint Georges et les Ateliers jazz de l'Association musicale de Saint Apollinaire avec qui j'ai travaillé des choses plus difficiles.

Les concerts ont bien fonctionné ?

F. T. : Oui très bien, nous jouions en trio en 1^{ère} partie et la seconde était réservée aux compositions travaillées pendant les

deux jours de stage. Il faut préciser qu'un travail de phrasé, de son et de mise en place rythmique sur les thèmes a été fait.

Dans le jazz, l'improvisation est un paramètre, mais le phrasé et la mise en place rythmique notamment avec la batterie sont tout aussi importants. D'ailleurs il faut veiller à l'équilibre entre l'improvisation et la musique écrite : que l'une ne prenne pas trop de place par rapport à l'autre.

Cette année, votre résidence se poursuit avec un travail auprès des harmonies...

F. T. : Cette deuxième année est principalement destinée aux orchestres d'harmonie et big band. Nous avons Serge Adam, Daniel Casimir et moi-même écrit à l'attention des harmonies de 3^e division et de petit effectif (en moyenne 30 musiciens) trois pièces d'environ 15 minutes, chacune, assez faciles, avec bien sûr des moments d'improvisation pour ceux qui veulent jouer en soliste. Pour les autres plus hésitants, il y a des improvisations collectives mais aussi des passages semi-improvisés avec un langage codifié en signes. Ce travail se termine avec un concert avec le trio et l'harmonie.

Les musiciens réagissent bien...

F. T. : L'intérêt de cette action est de pouvoir proposer des musiques assez nouvelles et d'essayer de les faire partager aux musiciens amateurs qui en ont peu l'occasion. Parfois cela peut-être révélateur déclencheur, certains musiciens découvrent le jazz et l'improvisation. Il n'est pas rare que certains improvisent naturellement sur des cycles de 4 ou 8 mesures.

L'improvisation est chose facile ?

F. T. : Actuellement l'improvisation est réservée au jazz et c'est dommage. Autrefois les musiciens classiques avaient pour habitude d'improviser, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : on ne sait pas ou on n'ose pas. À l'extrême, cela peut être considéré comme une sous-musique... C'est dommage car cela apporte tellement au niveau de la liberté de jeu...

Cet attachement à faire découvrir l'improvisation correspond tout à fait à votre démarche personnelle.

F. T. : Oui, je ne conçois plus la musique sans improvisation. J'aime beaucoup jouer les musiques écrites qu'elles soient classique ou contemporaine, mais l'improvisa-

Concerts que Guignon, trio ou musiciens seraient
Néanmoins, il Certaine école comme
Car on ne peut proposer des lective dès la première
uniquement de musique improvi- cela intéressant, c'est une
difficile pour un public non initié. les enfants et de les garder.

Mais peut-on proposer l'improvisation à un débutant...
F. T. : Bien sûr, d'ailleurs cela fonctionne mieux pour les jeunes qui ne se posent pas trop de questions et qui "foncent". Les adultes sont parfois plus réticents et systématiquement de musique libre sans soucis de signes et rythmiques avec un système de signes permet en quelques heures de répétition de "sortir quelque chose" de très vivant.

Andy Emler qui a développé ces méthodes les utilise parfois de façons très improvisées avec son orchestre et dans ses improvisations depuis une vingtaine d'années.

Vous enseignez
F. T. : J'enseigne le tuba au CNR d'Amiens et je fais régulièrement depuis 10 ans des masters class auprès des harmonies, des classes de tuba ou de cuivres dans les écoles de musique. L'an dernier avec Pierre "Tiboum" Guignon nous avons réuni 106 cuivres et une trentaine de percussions à Rouen. C'était la fête.

Avec les élèves du CNR et de la région, j'ai monté le Mega Tuba Orchestra orchestre d'une vingtaine de saxhorns, euphoniums et tubas. Nous jouons au Festival de jazz d'Amiens les 21 et 28 mars un répertoire essentiellement jazz (compositions de Marc Steckar, Herbie Hancock aussi un répertoire plus classiques avec des transcriptions de Mozart, Bach...

Monter ce genre de formation est une motivation ?
F. T. : C'est une motivation pédagogique et l'intérêt pour cet ensemble et ces ensembles à partir du duo est le plaisir de partager la musique ensemble. C'est aussi de déclencher sans jamais l'avoir travaillé. Je ne sais pas si ces jeunes musiciens deviendront jazzmen plus tard, mais cela leur permet d'avoir un complément surtout au niveau rythmique. Cependant, il ne faut pas pour autant arrêter d'enseigner les bases classiques.

Je pense que si les ensembles de musique étaient plus nombreux dans les écoles, les

Et vos projets après cette résidence...
F. T. : Pourquoi ne pas poursuivre ailleurs ce que nous avons fait en Bourgogne. Je vais créer le Concerto de Saint-Christophe d'Amiens à la Maison de la Culture d'Amiens en 2005.

Enseigner est une chose importante pour vous...
F. T. : J'aime faire de la pédagogie, mais mon activité principale est celle de musicien. Je veux avoir du temps pour travailler mon instrument, jouer, également écrire, et "monter des projets".

Quelles sont vos principales activités ?
F. T. : Je joue à la Musique des Gardiens de la Paix sous la direction de Philippe Ferro ; je suis membre du Martial Solal Newdecaband, Caratini Jazz ensemble, Andy Emler Megaoctet ainsi que mes propres formations en duo avec Pierre Guignon, en trio avec Serge Adam et Daniel Casimir, avec le trio d'Alain Bruel et Jean-Luc Cappozzo ainsi qu'un quintet Funk : le Wonder Brass Factory avec qui nous sortons le 1^{er} disque ce mois-ci : *California's blondes*.

Par ailleurs, j'essaie de développer les concerts en solo où je joue le tuba en fa, le saxhorn et le tuba en sib. C'est assez physique et il faut de plus, varier la musique pour tenir l'attention du public. Je prépare d'ailleurs un disque solo qui sortira en automne prochain.

Quelques concerts :
En duo avec Pierre « Tiboum » Guignon à Montreuil, le 6/05
Avec Martial Solal et le Big Band, le 7/05 à Metz
En soliste, dans le concerto de J.-M. Machado à Chevilly-la-Rue, le 14/05
Avec Andy Emler au Festival de Coutances, le 23/05
À Comblès-la-Ville, le 23/05 ;
mais aussi d'autres rendez-vous sur le site : <http://francois.thuillier.free.fr>

Discographie succincte :
Thuilleier Brass Trio : *Hommage* ; *Quand tu veux* ; *Rose de Picardie*
Duo, avec Pierre Guignon
Hymne avec J.-M. Machado
Pièce des Végètes avec J.-M. Machado
Adaptation avec A. Emler et P. Guignon et l'Orchestre à vent de Doullens.
Disques disponibles chez Feeling Music, 63 rue de Rome, 75008 Paris, tél. : 01 45 22 30 80, feelingmusic.com

par Christine Begnaud

Natif
la région,
S. L. : AP
cales en jazz,
une collaborati
j'ai eu le désir à

plus « accrochés »,
ance la musique col-
année et je trouve
façon de motiver

faire parta-
gime plus

de très
de
é-

es percussions ont un rôle majeur et les
s cuivres sont traités avec des effets
s des Musiques actuelles. Cela
une autre approche des cuivres et
estres d'harmonie.

ment a-t-il besoin d'évo-

sponsorisé par la maison
porté quelques change-
ment mais c'est tout à
nstruments sont déjà
constante évolution
s musiciens et je
tuba offre les
qu'une clari-

s actuelle-
ce. Marc
instru-
on et

s
s

re. Pour ma part, je privi-
tion instantanée

Quelles sont vos inspirations ?
S. L. : J'essaie de partir de
nous avons tous un passé. J
d'ailleurs que d'une certaine mani-
raconte toujours son vécu, ses humeur
composition et l'improvisation instan-
tant

Et vos influences ?
S. L. : Elles sont très diverses. Il y a les
compositeurs du XX^e siècle avec «auré,
Ravel, Stravinski, Bartok, Messiaen... je
m'intéresse beaucoup aussi à Berg, Bériol,
Keith Jarrett, Miles Davis, Charlie Parker,
Marcel Azzola... Brel, Ferré, Brassens... et
évidemment Jean-Sébastien Bach pour qui
j'ai une adoration... et beaucoup d'autres...
et mes frères sont pour moi la première
influence.

Vous avez enregistré avec vos frères...
S. L. : Oui, deux fois et c'est un vrai bon-
heur. Le premier disque, commande
autour du folklore basque, a été réalisé
sous le nom de mon frère aîné Gérard.
J'avais 8 ans. Cette première expérience a
été très forte et des années après, en 2000,
nous avons réalisé l'enregistrement de ce
disque, tourne autour du mot volonté en
basque. Le disque est sans concession avec
de nombreuses improvisations instantan-
nées. L'enregistrement s'est fait très natu-
rellement sans rien de vraiment établi au
départ, mais la culture basque est présente
puisque c'est notre lien.

L'accord a été total
S. L. : Il n'y a pas de mot pour définir ce
que l'on ressent en faisant de la musique de
manière libre en famille. Cela n'est possible
que s'il y a complicité et liberté générale, je
n'aime pas répéter et privilégie l'instant de
la rencontre où chacun se découvre tout en
se mettant à nu. Il n'y a pas de partition,
une liberté totale mais la liberté est tou-
jours conditionnelle...

Il est facile de se « caler » à l'autre
S. L. : Dans la musique il y a
challenge : garder sa perso-
sachant s'adapter. Les
peu à l'image que d
à qui on dit
sert à

du Pays basque, vous avez quitté
cela s'est imposé ?
en duo avec une chanteuse et
on avec mon frère aîné...
22 ans de monter à Paris,

Passage obligé pour un soliste ?
S. L. : Avant d'aborder un travail de solis-
te, il est indispensable de savoir accompa-
gner et mettre en valeur les autres. Puis, si
on a quelque chose à raconter, tout s'éclair-

Par ailleurs le Trio Brass Thuillier fête-
ra ses 10 ans en 2005, une tournée anni-
versaire s'organise dans toute la France
avec des invités mais aussi des interven-
tions dans les écoles de musique, harmo-
nies ou big band ainsi qu'une tournée
finlandaise.

Et vos prochains concerts...
F. T. : Je vais jouer le *Concerto* de Jean-
Marie Machado le 14 mai à Chevilly-la-
Rue, le 2 mai à Epehy une œuvre assez
difficile de Serge Adam pour Trio de cui-
vres improvisés, percussions et orchestre
d'harmonie. La musique est très actuelle,
es percussions ont un rôle majeur et les
s cuivres sont traités avec des effets
s des Musiques actuelles. Cela
une autre approche des cuivres et
estres d'harmonie.

ment a-t-il besoin d'évo-

sponsorisé par la maison
porté quelques change-
ment mais c'est tout à
nstruments sont déjà
constante évolution
s musiciens et je
tuba offre les
qu'une clari-

s actuelle-
ce. Marc
instru-
on et

s
s

re. Pour ma part, je privi-
tion instantanée

Quelles sont vos inspirations ?
S. L. : J'essaie de partir de
nous avons tous un passé. J
d'ailleurs que d'une certaine mani-
raconte toujours son vécu, ses humeur
composition et l'improvisation instan-
tant

Et vos influences ?
S. L. : Elles sont très diverses. Il y a les
compositeurs du XX^e siècle avec «auré,
Ravel, Stravinski, Bartok, Messiaen... je
m'intéresse beaucoup aussi à Berg, Bériol,
Keith Jarrett, Miles Davis, Charlie Parker,
Marcel Azzola... Brel, Ferré, Brassens... et
évidemment Jean-Sébastien Bach pour qui
j'ai une adoration... et beaucoup d'autres...
et mes frères sont pour moi la première
influence.

Vous avez enregistré avec vos frères...
S. L. : Oui, deux fois et c'est un vrai bon-
heur. Le premier disque, commande
autour du folklore basque, a été réalisé
sous le nom de mon frère aîné Gérard.
J'avais 8 ans. Cette première expérience a
été très forte et des années après, en 2000,
nous avons réalisé l'enregistrement de ce
disque, tourne autour du mot volonté en
basque. Le disque est sans concession avec
de nombreuses improvisations instantan-
nées. L'enregistrement s'est fait très natu-
rellement sans rien de vraiment établi au
départ, mais la culture basque est présente
puisque c'est notre lien.

L'accord a été total
S. L. : Il n'y a pas de mot pour définir ce
que l'on ressent en faisant de la musique de
manière libre en famille. Cela n'est possible
que s'il y a complicité et liberté générale, je
n'aime pas répéter et privilégie l'instant de
la rencontre où chacun se découvre tout en
se mettant à nu. Il n'y a pas de partition,
une liberté totale mais la liberté est tou-
jours conditionnelle...

Il est facile de se « caler » à l'autre
S. L. : Dans la musique il y a
challenge : garder sa perso-
sachant s'adapter. Les
peu à l'image que d
à qui on dit
sert à

du Pays basque, vous avez quitté
cela s'est imposé ?
en duo avec une chanteuse et
on avec mon frère aîné...
22 ans de monter à Paris,

Passage obligé pour un soliste ?
S. L. : Avant d'aborder un travail de solis-
te, il est indispensable de savoir accompa-
gner et mettre en valeur les autres. Puis, si
on a quelque chose à raconter, tout s'éclair-

rencontre
entretien



La Guitare réinventée

avec Sylvain Luc

Virtuose de la guitare, dans son dernier enregistrement *Ambre*, l'instrument comme un orchestre et cela dans le feu de l'improvisation. Nous suivons ici son parcours musical.

J.CMF : Après une formation classique au conservatoire en classe de violon, violoncelle, comment se sont faits vos choix musicaux ?

Sylvain Luc : Parallèlement à mes études classiques qui m'ont beaucoup appris, je suis des cours de guitare qui n'était pas enseignée à l'époque au conservatoire. Mais c'est l'instrument que j'ai toujours voulu jouer. Mes goûts se sont ensuite portés naturellement vers le jazz, tout en restant fasciné par la belle chanson. Comme tout le monde, j'ai écrit le titre, c'est « 3 minutes 40 de bon-
»...

du Pays basque, vous avez quitté cela s'est imposé ?
en duo avec une chanteuse et on avec mon frère aîné...
22 ans de monter à Paris,

Passage obligé pour un soliste ?
S. L. : Avant d'aborder un travail de soliste, il est indispensable de savoir accompagner et mettre en valeur les autres. Puis, si on a quelque chose à raconter, tout s'éclair-

pour réaliser des rêves, notamment celui de jouer avec le batteur André Ceccarelli. Dans mon for intérieur, je m'étais fixé de retourner au Pays basque si je n'arrivais pas à travailler rapidement, mais tout est allé assez vite. Et puis à Paris, j'ai fait la rencontre de musiciens de culture totale-
ment différente.

Pourtant le Pays basque a un riche patrimoine culturel...
S. L. : C'est vrai et c'est en quittant la région que j'en ai eu réellement conscience. D'ailleurs porter en soi un patrimoine culturel, cela fait réfléchir. Et puis faire de la musique, c'est se poser des questions sachant que l'on apprend toute sa vie : On sait surtout ce que l'on ne sait pas !

Une fois à Paris vous avez travaillé en studio et réalisé votre premier album en solo...
S. L. : En 1993, j'ai enregistré Piaïa, qui signifie voyage, tout en poursuivant l'accompagnement (Catherine Lara, Jacques Higelin, William Sheller...). Ce chemin-ement, véritable apprentissage, m'a apporté énormément jusqu'à réaliser et produire.

Passage obligé pour un soliste ?
S. L. : Avant d'aborder un travail de soliste, il est indispensable de savoir accompagner et mettre en valeur les autres. Puis, si on a quelque chose à raconter, tout s'éclair-

seul". Il faut vraiment rester à l'écoute des gens et j'aime cela. Un musicien est comme une éponge. Il «prend» en fonction de ses rencontres et voyages. D'ailleurs lors de mes tournées, j'essaie toujours d'inviter les musiciens de musique traditionnelle. Ils m'apportent leur culture et j'espère à mon tour leur faire partager la mienne...

Vous parliez de votre rêve d'enfant : jouer avec André Ceccarelli. C'est chose faite avec le Trio Sud, pouvez-vous nous parler de lui ?

S. L. : Je l'ai découvert à l'âge de 5 ans grâce à mon frère Serge qui me faisait écouter des disques. Pour moi, il est le meilleur batteur. André a le sens de la nuance, du timbre. Il est capable de jouer certains éléments de la batterie en rapport avec l'instrument soliste et il fait parler son instrument.

D'une manière générale qu'attendez-vous d'un batteur ?

S. L. : Un batteur doit privilégier la musique avant son instrument. J'attends qu'il soit réactif ; qu'il ait la faculté de deviner les directions dans lesquelles on va. C'est très exigeant...

La technique ne doit pas primer...

S. L. : Exactement, il faut privilégier la musique et sa profondeur. Le batteur doit pouvoir jouer des nuances, de vrais pianissimos. Tout en étant précis rythmiquement, il doit être félin car le temps peut être aussi élastique. On doit pouvoir susciter à l'intérieur d'un rythme et d'un tempo donnés d'autres tempi, ce qui donne d'avant-garde de rondeur.

Jean-Marc Jafet joue dans le Trio Sud comment s'est passée votre rencontre ?

S. L. : Le premier concert du Trio Sud s'est fait naturellement sans répétition. Nous étions faits, Jean-Marc et moi, pour raconter quelque chose ensemble. C'est difficile à expliquer. Pour que les notes communes puissent toucher et se retrouver en une seule note, il faut avoir en commun des affinités et des valeurs similaires. La compétition ne doit pas exister. Il y a un temps pour l'expectative et d'autres moments pour raconter.

Vous avez joué avec Gregg Bissonette à l'occasion d'une clinic, étiez-vous préparé en amont ?

S. L. : L'improvisation s'est faite tout naturellement. C'est vrai qu'il faut essayer de braver une certaine appréhension tout en

essayant de trouver une certaine sérénité pour que la musique naisse non pas dans le sens de la démonstration, mais le plus musical possible... De toute façon il faut un certain culot pour monter sur scène que ce soit préparé ou pas.

Vous avez eu une formation classique, pensez-vous qu'il soit indispensable de savoir lire la musique pour jouer ?

S. L. : Il est toujours mieux de savoir lire pour parer à toutes les éventualités, mais Django Reinhardt, Jean-Marc Jafet et d'autres ne lisent pas la musique et non pas eu de problème. Je pense plutôt qu'il y a des personnes faites pour la musique et qui ont quelque chose à raconter. L'important, c'est l'émotion et elle peut naître de quelque chose de lu ou non lu.

Pour votre deuxième disque en solo, Ambre, sorti en septembre au-delà de la prouesse technique, vous laissez une large place à l'improvisation

S. L. : Ambre c'est fait d'une manière, totalement improvisée, sans aucun a priori. J'ai travaillé en studio avec plusieurs guitares électro-acoustiques parfois réaccordées, parfois superposées grâce au re-recording et la musique s'est faite in situ. J'ai ensuite fait un choix parmi les nombreuses prises en respectant une certaine cohérence pour ce disque. Des séquences parfois plus compliquées n'ont pas été retenues et elles feront l'objet d'autres projets...

Parallèlement à votre goût pour l'improvisation vous aimez composer

S. L. : Oui, j'ai déjà composé et actuellement je travaille, pour une commande de Radio France, un concerto pour guitare et orchestre symphonique et différents quatuors. Mais rien n'est encore terminé. L'écriture est une discipline draconienne qui demande du temps et je voyage beaucoup pour mes concerts... De plus, j'ai un regard très critique et suis très exigeant par rapport à ce que j'écris.

En ce moment, je privilégie l'improvisation et l'instant et je pense qu'il faut être en phase avec ce que l'on fait. J'ai envie de fixer et de composer des choses tout en gardant de la liberté autour.

Vous avez développé une technique de jeu qui vous est spécifique, pensez-vous écrire une méthode ?

S. L. : J'avoue qu'il me serait difficile de faire une méthode car je ne saurais par où

commencer... les années passant, j'utilise de nombreuses techniques très différentes. De plus je ne suis pas très doué pour la pédagogie. En revanche, je connais des pédagogues intéressés pour réaliser une méthode autour de mes différentes techniques et je pense qu'il y aura un jour un ouvrage.

Seriez-vous partant pour accompagner les batteurs au concours d'excellence de la CMF

S. L. : Si mon agenda me le permet, pourquoi pas et puis mon frère l'a fait déjà en éclairneur...

Quels sont les conseils que vous donneriez à un jeune musicien qui voudrait devenir professionnel

S. L. : Il y a toutes sortes de musiciens. Certains sont très bons accompagnateurs et le seront toute leur vie par passion; d'autres s'imposent comme soliste; d'autres sont musiciens d'orchestres symphoniques ou d'harmonie. La palette des métiers de la musique est large. L'important est de trouver sa voix et pouvoir être à sa place. Moi-même je n'avais pas prévu d'être un jour soliste. Je pensais tout simplement essayer de gagner ma vie en faisant de la musique. Et puis cela s'est imposé.

Vos projets ...

S. L. : Nous poursuivons nos tournées avec le Trio sud. Je fais aussi des concerts en solo et je suis en train de monter un groupe plus conséquent mais je n'en dirai pas plus parce que rien n'est encore fait.

*Propos recueillis par
Christine Bergna*



Contacts
www.sylvainluc.com ; Just
looking productions,
tel. : 01 43 44 03 03

Discographie récente
Trio Sud avec Jean-Marc Jafet
à la contrebasse et André ceccarelli, batterie
Ambre (Dreyfus Jazz/Sony
music)

Quelques repères

- 1965 : naissance à Bayonne
- 1988 : s'installe à Paris encouragé par Richard Galliano et Francis Lussus
- 1990 : première tournée avec Eric Le Lann
- 1993 : enregistre Piaia, premier disque solo
- 1999 : création du Trio Sud avec André Ceccarelli et Jean-Marc Jafet ; duo avec Stéphane Belmona ; rencontre Elvin Jones
- 2003 : victoire du Jazz pour le Trio Sud

Le DVD pédagogique et les musiques actuelles amplifiées

par Bernard Zielinski*

Pour compléter le *Guide pédagogique de la batterie* et le mettre à jour, je me fais un plaisir de vous présenter une nouveauté (janvier 2004) avec un grand maître de la batterie : Thomas Lang. Ce double DVD intitulé *Creative Control*, édité par Hudson Music, est un incontournable que vous devez absolument posséder dans votre collection.

Quels termes peut-on employer pour qualifier ce batteur hors norme que je surnomme « l'homme aux quatre mains et aux quatre pieds ». Après avoir visionné ce double DVD d'une durée de 5 heures 10 minutes, je vous laisserai le soin de lui trouver les qualificatifs qui lui conviennent.

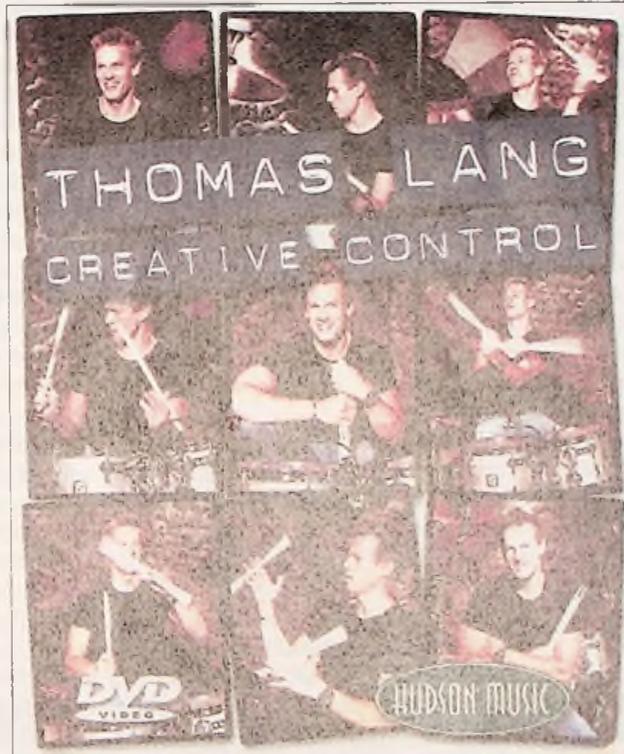
Mais avant toute chose, qui est Thomas Lang ? Autrichien, il a travaillé en parallèle la batterie, le piano et la flûte. Il a joué, entre autres, avec Géri Halliwell, Ronan Keating. Il utilise essentiellement la technique du coup Moeller** (coup du fouet), le contrôle des doigts et la technique Gladstone en les combinant. Dans certains contextes, il utilise surtout le poignet. Il est à l'aise aussi bien en prise tambour qu'en prise timbalier. Il utilise beaucoup les cross stickings**

Pour la technique des pieds, il joue talon levé et talon à plat, techniques qu'il utilise combiné pour obtenir les dynamiques. Sa technique des pieds est époustouflante car tous les rudiments qu'il a travaillés avec les mains, il les a travaillés également avec les pieds. Il joue à l'unisson, caisse claire et grosse caisse, des phrases très complexes, avec une facilité déconcertante.

Thomas Lang est un véritable showman, que ce soit en master-class ou en concert, pour le plaisir des yeux, il vous gratifie tou-

jours d'un numéro de jonglerie de baguettes à vous couper le souffle.

La technique est un terme musical qui est souvent mal compris et qui peut remettre en question les batteurs sur leur propre capacité. En ai-je assez ? Combien en ai-je vraiment besoin ? Et que dois-je en faire si je la possède ? Pour Thomas Lang, la technique est l'outil idéal pour exprimer



ses idées et jouer à l'aise avec énormément de fluidité. Elle induit le son, la coordination, le tempo...

En conclusion, pour Thomas Lang, si vous n'avez pas l'outil, vous ne pouvez pas vous exprimer ! Maintenant, à vous de le découvrir en visionnant ce double DVD.

Aussi, je vous mettrai un peu l'eau à la bouche en vous détaillant brièvement les thèmes abordés qui sont :

- la technique très avancée des mains et des pieds ;

- l'application des rudiments et l'orchestration ;
- le contrôle de la dynamique du pied ;
- la jonglerie des baguettes et le sens du spectacle ;
- le mécanisme ergonomique à la batterie ;
- l'interdépendance et coordination ;
- l'orchestration des multi-pédales (double grosse-caisse, double hi-hat, pédale twin fx) ;
- le travail de concepts créatifs ;
- l'effets de double pédale (grosse caisse et hi-hat) ;
- les concepts de grooves contemporains.

Commençons par le disque 1 et disons que cela commence bien, car nous avons le droit, en introduction, d'être gratifiés d'un petit solo intitulé *Dog*, histoire, dès le départ, de nous mettre gentiment les points sur les 'i'.

Après cela, Thomas Lang nous fait part de sa philosophie et de son approche de la batterie, de l'importance de travailler avec un click, un play-back, nous donne des conseils sur la manière de travailler chaque exercice qui demandera beaucoup de patience et de temps pour parvenir au but final.

... Et comme le dit très bien Thomas Lang : And now, let's go !

Chapitre I : Le frisé

- *exercice 1* : échauffement des mains à la caisse claire sur un thème puis orchestration sur les toms ;

- *exercice 2* : frisé alternatif linéaire ; la batterie est l'emploi de la symétrie et de l'ambidextrie. Travail main droite/pied droit, puis main gauche/pied gauche, puis orchestration sur les toms, sur les hi-hats ;

- *exercices 3 et 4* : application sur des groupes de 3 et 4 ;

- *exercice 5* : combinaison des exercices 1 à 4.

Pour conclure cette série, application de ces principes de base sur un solo de double hi-hats afin d'en percevoir l'utilité. À noter en plus de la performance technique, le petit numéro de jonglerie des baguettes.

- *exercice 8* : travail des pédales, talon levé et à plat ;

- *exercices 12 et 13* : frisé de 3, 5 et 7 avec les mains, puis avec les pieds, puis combinaison de ces frisés à l'unisson mains / pieds ;

- *exercice 20* : travail du shuffle à la double pédale ;

- *exercice 21* : travail des flas joués avec les mains, puis avec les pieds. J'ouvre ici une petite parenthèse pour parler de la technique pure tambour que Thomas Lang emploie avec le coup Lenglet**, dit bâlard, incorporé dans des cross stickings ;

- *exercice 24* : overlapping pattern** avec combinaison de fla.

Pour conclure ce premier chapitre, application de tous ces concepts sur trois solos.

Chapitre II : Le roulé

Travail du roulé avec accentuation du 2^e coup ;

- *exercices 33 et 34* : shuffle au pied gauche avec application d'un 3 pour 4 ;

- *exercice 35* : ostinato sur un bâton mêlé pied gauche sur un groove mozambique (travail du doublé pied gauche au hi-hat) ;

- *exercice 36* : travail du roulé main gauche/pied gauche au hi-hat, puis application sur des groies ;

- *exercice 37* : application de l'exercice précédent sur 3 hi-hats ;

- *exercice 38* : roulé à la double pédale de grosse caisse avec accentuation de la 2^e note, comme pour la technique des mains, puis application sur un groove.

Pour conclure ce deuxième chapitre, application de tous ces concepts sur un solo *Balkan* d'une durée de 6 minutes 12 secondes.

Chapitre III : Combinaison en frisé, roulé et coordination avancée

- *Exercice 50* :

a) combinaison du bâton mêlé aux pédales sur un ostinato suivant : DGGDGGDGGDGGDGGDGGDGGDGG ;

- b) puis bâton mêlé pied gauche, avec accentuation du pied droit joué talon levé et pied gauche joué talon à plat ;

- c) puis inversion du système précédent.

Thomas Lang insiste sur le travail de ces systèmes qui sont très importants pour les dynamiques et l'alternance des doigts.
Exercices 51 à 51.9 : application sur des overlappings avec des frisés, des roulés, des moulins, des volants, des groupes de 3, 5, 7, à l'unisson...

Pour mettre un terme à ce chapitre III, de nouveau un petit solo *Ben's repellant* incorporant tous ces principes d'une durée de 5 minutes 25 secondes.

Enfin spécial features, ouf ! Après tout ce déluge de notes, un spécial features pour nous reposer un peu en conclusion de ce disque 1. Hé bien, non ! Et c'est reparti, avec pour commencer un solo *Gen X European Tour 2003* d'une durée, tenez vous bien, d'une durée totale de 23 minutes 16 secondes. Alors, pour le plaisir des yeux et des oreilles, je dirai qu'il y a de quoi se régaler ! Je vous laisse la joie de découvrir ce solo où tout est passé en revue.

Ce solo est suivi d'un autre, moins long (5 minutes 25 secondes), mais cette fois-ci, nous retrouvons Thomas Lang au sein d'un trio (guitare et basse). Et pour conclure enfin, je dis bien enfin, Thomas Lang nous explique le choix de son matériel (Sonor designer, peaux Remo...).

Maintenant, passons au disque n°2. Je serai, cette fois-ci, très bref et vous laisserai la surprise de découvrir ce deuxième volet.

Chapitre IV :

Vous découvrirez l'orchestration des multi-pédales (double grosse caisse, double hi-hat). Le déplacement des pieds dans différents systèmes est extraordinaire.

Chapitre V :

Mouvement et mécanique. Il insiste sur l'importance de la condition physique. Regardez l'impressionnante masse musculaire des bras et vous comprendrez.

Chapitre VI :

Emploi de la pédale twin fx, coordination avancée et créativité des pieds. Vous pourrez, en sélectionnant l'exercice 91, entendre l'explication de la technique appliquée à l'utilisation de cette fameuse pédale twin fx.

Chapitre VII :

Stick tricks. Je qualifie ce chapitre de tour de jongleur, de l'acrobate et du magicien. Pour Thomas Lang, ce travail de baguettes est très important car il fait partie du jeu visuel de la batterie et du show. Je vous laisse la curiosité et le plaisir de découvrir tout ce que l'on peut faire avec deux baguettes. Et il y a de quoi, tenez vous bien, car ce chapitre VII a une durée de 20 minutes.

Chapitre VIII :

Solo et conclusion

Pour terminer ce disque n° 2, Thomas Lang commence par un solo d'une durée de 12 minutes 43 secondes. Je dirai que l'extra-terrestre « E. T. » a débarqué pour passer la revue générale de tous les concepts présentés (cross-stickings, emploi de la pédale twin fx, overlappings, effets de double pédale, grosse caisse, hi-hat, interdépendance, coordination, tour de jonglerie et j'en oublie certainement).

Ensuite, nous avons le droit à petite conclusion sympathique de Thomas Lang nous remerciant d'avoir visionné ce DVD en espérant que nous prendrons plaisir à travailler ses concepts.

Allez, une dernière pour la route ! Ok, on remet ça avec *Batti E Respiri* extrait de l'album *Aria* chez Polydor/Universal Music 2002, d'une durée de 3 minutes 40 secondes.

Enfin, enfin, c'est fini ! Mais pas du tout, avec son sens de l'humour et du show, Thomas Lang nous réserve une surprise : tour de magie ou pas ? Je n'en dirai pas plus. Courez vite vous procurez ce double DVD si vous voulez tout savoir !

Cet extra-terrestre, cependant n'en reste pas moins un simple être humain avec un cœur gros comme ça, d'une sensibilité touchante, car il dédie ce DVD à la mémoire de sa mère en ces termes : « *Du bist für immer in meinem berz* ».

Et encore un spécial features vous expliquant que vous pouvez télécharger ces exercices sur le site WWW.adobe.com, de même qu'une version du solo *Dog* est mixée, sans batterie, sur le MP3.

Bon courage !

Je vous quitte sur ces mots de Thomas Lang : Have fun !

B. Z.

Thomas Lang, creative control, DVD vidéo chez Hudson music ; e-mail: hudsoneuro@aol.com ; www.hudsonmusic.com

* Co-auteur avec Jean-Pascal Rabié aux Éditions Leduc des recueils : *La machine à groover, Y'en a marre du tintamarre !!!*. A collaboré à l'élaboration du *Guide pédagogique de la batterie* ; Professeur agréé HSMA.

** Lexique

- *Coup Moeller* : voir article dans le journal de décembre 2003.

- *Cross sticking* : technique de croisement de bras.

- *Coup Lenglet* : voir historique dans *Y'en a marre du tintamarre !!!*.

- *Overlapping* : chevauchement de systèmes.



les fiches de Frédéric Robert

Maurice Delage

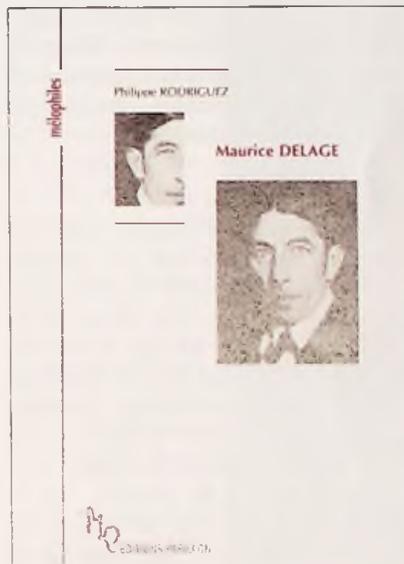
par Philippe Rodriguez

Éditions Papillon, coll. Mélophiles,
Genève, 2001.

Comme difficile ! Voilà qui s'appliquerait à bien des compositeurs français dont le nom commence par cette lettre : Duparc, Dukas, Duruflé, Dutilleul auxquels on pense naturellement mais aussi Maurice Delage, né, comme Jean Cocteau, en 1889, et dont le catalogue - à un numéro près ! - est aussi réduit, suite à une même et sévère autocensure, que celui de Maurice Emmanuel : trente et un opus, inédits compris. Maurice Delage fit partie de « la classe Ravel » avec Manuel Rosenthal et Roland-Manuel. Celui-ci nous le fit découvrir lors d'une de ses émissions « Plaisir de la musique » - à laquelle nous avons participé - à travers les *Quatre Poèmes Hindous* op.3 pour voix et ensemble instrumental (l'émission était consacrée à la mélodie française avec instruments), qu'il tenait de loin pour sa meilleure œuvre, soulignant à bon droit sa légère antériorité par rapport à *Pierrot Lunaire* de Schönberg. Et Roland-Manuel de préciser encore : « Quand on pénètre dans l'intimité de l'œuvre, on est frappé par l'abondance des richesses qu'elle enferme dans un cadre exigu. On découvre, ajoute-t-il, l'astucieuse subtilité d'un artisan qui assouplit la matière rebelle et discipline les formes, à la façon d'un sculpteur japonais (...). Aucun artisan n'a remis plus souvent son ouvrage sur le métier. Il n'eut jamais de censeur plus sévère que lui-même ». Aussi Philippe Rodriguez a-t-il justement sous-titré sa monographie de Maurice Delage - la première en date - : « la solitude de l'artisan ».

Faisons d'abord le point justement sur la vie de Maurice Delage, sa vocation et sa dette envers Ravel. Sa vocation, comme

celle de son contemporain Louis Durey, fut pareillement provoquée par la découverte de *Pelléas et Mélisande*, mais, cette fois, en 1902, lors de la création qui fut à l'origine de la fondation du *Cercle des Apaches*, constitué quelques mois plus tard, et qu'en décembre 1903 Maurice Delage, entraîné par le poète Léon-Paul



Fargue, rejoindra. Il comptera parmi ses membres, jaloux de leur indépendance et épris de modernité, Ravel qui dédiera à Maurice Delage *La Vallée des Cloches*, le dernier des *Miroirs* pour piano. Retenons bien que Ravel conseillera Maurice Delage plutôt qu'il ne lui prodiguera un véritable enseignement.

En 1911-1912, un long voyage aux Indes et au Japon marquera à jamais Maurice Delage dont l'inspiration puisera alternativement ses supports littéraires pour les mélodies - part essentielle de son catalogue - chez les poètes français, anciens ou modernes, et la poésie japonaise ou hindoue. À propos des *Trois chants de la jungle*, inspirés au compositeur par ses propres souvenirs autant que par *Le Livre de la jungle* de Kipling, Philippe Rodriguez fait observer qu'« On

retrouve là ce mouvement caractéristique de son œuvre : retour en Orient après inflexion du côté de l'Occident » (p.97). Certes, lorsqu'il commente, au piano seul cette fois, les *Contrerimes* de Paul-Jean Toulet (qui lui aura dicté sa mélodie *Toute allégresse*), il s'échappera à grands traits de sa concision coutumière. Selon Philippe Rodriguez « C'est, pourrait-on dire, l'anti-Delage tel que vécu jusque là. Subitement ce grand maître du parler mallarméen, cet admirateur du haï-kai japonais et de la litote française semble ouvrir toutes grandes les vanes de son cœur : un torrent s'en échappe » (p.91). Mais il ne s'agit là que d'une parenthèse alors que les *Cinq mélodies* op.12 à 16 - dont *Toute allégresse* déjà citée - présentent une sorte d'unité dans le choix des auteurs, tous français, rompant ainsi avec les sources d'inspiration extrême-orientale des Haï-Kais (*Sept Haï-Kais* op.9) ». « Il y a, note encore notre exégète, comme une constante chez Delage qui alterne l'Orient et l'Occident, véritable mouvement pendulaire auquel son inspiration est soumise, comme si le compositeur, par souci d'équilibre, obéissait à une rythmique nécessaire à son art » (p.84).

S'étonnera-t-on de la rencontre de Maurice Delage et de La Fontaine dont il mit en musique, après André Caplet, ces deux fables : *Le Corbeau et le Renard*, *La Cigale et la Fourmi* ? « Homme et produit du XX^e siècle, il (Maurice Delage) avait, à sa manière, des points communs avec le poète : même égoïsme - pourquoi ne pas le dire -, même culture classique, même goût rationaliste de la vérité et de l'exactitude dans l'observation, et sans doute, une même connaissance désabusée des passions humaines. D'où le ton primesautier et quelque peu caustique des textes de La Fontaine, répercuté dans la musique. Rappelons à ce sujet que La Fontaine avait puisé une partie de son inspiration dans les récits de l'Indien Pilnay, traduits en 1644 sous le titre « Le Livre des

Lumières », la fable étant un genre très prisé dans l'Inde ancienne. Que Delage ait rencontré La Fontaine sur son chemin de musicien est donc en quelque sorte naturel » (p.93). Et notre historien d'ajouter : « La précision et la métrique variée du discours poétique ne peuvent que séduire un compositeur épris de concision et de brièveté. À cet égard, les *Deux Fables de La Fontaine* sont, au paysage français, ce qu'étaient les *Sept Hai-Kais* à l'esthétique japonaise : une quintessence voulue, superbement assumée » (p.95).

Les ultimes mélodies de Maurice Delage, mort en 1961, remontent à 1955. Ce seront *Trois Poèmes* désenchantés qui « conjuguent l'accablement d'un septuagénaire, devenu presque aveugle et tourmenté par le cancer, à l'angoisse existentielle d'un jeune poète : le matin vu du soir... » (p.140). Ils avaient été précédés, en 1950, de la mélodie *In morte di un samurai*, le sommet de l'œuvre vocal de Maurice Delage, qui illustre la permanence du cycle delagien avec, « pour cadre, la concision et le dépouillement extrême-oriental qui aboutit à une économie de moyens extrêmes solidaire d'un grand raffinement lyrique » (p.125). *In morte di un samurai* parvient par la déclamation du discours à paradoxalement saturer l'émotion en une expression toujours mesurée, rigoureuse et sobrement poétique : celle que même savaient pratiquer les vieux samourais » (p.135). Mais en 1954, avec le poème symphonique *Le Bateau ivre*, d'après Rimbaud, « ayant clos définitivement le cycle extrême-oriental, source de pages d'une inspiration très belle et personnelle, Delage retrouvait jusqu'à sa mort les rivages français » (p.135). « j'écris un poème catastrophique », confiait-il à au chef d'orchestre Ernest Ansermet, « Le terme catastrophique, souligne l'auteur, étant pris dans son sens littéraire et peu usité, mais oh ! combien poignant de dénouement. L'une et l'autre évoquent le tragique de la vie arrivant à son terme » (p.125). « Le poème de Rimbaud, note encore Philippe Rodriguez, devenu préfiguration de sa propre existence révèle du même coup celle du compositeur. Tous les deux ont été fidèles à leur secret credo, à leurs impulsions, aux images fondamentales qu'ils choisirent dès leur âge tendre et les firent ce qu'ils furent. Donc confession allégorique de leurs aspirations et de leurs contradictions » (p.138).

Plus réduite encore que la musique symphonique, l'œuvre de chambre, si l'on

fait abstraction de la majorité des mélodies conçues avec ensemble instrumental, se limite au *Quatuor en ré mineur* daté de 1949. « Œuvre tendue, âpre, chaotique, difficile d'accès – pour les instruments comme pour les auditeurs – car en constante gésine, en perpétuelles résurgences » (p.127)¹⁾. Comme l'écrivait René Dumesnil, en 1961, au lendemain de la mort de Maurice Delage : « Ce musicien (...) a montré envers lui-même une sévérité qu'on a pu dire excessive (...). Il ne voulait rien laisser qui put un jour paraître indigne de lui survivre. En un temps de facilité, cette exigence impitoyable d'une conscience indifférente à l'applaudissement, à toute espèce de succès, peut paraître comme une protestation salutaire mais qui a peu de chances d'être entendue » (p.145). Depuis l'enregistrement de ses mélodies avec piano (signalé dans la discographie p.150), Maurice Delage est, assurément, sorti de son purgatoire, mais sa leçon, toujours valable, aura-t-elle été, pour autant, entendue ?

P.S.

Nous avons relevé quelques – légères – erreurs matérielles dans cette approche sérieuse. Inghelbrecht se prénommaît Désiré-Émile et non Émile-Désiré (p.12). Ravel ne mit pas en musique des « poèmes grecs », il harmonisa pour chant et piano des *Chansons populaires grecques* (p.16). À propos du procès en révision de Dreyfus, il eût été préférable de préciser que la demande fut acceptée fin 1898 et non 1897. Le procès proprement dit se déroulera plus tard – Dreyfus ne devant être, enfin, réintégré dans l'armée qu'en 1906. Mme Marguerite Blanc-Audra ne s'appelait pas Blanca Audra (p.70). Enfin, les *Quatre Poèmes Hindous* sont avec ensemble instrumental et non avec orchestre (p.147) – la formation requise, autre nouveauté pour l'époque, excluant le piano. Une remarque, mais qui n'incrimine pas, cette fois-ci, le biographe : c'est pousser un peu loin l'admiration de l'Extrême-Orient et de l'art japonais que d'avoir honoré la mémoire du Général Tojo, criminel de guerre notoire, jugé, condamné et exécuté comme tel en 1948 ! (p.130).

Note

1) - Le dernier opus catalogué, une *Suite pour quatuor*, datée de 1958, est demeuré manuscrit comme deux des quatre ouvrages symphoniques.

La note bleue

Une vie pour la musique

de Michel Glotz

Éditions J.-C. Lattès, 2002.

« Certains instants magiques ressortent d'un état de grâce inexplicable et cependant si perceptible aux êtres sensibles et ouverts. D'autres génies après Chopin, Debussy les ont appelés si poétiquement "la note bleue". Nous touchons là au mystère de l'art, à l'ineffable, d'où le titre de ce livre. La "note bleue" s'invite au cœur de ceux prêts à la recevoir* ».

Avant de s'établir à son compte imprésario - il nous a conté cette expérience dans un premier livre de souvenirs¹⁾ - Michel Glotz fut directeur artistique chez Pathé-Marconi. Les chapitres relatifs à cette profession sont d'autant mieux venus qu'il n'existait à ce jour, sauf erreur, qu'un livre de mémoires sur cette corporation : celui de Piero Coppola²⁾. Regrettons, en passant, que le directeur artistique des prestigieux disques Erato, Michel Garcin, n'ait pas eu le loisir de rédiger les siens comme il nous confia l'avoir projeté³⁾.

Pour être peu 'spectaculaire', ce métier de directeur artistique d'une firme de disques suppose de solides qualités non seulement musicales mais humaines : « J'avais conscience, écrit Michel Glotz, du fait que tout ce que je ferai se rapportant à la musique inclurait une gestion morale, musicale et personnelle de la carrière de mes artistes, que ce soit à travers le disque (qui allait occuper ma vie) ou dans mon futur métier d'imprésario » (p.52). Sa rencontre avec son prédécesseur et supérieur hiérarchique Peter de Jongh fut capitale : « De ce jour, ma passion pour la musique passa du stade de l'écoute personnelle, de la passion d'amateur (au meilleur sens du terme), à une vie active dédiée tout entière à la musique, aux artistes, au service des compositeurs et de leurs interprètes, avec toute mon âme et cet enthousiasme qui, près de cinquante ans plus tard, ne s'est pas éteint » (pp.53-54). En résumé, selon l'auteur, « ce livre se propose d'éclairer

d'une manière un peu nouvelle et introspective un certain nombre de personnalités qui ont marqué le XX^e siècle, et de répondre aux innombrables questions que se posent non seulement les gens qui s'intéressent à l'art, aux artistes et aux créateurs, mais aussi le public en général ». Et d'ajouter qu'« Il fallait qu'un de ceux qui avait vécu - et vit encore aujourd'hui près de certains des plus illustres d'entre eux - dise ce qu'il avait vu, ce qu'il avait ressenti et ce qui est sa vérité » (p.12).

En 1965, Michel Glotz quitta Pathé-Marconi, avec regrets, certes, mais en conservant, par-delà sa nouvelle profession d'imprésario, des liens que la firme même lui avait demandés. La distance est-elle si grande entre le directeur artistique et l'imprésario ? Michel Glotz la définit ainsi : « Il s'agit avant tout de découvrir les artistes, les suivre pas à pas dans leur vie artistique mais aussi dans leur vie personnelle de manière à les mieux comprendre, à les mieux intégrer, bref, de les prendre en charge (...). Il faut faire monter vers l'Olympe ceux déjà très avancés dans la carrière et qui vous font l'honneur de vous confier leur destin, mais aussi se remettre perpétuellement en question dans le choix de nouveaux artistes, en les suivant, en les examinant avec le maximum d'intensité, dès lors qu'ils vous intéressent et que vous sentez en eux quelque chose d'exceptionnel » (p.161).

L'auteur fait alterner des chapitres de mémoires proprement dits avec d'autres consacrés à des souvenirs sur sa collaboration avec les disques Pathé-Marconi ou sur des 'stars' de la musique classique qu'il a intimement fréquentées. Comment procéder autrement qu'en feuilletant ces dernières pages à mesure qu'elles se présentent ? Disons tout de suite que nous avons retenu seulement celles qui nous ont semblé d'un intérêt primordial. La première de ces célébrités évoquées est la pianiste Marguerite Long qui fut son professeur de piano (pp.37-54). Si 'classique' qu'ait été considéré son jeu, Marguerite Long apprit à Michel Glotz le piano 'de l'intérieur' : « Elle m'a rendu intime Ravel, Fauré, Debussy ou les Espagnols Falla, Albéniz et Granados (p.45). Fauré, ajoute-t-il plus loin, peut (...) être heureux là où il se trouve. Lui qui avait horreur d'être 'joué sous un abat-jour' voit ici sa musique s'éclairer comme un mer-

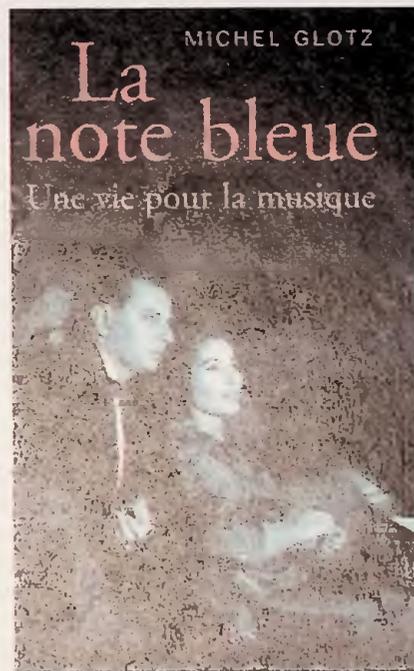
veilleux paysage provençal dans la lumière de la fin de l'après-midi » (p.49). Passant à la danse (pp.55-67), Michel Glotz qui ne fut lié, cette fois, à aucune 'étoile' si l'on peut dire, nous livre des appréciations sur ce que fut le ballet au XX^e siècle après son étonnante fusion avec la symphonie dont il est redevable à Serge de Diaghilev : « Pour ma part, écrit Michel Glotz, le ballet a vraiment été un des arts capitaux du XX^e siècle ; celui qui s'autorisa, avec la plus sûre intelligence et d'une manière totalement cohérente, des avancées stylistiques et rhétoriques qu'aucune époque antérieure n'avait pu seulement imaginer » (p.58). Les musicologues spécialisés dans le XX^e siècle ne pourront faire fi de ces remarques pertinentes auxquelles nous ajouterons celle-ci : « La danse ajoute à la musique et à la peinture une dimension particulière, abstraite et linéaire, transforme le corps humain en un arc virtuel qui dessine, à travers l'espace, une magie et une transcendance de la beauté » (pp.66-67). Les biographes à venir de Francis Poulenc ne pourront, eux, ignorer le chapitre (pp.89-104) dédié à ce compositeur dont le portrait nous est si fidèlement restitué (pp.89 et 104), avec ses côtés moine et voyou par lesquels il se définissait lui-même. Michel Glotz propose, en outre, une explication de la diffusion populaire universelle de l'œuvre de Poulenc, privilège assez unique, presque entièrement enregistrée du vivant de son auteur, en dehors des 'cas' Ravel et Stravinsky. « Ce succès me semble dû à cette merveilleuse alchimie entre une musique savante mais aussi sans prétention et une essence vraiment populaire - au sens ethnologique du terme - qui pouvait dans la mémoire collective d'un peuple paysan » (p.103). Fort bien ; mais n'y eut-il, en dehors de Poulenc, que les 'cas' Ravel et Stravinsky ? Passe encore pour le premier en matière de populari-

té, puisque c'est de cela qu'il est question, mais nous restons plutôt dubitatifs quant à Stravinsky. Et n'y eut-il pas des 'cas' Kurt Weill et Gershwin ?

Le titre du chapitre suivant en dit long sur ce qu'un directeur artistique d'une firme de disques, qui n'a jamais mâché ses mots, peut nous rapporter à propos « De l'ère Liebermann en particulier, des directeurs de théâtre et des metteurs en scène en général » (pp.169-184). Liebermann, nous dit-il, « avait une haute idée de sa fonction, de ses pouvoirs, de sa charge presque régaliennne, absolue, exigeante. Mais, en contre-partie, il se faisait une idée très démocratique de ce que devait apporter à chaque contribuable, fut-il de la Creuse ou de

Bretagne, un opéra national subventionné par l'impôt. Très tôt, il négocia des retransmissions radiophoniques et/ou télévisées des spectacles, ce qui favorisa aussi la connaissance et la reconnaissance de 'l'ère Liebermann' à travers le monde ». Et Michel Glotz d'ajouter que : « Pour sa santé, et son confort, il (Liebermann) échappa heureusement aux premiers temps de l'expérience Opéra-Bastille qui n'a vraiment trouvé

un directeur à sa juste mesure que dix ans après son inauguration et ses multiples nominations politiques, pour ne pas dire politisées » (p.174). En matière de mises en scène, Michel Glotz s'en prend avec une bienfaisante véhémence à des « productions d'opéras souvent scandaleuses dont la faute incombe à des metteurs en scène despotiques, trop souvent incultes musicalement » (pp.11-12). Plus loin il s'écrie : « Je préfère passer sous silence tant et tant de mises en scène - si on peut les qualifier ainsi - simplement révoltantes de non-professionnalisme, d'incompréhension des partitions et des livrets. Lorsqu'ils nous imposent des inepties qui prétendent au scandale et glorifient



le misérabilisme, ces pauvres prétentieux - intellectuels ou non - ne font que remuer les ficelles de la facilité, du mauvais goût et de la bêtise » (p.184).

Passons à Maria Callas (pp.185-209). « On a beaucoup écrit sur cette chanteuse d'exception, à peu près tout et n'importe quoi de son vivant, et peut-être plus encore après sa mort brutale en 1977 » déplore notre mémorialiste à qui nous devons bien des mises au point : « Pour moi, qui l'ai connue de si près, qui ai travaillé pendant des années avec elle, qui l'ai accompagnée un peu partout, je ne garde d'elle que des souvenirs d'une femme exceptionnelle, exigeante comme peu, et d'un tempérament très attachant, au plus loin du monstre d'orgueil et de caprices qu'on a pu décrire » (p.191). Aussi Michel Glotz condamne-t-il sans appel la pièce de théâtre consacrée à Maria Callas par Roman Polanski, avec, dans le rôle titre, Fanny Ardant (p.197). Maria Callas, comédienne autant que chanteuse, disait souvent : « Je ne suis pas une chanteuse qui joue, mais une comédienne qui chante » (p.195). Aussi notre mémorialiste nous apprend-il, témoignage très instructif puisque émanant d'un directeur artistique d'une firme de disques : « Maria Callas savait que la beauté naît de la passion, par l'intensité de l'expression dramatique plus que de la simple beauté de l'émission. De sorte que, au cours d'un enregistrement si elle avait le choix entre deux notes, deux mesures, l'une parfaite et l'autre moins, mais plus expressive, elle choisissait toujours la seconde » (p.201). Selon Michel Glotz, il y eut l'avant/et l'après-Callas : « Aucune autre chanteuse, souligne-t-il à bon droit, ne peut légitimement revendiquer un tel titre de gloire, Avant, explique-t-il, c'était un répertoire - notamment italien - conventionnel, presque désuet : tout au moins figé dans des conventions obsolètes et presque toujours délaissé, faute de combattants. Maria a non seulement renouvelé l'approche dramatique des grands rôles de Verdi ou de Puccini, mais elle a permis de redonner à l'opéra romantique italien (Bellini, Donizetti...) des lettres de noblesse qui s'étaient considérablement ternies faute d'interprètes. La passion lyrique actuelle lui doit beaucoup » (p.200).

Venons-en au prestigieux chef d'orchestre allemand Herbert Von Karajan (pp.211-238). Il y eut dans sa carrière

deux constantes : tout d'abord une attitude constamment tournée vers l'avenir, faisant fi du passé, si glorieux fût-il : « C'était très stimulant, comme une cure de jouvence permanente » (p.228). Par ailleurs, Karajan était d'autant plus exigeant vis-à-vis des autres qu'il l'était d'abord à l'égard de lui-même, travailleur acharné, visant à un constant dépassement de soi, souvenir de ses expériences de sportif (p.234). Quelques réserves qu'inspirent son attitude dans l'Allemagne d'Hitler, Herbert Von Karajan avait une conception démocratique de ses concerts : « (...) dans chacun des contrats importants de Karajan à l'étranger, était spécifiée la proportion des places qui ne pouvaient pas être vendues à un prix supérieur à x, de manière à ce que la jeunesse ou les gens ne disposant pas de ressources nécessaires puissent néanmoins entendre ses concerts. Lorsque l'équilibre financier était menacé par cette exigence, j'avais l'ordre de baisser son cachet en conséquence, de manière à ce que ce principe puisse être toujours respecté. Karajan disait toujours : « Je ne veux pas diriger seulement pour les 'vieux musicaux' ce qui en dit long sur la validité des ragots pernecieux transformant Karajan en chef d'orchestre de la jet-set » (p.222).

Michel Glotz nous présente ensuite le pianiste Weissenberg (pp.239-268) comme un interprète hors pair, certes, mais d'une grande culture et de fréquentation aussi agréable en privé que sur un plateau. D'une sobriété extrême, son jeu a été accusé, à tort, d'être froid : « Jamais on ne relèvera dans son jeu un geste inutile ou spectaculaire » (p.249). Alexis dit Sigi Weissenberg le doit, à en croire Michel Glotz, à une année sabbatique qui fut sans doute une expérience unique dans l'histoire de l'art musical mais risquée, « Car dans ce métier plein de férocité, le plus difficile n'est pas de disparaître mais de revenir, et de réussir son retour » (p.246), fait observer Michel Glotz qui constate que « Son jeu était devenu celui d'un très grand maître et aussi l'expression d'une réflexion qui dépassait de beaucoup la virtuosité pour atteindre au cœur même de la musique, son essence et sa raison d'être » (p.249). On regrettera en passant que, pour souligner l'extrême musicalité de ce pianiste, il n'ait pas été fait état d'un bel enregistrement, réalisé précisément par les

disques Pathé-Marconi, de mélodies de Rachmaninov avec le ténor Nicolai Gedda⁴). La dernière vedette évoquée est la basse italienne Ferruccio Furlanetto (pp.299-300), tenue par Michel Glotz pour « le Chaliapine italien, la plus grande basse actuelle, pour le répertoire italien, russe et français. Je ne mentionne pas Mozart car il est Mozart » (p.299). Mais, au terme de pages pour le moins élogieuses, Michel Glotz prend la précaution de préciser que : « Si le lecteur a le sentiment que seules l'affection et l'amour m'ont dicté ce chapitre (...) qu'il se détrompe. J'ai procédé à une étude très attentive de Ferruccio Furlanetto, qui aurait pu être critiquée tant elle est raisonnée » (p.300).

Michel Glotz a sous-titré son livre « Une vie pour la musique » - un titre glorieux qu'il peut partager avec les plus brillants interprètes, ce qui lui aura valu - juste retour des choses - des satisfactions, des bonheurs même que nous lui saurons gré d'avoir cherché à nous faire partager.

F. R.

P.S.

Quelques - légères - erreurs à signaler : *Les Forains* et *Les Mirages* (et non *Mirages*) sont des ballets d'Henri Sauguet et non de Georges Auric (p.64).

Il n'y a qu'un seul *Nocturne* posthume de Chopin, assurément "sublime" (p.263).

* Duke Ellington a mentionné cette fameuse "note bleue" tout au long de sa vie. Cette allusion poétique est, me dit-on, fréquemment utilisée dans le monde merveilleux du jazz. (Note de l'auteur)

Notes

1) Michel Glotz : *Révéler les Dieux*, Robert Laffont, 1981.

2) Piero Coppola : *Dix-sept ans de musique à Paris 1922-1939*, F. Rouge (Lousanne), réimpr. Sotkine, 1982.

3) Voir nos souvenirs sur Michel Garcin dans J-CMF n°453 - juin 1995.

4) 1 disque 30cm/33t mono/stéréo C 063-10585.

Stages



□ La 2^e Académie d'été du Festival de Saint-Riquier, aura lieu du 11 au 17 juillet 2004. L'équipe des Professeurs est composée de : Michel Barré, trompette/cornet, professeur au CNR de Reims ; Eric Brisse, cor, professeur au CNR d'Amiens et à l'ENM de

Cambrai ; Thierry Pochet, trombone, professeur au CNR d'Amiens et à l'ENM de Cambrai ; François Thuillier, saxhorn, euphonium, tuba, professeur au CNR d'Amiens ; Florence Gallet, piano d'accompagnement, accompagnatrice au CNR d'Amiens. Pendant la semaine, et chaque jour : Cours collectifs, travail technique (chauffe, respiration, etc...); Cours individuels avec piano pour les œuvres concernées ; Travail d'ensemble par classe et inter-classes.

Préparation des concerts journaliers et du concert de fin de stage, en petites et grande formation ; Approche du répertoire original pour ensemble de cuivres (Gabrieli, Debussy, Ravel, Castérède, ...)

Concerts en extérieur, audition avec piano. Les stagiaires et leurs professeurs assureront la première partie du concert du German Brass (dixtuor de cuivres formé des grands Orchestres Symphoniques Allemands comme l'Orchestre Philharmonique de Berlin, l'Opéra de Berlin, de Hambourg, Stuttgart, Munich...) le vendredi 16, dans le cadre du Festival.

Le trompettiste Uwe Koller, trompette solo de l'Orchestre de l'Opéra de Berlin et membre du German Brass proposera une master class à l'ensemble des stagiaires. Une commande pour la création d'une pièce pour ensemble de cuivres a été proposée. Celle-ci sera travaillée pendant la durée de l'Académie et présentée au concert du 16. L'œuvre a été demandée au

Trompettiste et Compositeur Thierry Caens qui dirige l'ensemble "Les Cuivres Français", qui fut Soliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris, et maintenant professeur au CNSM de Lyon. Le compositeur sera présent pour finaliser le travail. Un concert programmé le 17 se déroulera dans un autre lieu que St Riquier.

Académie d'été, Festival de Saint-Riquier, BP 3, 0135 Saint-Riquier, tél.: 03 22 28 20 20 (inscriptions jusqu'au 15/05/2004).

□ Aurel (26) accueille du 25 au 31 juillet, un stage musical dédié à la **musique de chambre** avec Le Trio de Poche et le Duo Coste (Fabrice Ferez, hautbois ; Stéphane Philippe, clarinette ; Christian Bouhey, Basson ; philippe Roux, guitare).

Trio de poche, 46 bd des martyrs de la résistance, 21000 Dijon.

□ Le centre de musique sacrée de Sainte-Anne d'Auray organise **Les assises de l'art sacré** qui se dérouleront du 19 au 22 mai et accorderont une large place à l'harmonium : en ouverture le 19 mai, première publique du nouveau disque de la maîtrise de Sainte-Anne d'Auray ; le 20 mai, patrimoine breton ; le 21/05, orgues, polyphones et harmoniums à Ste Anne d'Auray ; 22 mai, quelques regards sur le patrimoine du XIX^e s.

Centre de musique sacrée, 9 rue de Vannes, 56400 Sainte-Anne d'Auray, tél. : 02 97 57 55 23 ; Harmoniums en péril, 2 chemin du combat, 29300 Quimperlé.

Festivals

□ **Les festivals en Poitou-Charentes** : Festival de la voix les 29 et 30 mai à Pons ; Festival musique et concours en Haute-saintonge le 11 juillet à Montlieu la Garde ; festival de musiques populaires en Nord Aunis les 5 et 6 juin à Chatelaillon ; Festival Eurochestries du 9 au 19 juillet à Lençloître et du 19 au 30 juillet à Jonzac et Pons (www.eurochestries.com) ; Jazz entre les deux tours du 1^{er} au 10 octobre.

Fédération musicale de Poitou-Charentes, 7 rue Mozart, 17500 St Germain de Lusignan, tél. : 05 46 48 31 26 ; fax : 05 46 86 12 29 ; e-mail : f.m.p.c.@wanadoo.fr

□ Hyères accueille les 4, 5 et 6 Juin 2004 le **Festival de l'anche**. Tous les concerts au Forum et dans les caniers sont gratuits, ainsi que les ateliers et l'entrée du Salon.

Pour sa 5^e édition, le Festival de l'Anche propose une programmation franco-italienne de haut niveau ! avec du jazz (Michel Portal, Belmondo quintet, du hard bop Michel Pellegrino quartet) et du classiques (Rocco Parisi Quartet, Balarm Sax Quatuor). Concert classique avec l'Orchestre d'Harmonie du TPM (Toulon Provence Méditerranée) sous la direction de Jean-Louis Estier au Forum du Casino le Samedi 5 Juin 2004, 16h. Parallèlement au festival, le salon de la canne de Provence propose des Ateliers créatifs et récréatifs à partir de la canne de Provence (calligraphie, confection de paniers et de flûtes) ; des Visites guidées dans les plantations de cannes, chez Rico International (8001 route de Pierrefeu, Hyères) ; une Conférence sur « Le monde de l'Anche » par Jean-Marie Heinrich, bassoniste et chercheur.

Le Festival de l'Anche, avec le soutien de la Confédération Musicale de France, reconduit le **Concours de l'Anche d'Or**, destiné à promouvoir la pratique musicale amateur. Sera récompensé le soliste ou le groupe amateur qui mettront le plus en valeur l'anche, quel que soit l'instrument, la composition de la formation ou le style de musique (classique, jazz, traditionnel). Musiciens, à vos anches et que les meilleurs gagnent !

www.festivaldelanche.com

□ Pour fêter ses 130 ans d'existence, la **Musique municipale « La concorde »** fondée en 1874 organise un Festival de musique populaire de la délégation de

Boulogne-sur-Mer, les 14, 15, 16 mai à Desvres. The Forester Brass Band est l'invité du concert de gala, le 15 mai au soir.

Musique municipale « La Concorde » de Desvres, mairie de Desvres, place Léon Blum, 62240 Desvres.

□ La Moselle possède plus de 600 orgues et afin de valoriser ce patrimoine culturel depuis 1994, le **Festival Route des orgues en Moselle** met tout en œuvre pour promouvoir l'instrument. L'édition 2004 vivra sous le thème "À quatre temps, la musique en Moselle des origines à nos jours". Elle sera composée de sept étapes et d'un vingtain de concerts à partir du 30 avril, jusqu'en octobre.

Programme sur le site du Conseil général de la Moselle : www.cg57.fr (grands dossiers)

□ Les **Journées Lagraulet** auront lieu, cette année, les 16, 17 et 18 juillet 2004, en pays gascon. Hautement convivial, ce festival d'art lyrique en pleine ascension, est une alternative champêtre aux grands rendez-vous musicaux de cet été dans le Gers. Au programme : concerts dans l'enceinte de l'église romane du village ; cours d'interprétation et de gospel ; diverses animations de rues, expositions...

"Journées Lagraulet", Laurence Mingaud et Agnès Rouvière, 23 rue Albanie Regourd, 31000 Toulouse, tél : 05 61 62 07 78, fax : 05 61 62 45 23 ; e-mail : com.lesfilles@wanadoo.fr

□ Le **Festival des Musiques Marseille** se déroulera du 7 au 16 mai. Cette 17^e édition privilégie, entre autres, l'émergence de jeunes compositeurs, les croisements entre la musique, les technologies et les autres disciplines : vidéo, danse, théâtre.

GMEM - Centre National de Création Musicale, 15, rue de Cassis - 13008 Marseille ; tél. : (33) 04 96 20 60 10 - fax : (33) 04 96 20 60 19 <http://www.gmem.org>

Appel

□ Pour la programmation du 1^{er} **Festival de Musiques Actuelles** qui aura lieu les 4 et 5 septembre 2004, la Maison des jeunes de Marolles et l'association de préfiguration du festival, lancent un appel d'offre aux groupes pro, semi-professionnels et amateurs. Cette manifestation se déroulera en plein air sur deux jours et deux soirées, sur une scène de 120 m² et un terrain de 13 000 m²

Si vous souhaitez participer, envoyez vos démos à **MJM, Festival de Musiques actuelles**, 7 rue des orfèvres, 94440 Marolles, Jean Duprat / Antoine Bourry, tél. : 01 45 99 44 99 ; 06 60 95 68 99.

Concerts

□ Après la rencontre de 120 musiciens pour le concert intitulé l'Harmonie dans tous ses états, avec les orchestres de Jonzac, Mirambeau, Montendre et le big band de la Haute Saintonge en avril, la Charente maritime accueille pour 4 représentations en mai l'Opérette, **Vienne chante et danse** de Jack Ledru sous la direction de Claude Révolte. Rendez-vous les 8 et 9 mai à la salle des fêtes du château de Jonzac et les 15 et 16 à la salle polyvalente de Pons.

Ecole des arts, 7 rue Mozart, 17500 St Germain de Lusignan ; tél. : 05 46 48 31 26 du mardi au samedi de 15 h à 18 h.

□ L'ensemble **Trombone Plus** créé en 2002 rassemble des trombonistes professionnels et amateurs de Provence sous la direction de Marc Dorel. Cet ensemble propose un répertoire varié de la renaissance au jazz.

Vincent Elix, tél. : 04 90 95 11 77 ou aude.locatelli@up.univ-aix.fr

□ Le Centre des Arts d'Enghien-les-Bains propose 4 mois de **créations chorégraphiques contemporaines** avec la volonté de privilégier à travers la création contemporaine, l'image et les technologies. Le 13 mai à 21h : Folie, dans le cadre des « Escales en Val d'Oise », chorégraphie de Claude Brumachon, Quinze danseurs évoluent dans l'espace vide d'un champ de bataille, avec le peu d'espoir qu'ont les gens du petit peuple ; le 18 juin à 21h : Sens 2 Ses 2, création de Pedro Pauwels en résidence au centre des arts. Sens est né du besoin de montrer que la danse n'est pas qu'un art visuel, tout du moins pas essentiellement, en donnant au spectateur un regard tactile et sensoriel sur le mouvement.

« centre des arts » d'Enghien-les-Bains
12-16, rue de la Libération, 95 880
Enghien-les-Bains, tél. : 01 30 10 85 59

□ Le **Big band d'Aix en Provence** créé en 1970 par son chef actuel Alain Genre, dépend de la musique municipale d'Aix en Provence société qui a vu le jour en 1912. L'orchestre propose un program-

me exceptionnel pour mettre du Swing dans vos oreilles.

Alain genre, tél. : 04 42 26 37 32 ; Jean-Marie Fouque, tél. : 04 42 60 06 37 ; Aude Locatelli, tél. : 04 42 96 33 81.

□ Les Chœurs de **Gonzaga University Choir et de Gregorien Schola** chanteront sous la direction de Edward Schaefer des d'œuvres de Durufle, Poulenc, Rachmaninoff, Vandervelde et des Negro Spirituels à l'Eglise St Sulpice de Paris, le dimanche, 16 mai, 2004 à 16h (entrée gratuite).

□ L'Eglise de la Trinité à Paris accueille le jeudi 27 mai à 12h45 le **Chœur du Southwestern Missouri State University** pour un concert chanté sous la direction de Guy Webb avec des œuvres de : Des Pres, Chesnokov, Thompson et des Negro Spirituels ... (entrée gratuite).

□ Du 4 au 14 mai dans toute la France, le **batteur japonais Akira Jimbo** sera en tournée avec Pierre-Etienne Michelin et Robert Cooper à l'occasion du lancement des nouvelles batteries Yamaha.

(En mai à : Rennes, le 4 ; Béthune le 5 ; Nancy le 6 ; Paris, le 7 ; Lyon, le 10 ; Montpellier, le 11 ; Agen, le 12 ; Limoges, le 13 ; Tours, le 14. www.yamaha.fr

Concours

□ La Ville de Sarre-Union et la Société Philharmonique organisent, en étroite collaboration, avec le Conseil Régional d'Alsace, le Conseil Général 67, l'ADIAM 67, la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace et la Fondation Robert Schuman, le **Concours européen MUSIQUENFAMILLE 2004**, le samedi 5 juin 2004. Ce concours est ouvert aux familles de musiciens ou de chanteurs. Sept prix seront décernés cette année. Le délai d'inscription est fixé au 1^{er} mai 2004.

Concours Musiquenfamille, 7 rue du Chalet - 67260 Sarre-Union, tél. : 03 88 00 36 97 ; 06 08 01 63 58 ; email : musiquenfamil04@aol.com ; www.musiquenfamille03.fr.st

□ Un **Concours international de percussion** se déroulera à Paris-Ville d'Avray les 12 et 13 Mars 2005. Programme des éliminatoires : *Impressions pour c.cl et 2 toms* (Ed. Lemoine) de Nicolas Martynciow ; *Timpanium* (Ed. Billaudot) de Didier Benetti ; *Etudes de peaux n°2* :

Satz pour 5 toms (Ed. Durand) de Bruno Giner ; *Prélude et Toccata* pour marimba (Ed. Billaudot) de Michel Cals ; *Loops II* pour vibraphone (Ed. Lemoine) de Philippe Hurel. Finale : une oeuvre au choix pour vibraphone (œuvre de 10', max. différente de l'éliminatoire et sans piano) ; une oeuvre au choix pour marimba (oeuvre de 10', max. différente de l'éliminatoire et sans piano) ; *24^e caprice* pour violon seul, les *11 variations*, au xylophone de Nicolo Paganini ; *Chaconne plus* (Ed. François Dhalmann) de Jean-Louis Petit ; *Rebonds a et b* (Ed. Salabert) de Iannis Xenakis :

Le concours est ouvert aux percussionnistes de toute nationalité, sans limite d'âge.

Festival de musique française, 34 rue Corot, F-92410 Ville d'Avray, tél. 33.1.47.09.22.82 fax. 33.1.47.09.11.80 e-mail : jlpetit@jeanlouispetit.com

Palmarès

□ **Yann Robin** un des compositeurs des *Couleurs du temps*, œuvre donnée en création par la session 2003 de l'Orchestre de l'ONHJ, a été récompensé dernièrement à Barcelone. Il a obtenu le 7 février dernier, le 1er prix du 24e Concours des jeunes compositeurs, prix international Frédéric Mompou pour Styx, écrit pour quatuor de clarinette, violon, violoncelle et piano. Yann Robin poursuit actuellement ses études au CNSM de Paris dans la classe de Frédéric Durieux.

□ Lors du **Concours international d'Alto** de Paris - Ville D'Avray en mars 2004, le Jury composé de Vladimir Mendelssohn, Bruno Pasquier, Jacques Maillard et Jean Louis Petit a décerné le 1^{er} Prix à Aora Sorin, Prix du Conseil Général des Hauts de Seine ; 2^e Prix à Reiko Itokawa, Prix de la SPEDIDAM ; 3^e Prix à Chen Chi-Yuan, Prix de la Commune de Ville d'Avray ; Anna Serova figure parmi les finalistes. Le "Prix du Public" a été décerné à Aora Sorin. Le Jury a décerné une mention spéciale à 4 candidats, à l'issue des éliminatoires : Marcin Swoboda, Koichi Komine, Kim Bo-Youn (Vienne) et Kim Bohyun (Paris) Les candidats étaient venus de 16 pays : Allemagne, Autriche, Arménie, Canada, Chine, Corée du Sud, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Japon, Mexique, Roumanie, Russie, Taiwan, USA.

□ L'ensemble de clarinettes de Voiron et la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises ont organisé un **Concours de composition** autour du thème de la musique populaire pour ensemble de clarinettes afin d'encourager le renouvellement du répertoire. Les membres du jury : Maurice Adam, Guy Dangain, Armando Ghidoni, François Luzignan, Louis Levrangi et Roger Boutry qui assurait la présidence ont attribué le 31 janvier dernier après une matinée de délibération, trois prix à : *Billy the Kid* de Jean-François Pailler, *Vikings* de Stéphane Damiano et *Alouette* d'André Waignien. *Billy the Kid* de Jean-François Pailler a obtenu le premier prix. (voir p.

Nouvelles internationales

□ **Luxembourg** : L'Union-Grand Duc Adolphe, fédération nationale de musique de Luxembourg, organise le 14 novembre 2004 au conservatoire de musique de la ville de Luxembourg, un **concours européen pour hautbois, basson et cor** dans le cadre du 21^e concours Luxembourgeois pour Jeunes solistes. Ce concours s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux jeunes musiciens déjà formés. La limite d'âge est de 26 ans. Date limite d'inscription 30/09/2004.

Union grand Duc Adolphe, 2 rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg-Grund, tél. : 00 352 46 25 36 1 ; fax. : 00 352 47 14 40 ; <http://www.ugda.lu>

□ Le Service national de la Jeunesse et l'École de musique de la fédération nationale de musique Union Grand-Duc Adolphe de Luxembourg annoncent la **20^e Semaine internationale de Musique** se dérou-

lera en juillet 2004 à Ettelbruck. Sont invités à cette rencontre internationale des jeunes musiciens de toute l'Europe jouant des instruments à cordes, à vent ou percussions âgés entre 15 et 25 ans. Des ateliers autour de l'orchestre symphonique, chorale, musique de chambre (vent, cordes, percussion) sont proposés.

École de musique de l'UGDA, 2 rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg-Grund, tél. : 00 352 46 25 36 1 ; fax. : 00 352 47 14 40 ; <http://www.ugda.lu>

□ **Bulgarie** : du 7 au 10 octobre 2004, Sofia accueille son 1^{er} **Concours international** de chœurs organisé par la fondation Friends of choral music. Cinq catégories sont proposées.

1^{er} International choir competition Sofia 2004, 131 Vitosha blvd, 1408 Sofia, bulgaria, tél. : (00 359 2) 950 4430 ; fax ; : (00 359 2) 950 4431 ; e-mail : fcmf@abv.bg

Éditions

Le livre, *Notre harmonie, une histoire d'amour* par Michel Lacombe retrace

Aujourd'hui
TOUTES les partitions
de musique sont chez
Diam

Simplifiez-vous
la vie !

Recevez directement chez vous
partitions, méthodes, manuels,
livres, accessoires...

Allô-commande : France métropolitaine : 0 825 00 3426 Océan indien et étranger : 0 825 826 021

Fax : 01 30 53 37 00

www.diamdiffusion.fr



la vie de l'Harmonie de Foix qui remonte à 1864. Documents officiels à l'appui, anecdotes, photos, ce livre fourmillant de détails retrace non seulement l'histoire de l'orchestre mais il est

aussi le témoin du talent des musiciens qui ont su propulser l'Orchestre au premier rang de la hiérarchie départementale.

Notre harmonie, une histoire d'amour de Michel Lacombe (1864-2000), édité par l'orchestre d'harmonie et école de musique de la ville de Foix, 6 bd Alsacien-lorraine, 09000 Foix, tél. : 05 61 64 92 61.



Le livre-cd fête de la musique 2004 est arrivé ! Distribué gratuitement à tous les éta-

blissements scolaires et aux écoles de musique, la quatrième édition réalisée par SCEREN - CNDP avec la collaboration du ministère de l'éducation nationale, du Ministère de la culture et de la communication et la participation de France-Culture propose un livret de huit chansons (parole et partition). Le cd présente une version de référence pour chaque titre, ainsi que des supports d'accompagnements permettant de faciliter l'apprentissage. A ce livret plusieurs sites en ligne proposent des notices documentaires, des fiches d'activités... Les meilleures chansons parodiées, détournées, ré-écrites seront mise en ligne sur le site www.artsculture.education.fr.

Les textes sont à envoyer par courrier : Scéren-CNDP, département Arts et culture, bureau musique, 19 rue Valette, 75005 ou par mail : isabelle.muheim@cndp.fr

Le fonds des éditions **Notissimo** est désormais propriété des Editions Alphonse Leduc.

Les éditions **Mysibie** propose dans la collection Silvio Biello : *First Guitar* de philippe Di Mascio, *World grooves* de Charly Menasse et *Solfège rythmique* de Silvio Biello.

Mysibie éditions, B.P. 44, 95560 Montsoulst ; www.mysibie.com

L'année 2004 marque le trentième anniversaire de la disparition de **Darius**

Milhaud, l'un des musiciens les plus féconds du XX^e siècle. Pour cette occasion le catalogue BMG répertorie les œuvres publiées dans les fonds des éditions Durand, eschig et Salabert soit pas moins de 443 numéros d'opus.

Darius Milhaud (1892-1974), catalogue chez BMG music publishing France, 4-6 place de la bourse, 75080 Paris cedex 02, tél. : 01 44 88 73 73.

Disques

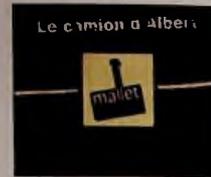
Artiste poly-instrumentiste au parcours original, **Jean-Luc Fillon** a choisi d'amener au jazz et aux musiques improvisées les sonorités du hautbois et du cor anglais. En octobre 2003, il sort un premier album autour du projet Oboa (Deux Z/Nocturne) aux sonorités étonnantes d'une rencontre pareil. En octobre prochain toujours accompagné des musiciens Joao Paulo (pianiste) et Carlo Rizzo (tambourins, ricq, daff), il présente un nouvel enregistrement *Flea Market*. Pari réussi dans la mission qu'il s'est fixé : donner au hautbois ses lettres de noblesse dans le répertoire jazz. Une série de concerts pré-annonce cette sortie : le 11/05 dans le cadre de Jazz For ville à Alfortville et pendant le festival d'Orléans, le festival de Corbeil-Essonnes, 7 lézards...

Flea Market, chez Cristal records ; [http : www.jeanlucfillon.com](http://www.jeanlucfillon.com)



Fabien Chouraki saxophoniste atypique, après avoir présenté dans plusieurs enregistrements des œuvres oubliées dans les C.D. *Hommage* à Adolphe Sax, *Légendes*, n'en oublie pas moins de vivre avec son temps. Aussi travaille-t-il avec les compositeurs B. Giner, J.-Risset, E. Rolin, J.-L. Dherny, J. Lejeune et P. Mefano, qui pour certains lui ont dédié leur œuvre. Cette collaboration avec ces compositeurs il nous la présente dans son dernier album *Paysaginaire* à la rencontre de paysages entre le réel et l'irréel et le propose en concert. Enfin il vient de créer son propre label "visages du saxophone" et a déjà produit plusieurs enregistrements.

Paysaginaire, Fabien Chouraki, visages du saxophone, 19 allée de la Cascade, 95240 Corneilles en Paris, tél./fax.: 01 34 50 95 75.



Pour fêter ses dix ans, "**le mallet Workshop**", qui depuis sa création en 1992, s'est donné pour mission de faire

connaître la famille d'instruments à percussion en développant un répertoire, produit son 3^e disque : *Le camion d'Albert*. Ce CD présente des arrangements comme *la Danse* de Rossini, *Carmen* de Bizet, 1^{re} *Arabesque* de Debussy, *la Vie parisienne* de Offenbach... mais aussi des œuvres originales, fruit d'un recherche riche et dynamique. A noter la collaboration de l'Ensemble de flûte de touraine pour la danse des Mirlitons extrait du *Casse-Noisette* de Tchaikowski ; celle de l'ensemble de percussion de l'école municipale de Tours pour *Rap de l'école de zicmu* ; une création avec *Prières* de Dominick Malmasson pour chœur, percussions et contrebasse.

Le camion d'Albert, Yannick Guillot, 2 rue du prieuré Ste Anne, 37150 Savonnières, tél.; 02 47 43 59 82 ; 06 19 15 05 35 ; fax.; 02 47 43 59 47 ; e-mail : Malletw@aol.com

Sites

Le site de **Joseph Rico** (1876-1957) présente ce compositeur de musique d'origine italienne et harpiste hors pair, qui fut très célèbre en France et en Europe, au début du XX^e siècle, grâce à ses « Valses Lentes ». Parallèlement à la création, il fut chef d'orchestre et eut le privilège de jouer pour toutes les cours royales européennes des années 1900. Joseph Rico fut également l'un des fondateurs de la manufacture d'anches Rico International®, à laquelle il a donné son nom.

Ce site a été créé à l'occasion de la sortie de l'album "Valses et Sérénades" de Joseph Rico (éditeur indépendant) en vente sur ce site. compositeur des plus célèbres valses lentes de la Belle Epoque : <http://www.josephricomusic.com/>

Alfred Bruneau eut le double privilège de composer des opéras pour Emile Zola et de côtoyer les plus grands artistes de son époque comme Chabrier, Strauss, Mahler... De 1891 à 1915, il échangea avec le critique musical nantais Etienne Destranges une importante correspondance où sont évoqués d'intéressants épisodes de la vie artistique, sociale et politique de cette époque. Ce sont ces cor-

respondances que les éditions Honoré Champion proposent dans une édition annotée et présentée par Jean-Christophe Branger.

Alfred Bruneau, un compositeur au cour de la bataille naturaliste, Lettres à etienne Destranges, Paris-nantes, 1891-1915, édition Honoré champion, 7 quai Malaquais, 75006 Paris ; www.honorechampion.com

❑ Le Quatuor prima Vista vient de mettre en ligne une page entièrement consacrée à **Daniel Meier** à l'occasion du 70^e anniversaire du compositeur.

Quatuor Prima Vista, 6 rue emmanuel Chabrier, 63000 Clermont-Ferrand, tél./fax.: 04 73 35 01 13 ; <http://primavista.free.fr>

Christine Bergna



❑ **EOLIA 27, 28, 29, 30 mai 2004 : l'événement !**

La plus grande rencontre nationale d'orchestres à vent du territoire se déroulera les 27, 28, 29 et 30 mai 2004, à Strasbourg, au Palais de la Musique et des Congrès, au Palais des Fêtes, et au centre ville. Créé en 1988, ce concours organisé par la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace en partenariat avec la Ville de Strasbourg bat cette année tous les records !

58 orchestres sont inscrits dont : 40 au Concours International ; 15 au Concours National CMF ; 3 dans la catégorie « ensembles instrumentaux ».

7 nationalités sont représentées (Hongrie, Autriche, Allemagne, Suisse, Italie, Grande-Bretagne et France) ; 13 départements français et 3 500 musiciens participant au concours.

23 000 euros de prix sont à gagner.

26 éminentes personnalités du monde musical participeront au jury

De nombreux spectateurs sont attendus au Palais de la Musique et des Congrès, au Palais des Fêtes, et dans le centre ville de Strasbourg où aura lieu un concert de percussions africaines

une quinzaine d'exposants, parmi les plus grandes entreprises de facture instrumentale et d'édition musicale

4 grands concerts de gala donnés au public (*) : Jeudi 27 mai, 20h30 : l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire de Strasbourg ; vendredi 28 mai, 20h30 : le « German Brass » ; samedi 29 mai, 20h30 : la Musique des Équipages de la Flotte de Brest ; dimanche 30 mai, 20h30 : l'Orchestre d'Harmonie de l'Électricité de Strasbourg

EOLIA, un vent de musique souffle sur Strasbourg !

(*) Renseignements et réservations :

Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, Maison des Associations - 1a, place des Orphelins - 67000 Strasbourg, tél : 03 88 35 11 25 - Fax : 03 88 35 11 27 - contact@fsma.com - www.fsma.com

di-arezzo

L'univers des partitions

Catalogue complet

Tous les styles de musique
Tous les éditeurs

Une équipe de spécialistes
à votre service

sur internet

www.di-arezzo.com

par téléphone

N° Indigo 0 820 205 283

par fax

+33.(0)1.44.82.08.74

Livraisons à domicile

Commandez depuis chez vous

Pensée philosophique et politique de Richard Wagner

par Jérôme Baron

Richard Wagner naquit le 22 mai 1813 à Leipzig d'une famille modeste. Il fit ses études musicales au conservatoire de sa ville natale et devint chef d'orchestre à Magdebourg puis à Réga.

Le grand succès de son opéra, *Le Vaisseau fantôme*, lui valut le poste de directeur du théâtre royal de Dresde. *Tannhäuser* et *Lohengrin*, composés à Dresde, marquèrent de nouvelles étapes dans l'évolution du maître ; ses sympathies pour les révolutionnaires de 1848 le rendirent indésirable dans la capitale de la Saxe. Il s'établit à Zürich où il composa, entre autres, *Rheingold* (L'or du Rhin), *Die Walküre* (La Walkyrie) et *Tristan und Isolde*.

Après avoir débuté avec *Rienzi*, opéra d'ancien style, Wagner devint le créateur du drame musical. L'ancien opéra était moins une œuvre dramatique qu'une suite de morceaux de musique : des airs, des duos, des chœurs interrompaient fréquemment le cours de l'action. La musique était première. Dans le drame musical, par contre, la musique est subordonnée à l'action ; elle la soutient, l'illustre.

Nous nous bornerons ici à évoquer quelques œuvres wagnériennes pour en montrer la haute envolée de la pensée.

Wagner est un héritier du romantisme. La source de son inspiration est l'antiquité germanique et le moyen-âge, mais ses compositions sont plus qu'une évocation du passé : elles reflètent les inquiétudes et les espoirs des hommes de son temps. Elles sont imprégnées des idées philosophiques de Schopenhauer (1788 – 1860), définies par la notion de volonté individuelle qui se manifeste comme désir de vivre, d'agir et de s'épanouir. Ces tendances n'étant jamais satisfaites d'une manière intégrale, deviennent la source de toutes les souffrances. Le salut n'est alors possible qu'à condition que la volonté se nie : il faut développer des sentiments altruistes, pratiquer la piété et la charité pour parvenir, par le renoncement de soi-même, à la négation de la volonté. L'anihilement de la volonté est totale après la mort du corps : on entre dans la paix du néant.

Cette pensée philosophique est développée dans *Der Ring des Nibelungen* (L'anneau du Nibelung) composé de quatre parties : *Rheingold*, *Die Walküre*, *Siegfried* et

Götterdämmerung (Le Crépuscule des Dieux). Wotan, avide de pouvoir, est la personification de la volonté absolue qui se manifeste dans l'humanité toute entière et dans chaque individu, comme aspiration de vie à la possession et au pouvoir. Des traités doivent donner une durée à son règne, mais ils sont entachés d'injustice. Wotan perd ainsi la liberté d'agir et reste un spectateur passif des événements. Après s'être affirmée, sa volonté s'anéantit d'elle-même. Wotan et sa cour disparaîtront, pour faire place à une génération nouvelle.



Richard Wagner, par C. Willich (Liepzig)

La Tétralogie exprime assez justement les idées politiques de Wagner. *L'anneau du Nibelung* symbolise le règne de l'or qui pèse comme une malédiction sur la société. Pour l'en délivrer, il faut des hommes jeunes, impulsifs, qui font exploser l'ordre établi. Il faut donc une révolution. Le deuxième thème de la Tétralogie est en effet la régénération périodiquement renouvelée de la société par des mouvements révolutionnaires. La rédemption et la régénération sont précisément au cœur de *Parsifal*, une œuvre mystique qui représente la lutte entre deux principes : le Bien – l'empire du Gral, et le Mal – le magicien Klingsor. Dans la lutte contre le Bien, Klingsor se sert aussi de l'élément féminin personnifié par l'énigmatique Kundry qui, tout en faisant le mal, aspire à la rédemption.

Wagner évoque le passé national et fusionne, dans une synthèse lyrique, la philosophie, la poésie et la musique. Les héros de ses légendes deviennent des représentants de l'homme moderne, obsédés par l'inquiétude sociale et l'angoisse métaphysique. Wagner établit des tableaux vivants et colorés de la civilisation urbaine, avec comme trait commun l'idée que le sacrifice de son bonheur est la plus généreuse des vertus. Le thème est repris dans *Die Meistersinger von Nürnberg* (Les Maîtres chanteurs de Nürnberg) en 1862. L'amour est par

ailleurs répété dans des variations toujours nouvelles – notamment en tant que source de rédemption.

Les caricaturistes et feuilletonistes furent nombreux à tourner en dérision Richard Wagner. Au delà des réserves esthétiques, les condamnations les plus violentes stigmatisèrent le compositeur sur la nature politiquement engagée de son œuvre et sur sa vie quelque peu sulfureuse. Un tract, *L'Anti Wagner*, parla « du spectre insulteur du mangeur de choucroute allemand », de « cet individu aux mœurs infâmes ». La couverture du *Grelot*, en 1887, représenta un filet destiné à attraper un coq gaulois avec, dans ce filet, écrit : « Espionnage, trahison, guet-apens, Lohengrin ». À la même époque, le premier numéro de *La question Wagner* écrivit : « L'opéra va jouer *Lohengrin*. Notre académie nationale de musique, subventionnée avec les fonds des contribuables français, va nous offrir l'apothéose de Richard Wagner. Nous allons assister, à nos frais, à sa glorification et à la consécration du génie allemand sur la décadence française ». *Le Ménestrel*, lui, trancha : « La musique de Wagner n'est plus une question d'art, c'est une question d'ordre public. Il n'appartient plus à la critique de la juger. Il appartient au préfet de police de l'interdire dans l'intérêt de la tranquillité ».

Wagnérophiles et wagnérophobes s'affrontèrent de nombreuses années durant. Les admirateurs du compositeur firent montre d'élan tout aussi passionnés que ses détracteurs. Ainsi Catulle, dans une lettre à Mallarmé : « Cet homme-là est véritablement le précurseur et le rédempteur à la fois... Il prophétise et il accomplit... Richard Wagner a inventé un soleil. Aucune des sensations, aucun des sentiments imposés par les manifestations de n'importe quel art ne sont comparables, ni par la profondeur, ni par le charme, ni même par le désespoir à l'extase de l'initié qui écoute, le front dans ses mains, penser et parler l'orchestre de Richard Wagner. Et je vous le répète, ce n'est pas de la musique ! Est-ce que je m'inquiéterais de la musique, moi poète ? »

La musique de Wagner n'est définitivement pas qu'une musique ; elle reste aujourd'hui encore sujet à de nombreux débats, menés en particulier à partir des ouvrages écrits par Wagner lui-même :

- *L'Art et la Révolution* (1849)
- *L'œuvre d'art de l'avenir* (1849)
- *Le judaïsme dans la musique* (1850)
- *Opéra et Drame* (1851)

"Chansons de France-Ouverture"

de Désiré-Émile Inghelbrecht

par Patrick Peronnet

Quelques repères

Né à Paris le 17 septembre 1880, mort dans cette même ville le 14 février 1965.

Issu d'une famille de musiciens, Désiré-Émile Inghelbrecht suit le cursus du Conservatoire de Paris, se préparant à la carrière professionnelle. Très tôt il s'oriente vers la direction d'orchestre avec une attirance particulière pour le lyrique. Influencé par Debussy et Ravel, il poursuit en parallèle une féconde activité de compositeur. Il est un des membres fondateurs du groupe Apaches avec Florent Schmitt, Maurice Ravel, Maurice Delage et Émile Vuillermoz, entre autres. Son important catalogue compte de la musique instrumentale de tout genre, allant du piano seul au grand orchestre dont il faut retenir *Deux Esquisses antiques pour flûte et harpe* (1903), ou la *Ballade dans le goût Irlandais pour harpe et orchestre* (1939), de la musique vocale dont le *Cantique des Créatures de Saint-François d'Assise* (1910) et surtout de la musique de théâtre et des ballets dont *Le Diable dans le beffroi* (1921) et *Le chêne et le tilleul* (1960). Cependant la carrière du compositeur fut éclipsée par celle du chef d'orchestre. Directeur musical du Théâtre des Champs-Élysées, des Ballets Suédois (1920-1923), de l'Opéra Comique, des Concerts Pasdeloup et de l'Opéra d'Alger (1929-1930), il eut à défendre de très nombreuses créations, accompagnant les audaces du Groupe des Six (moins un), il est, entre autres, le créateur des *Mariés de la Tour Eiffel*, seul ouvrage collectif des Six. Il est aussi l'un des fondateurs, en 1934, de l'Orchestre national de la Radiodiffusion française. Limogé par Pierre Laval en 1942, il dirige l'Orchestre de l'Opéra de Paris de 1945 à 1950. En tant que chef, Inghelbrecht eut à défendre de très nombreuses créations dont les *Trois Poèmes de Stéphane Mallarmé* de Ravel, les *Quatre Poèmes Hindous* de Delage ou le *Psaume XLVII* op.38 de Florent Schmitt (Philippe Rodriguez : Maurice Delage, coll. Mélophiles, Éd. Papillon, Suisse, 2001). Il eut aussi à orchestrer des pièces pour piano, des extraits d'*Iberia* d'Albeniz, par exemple. Rompu à l'art de la direction, les orchestrations d'Inghelbrecht sont remarquables, orfèvre qu'il était dans l'art d'accorder les timbres des pupitres de l'orchestre. Surtout il fut pionnier dans l'élaboration d'un des plus importants instruments de l'évolution musicale moderne : la radio diffusion.

Inghelbrecht et la musique originale pour instruments à vent

En ce qui concerne les seuls instruments à vent, nous noterons, avec intérêt, qu'il est l'auteur de *Quatre Fanfares* publiées en 1932 dans le fond Senard des Éditions Salabert. D'après Michel Schmitt,

il serait auteur de quelques compositions originales pour orchestre d'harmonie inédites dont une *Fanfare pour le Président* et une *Suite* (Michel Schmitt : Dictionnaire des compositeurs francophones pour orchestres à vent, Éditions Robert Martin, 2002, pp. 168-169).

Historique de la partition

La partition que nous proposons, *Chansons de France*, porte aussi le titre d'*Ouverture sur des thèmes populaires français* dans l'ouvrage de Michel Schmitt cité précédemment, ainsi que sous la plume de Frédéric Robert (Musique d'harmonie pp.121-124 dans *La face cachée de la Musique française contemporaine*, ouvrage collectif, La revue Musicale n°316-317, Éditions Richard Masse, Paris, 1978). Nous ne savons d'où provient cette confusion, la partition manuscrite portant clairement le titre *Chansons de France-Ouverture* pour musique d'harmonie. Cette partition originale est en dépôt dans la bibliothèque de la Musique des Gardiens de la Paix, à Paris. Nous devons à l'obligeance de Philippe Ferro, son actuel directeur, sa communication photocopiée. Il s'agit bien de la partition entendue par Frédéric Robert à Drancy en 1977, celui-ci évoquant « l'harmonisation savoureuse de rondes populaires comme *Cadet Roussel* dans un style pied-de-nez proche de certaines œuvres des Six », observation qui correspond bien à *Chansons de France*. Le manuscrit porte la date du 11 décembre 1948 et compte 39 pages. Il semble évident que cette pièce fut créée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, mais nous ignorons pour quelle occasion. Nous noterons que le conducteur contient 10 mesures rayées (entre 322 et 323). La lecture du texte apparent laisse imaginer une variation sur un des thèmes utilisés par Inghelbrecht (le *Noël languedocien*) et nous laisse à penser que le conducteur d'orchestre est peut-être de la main d'Inghelbrecht et non d'un copiste.

Chansons de France-Ouverture

Orchestration originale : petite fûte (réb), 2 flûtes (ut), 2 hautbois (ut), 2 bassons (ut), petite clarinette (mi♭), 2 clarinettes soli (si♭), 1^{ère} clarinette (si♭), 2^e clarinette (si♭), clarinette basse (si♭), saxophone alto (mi♭), saxophone ténor (si♭), saxophone baryton (mi♭), saxophone basse (si♭), 2 bugles (si♭), 2 saxhorns barytons (si♭), 1^{er} saxhorn basse (si♭), 2^e saxhorn basse (si♭), saxhorn contrebasse (si♭), contrebasse à cordes (ut), timbales, tambourin et tambour, cymbales et grosse caisse. Chœur facultatif, enfants et femmes (soprano), ténors et basses.

Sources d'inspiration

Désiré-Émile Inghelbrecht a toujours été attiré par la musique populaire et fut très attaché aux comptines pour enfants. On trouve dans son catalogue *La nursery*, recueil de comptines harmonisées pour piano à 2 et 4 mains (1905-1911) dont il existerait une version pour orchestre d'harmonie dans l'ancien fond Salabert (d'après Michel Schmitt, ouv. cité). Cette première livraison est complétée par les *Dernières nurseries* en 1932, elles-mêmes adaptées pour le ballet sous le titre *Jeu de couleurs* en 1933. La même source d'inspiration est utilisée dans les *Quatre Chansons populaires françaises pour chœur a capella* (1915) et dans *Chantons jeunesse* (1946). Nous sommes ici dans une veine pédagogique et populaire, née dans l'entre-deux guerres, auxquels appartiennent les *Chants populaires de la Belle France* de Dumoulin, édités en 1936 par Fernand Nathan ou les *Belles Chansons du Pays de France* de Belgodère-Johannès, éditées par la Schola Cantorum en 1941. Ces derniers programmes étaient proposés aux maîtres des écoles, sous le titre de « Solfège très élémentaire à l'usage des écoles primaires ». Rappelons-nous que le chant était enseigné dans les Écoles Normales pour que les futurs maîtres fassent chanter leurs élèves et leur donnent une formation musicale « basique ». Avons-nous fait beaucoup de progrès depuis ce temps révolu ? Dois-je rappeler que nombre de ces maîtres furent les animateurs des premières écoles de musique et que la vie musicale (particulièrement celle des amateurs) en France, leur doit beaucoup. Le genre fut défendu par des compositeurs de premier plan dans les années d'avant-guerre (François Porcile : *La belle époque de la musique française 1871-1940*, coll. Les chemins de la

musique, Éd. Fayard, Paris, 1999, notamment le chapitre « L'esprit d'enfance » pp.291-301) mais tirant vers la musique savante un genre si populaire. C'est dans cet esprit qu'il faut interpréter la remarque acerbe de François Porcile qualifiant les *Nursery* d'Inghelbrecht de « sottises compilations de comptines orchestrées à gros traits » (op. cit. p.300). Il nous semble plus juste de dire que l'orchestrateur n'a pas voulu dénaturer les comptines, proposant au public populaire d'entendre ce qu'il connaît déjà dans un univers sonore nouveau, et nous nous rangerons aux côtés d'Émile Vuillermoz qualifiant les *Nursery* de « petit chef-d'œuvre d'élégance et d'esprit » (Émile Vuillermoz : *Histoire de la musique*, version Éd. Le Livre de poche, Paris, 1963, p.460)

Analyse de Chansons de France

Sous une forme élaborée, Inghelbrecht reprend quelques refrains traditionnels : *Malbrough s'en va-t'en guerre*, *Auprès de ma blonde*, *Cadet Roussel*, *Noël languedocien*, *Auprès de ma blonde*, ou, plus étonnant, un *Ah, ça ira*, ainsi qu'une longue citation de *Plaisir d'amour*. Plus que le matériel folklorique et populaire utilisé (doublé par un chœur facultatif), le traitement harmonique et contrapuntique est remarquable, digne d'un grand maître de l'écriture et de l'orchestration. L'ouverture débute par une marche légère en 6/8 (en ut majeur) dont la thématique originale est annoncée par deux flûtes piccolo, entrecoupée de citations de *Malbrough* dans le genre « marche des petits soldats de bois » sur une rythmique initiale du tambour. À la 43^e mesure, le thème de la comptine se

développe. Un nouveau thème se développe en tutti d'orchestre (de la 64^e à la 80^e mesure) faisant un pont avec le refrain de *Malbrough*. Un long diminuendo (de 88 à 101) et ritenuto sur une mesure en 9/8 ouvre un andantino. Le cornet expose alors *Plaisir d'amour* dans des harmonies, en demi-teinte, passablement tristes et nostalgiques (tonalité fa majeur) et ce sur une quarantaine de mesures. À 142, un allegretto réveille un *Ah, ça ira* révolutionnaire annoncé par la petite harmonie (métrique en 2/4). Son développement sous forme de menuet lui ôte son caractère agressif. Le thème est très brutalement interrompu (subdivision de la mesure 175) par 15 mesures d'un *Noël du Languedoc* sur une rythmique de tambourin. Le fa ira reprend de plus belle, enlevé par les flûtes et la petite clarinette. Il s'interrompt brutalement pour laisser la place (218^e mesure) en mode mineur au thème de *Cadet Roussel* (indiqué 6/8 ou 2/4 selon les instruments avec des inclusions de mesure en 9/8 ou 3/4), et comme dans

Malbrough s'en va-t'en guerre

Malbrough s'en va-t'en guerre, va-t'en guerre...
 ...va-t'en guerre, va-t'en guerre...
 ...va-t'en guerre, va-t'en guerre...
 ...va-t'en guerre, va-t'en guerre...

II *Il s'en va-t'en guerre, va-t'en guerre, va-t'en guerre, va-t'en guerre.*
 III *Le Tricou de papier, Le Tricou de papier, Malbrough ne revient pas (ah).*

Cadet Roussel

Cadet Roussel a trois habits (ah), Cadet Roussel a trois habits...
 ...a trois habits (ah), Cadet Roussel a trois habits...
 ...a trois habits (ah), Cadet Roussel a trois habits...
 ...a trois habits (ah), Cadet Roussel a trois habits...

II *Cadet Roussel a trois habits (ah), Deux pantalons, l'autre un pantalon gris (ah), Il met celui-ci quand il gèle, Ça quand il gèle ne quand il gèle, Ah ah ah ah etc.*
 III *Cadet Roussel a trois habits (ah), Les deux ronds ne sont pas ronds (ah), Deux (ah), Et le troisième est à deux ronds (ah), De sa tête il a pris le ronds, Ah ah ah etc.*

une ronde enfantine, s'enchaînent alors des citations de *Auprès de ma blonde* (première intervention du chœur « facultatif »). Les deux comptines se succèdent et se complètent jusqu'à ce qu'une montée chromatique de l'orchestre amène la conclusion sur les paroles : *Auprès de ma blonde qu'il fait bon dormir*.

Le matériel d'orchestre a été reconstitué par nos soins et *Chansons de France* est inscrit aux programmes de l'Orchestre d'harmonie de Saint-Priest (Rhône).

Rossini, les vents et l'orchestre d'harmonie

(1^{ère} partie)

par Francis Pieters

La « Banda sul palco »

Comme bon nombre de ses contemporains, Rossini entre en contact avec l'orchestre d'harmonie. De 1815 à 1821, il travaille à Naples où il reçoit, entre autres, plusieurs commandes de la cour royale. Ainsi, il doit composer pour orchestre militaire. Ces pièces pour orchestre militaire (harmonie) sont malheureusement perdues, à moins qu'il s'agisse de compositions éditées ultérieurement avec un autre titre¹⁾, mais on pourrait percevoir leur influence dans quelques opéras datant de cette époque – il en compose sept durant son séjour à Naples. C'est ainsi que Rossini utilise le procédé de la 'Banda sul palco' (stage band en anglais) qui fait appel à un (petit) orchestre à vents qui se produit sur la scène ou en coulisses. Un exemple fort connu est celui de Mozart qui utilise l'octuor à vents (Harmoniemusik) dans le deuxième acte de son opéra « Don Giovanni ». Reichardt, Spontini et Meyerbeer utilisent également un orchestre d'harmonie dans quelques-uns de leurs opéras. Rossini en fait usage dans l'introduction orchestrale de l'opéra en 2 actes *Ricciardo e Zoraïde* (1818), créé le 3 décembre 1818 au Teatro San Carlo à Naples et dans la marche lente au début et au milieu de l'ouverture de son opéra *Armida* (1817), ouverture qui contient un long solo de cor, accompagné de timbales²⁾. L'orchestre d'harmonie sur scène (banda sul palco) est fortement présent dans l'opéra (mélodrame musical) en deux actes *La Donna del lago* (1819) d'après 'La dame du Lac' de Sir Walter Scott, créé également au Teatro San



Carlo à Naples, le 24 septembre 1819. En fait, nul autre opéra de cette époque fait autant appel à l'orchestre d'harmonie sur scène et avec un tel effectif que *La Donna del lago* ! La « banda sul palco » se produit pas moins de quatre fois

au cours du premier acte: vers le milieu du premier acte, introduisant les airs « Qual rapido torrente » et « Vieni, o stella », seul et accompagnant le chœur des guerriers, puis pour l'entrée martiale de Malcolm « La mia spada » et enfin lors de la 'stretta' du premier acte lorsque Malcolm reprend le chant martial accompagné de l'orchestre d'harmonie et du chœur des guerriers. Il y a encore deux interventions au deuxième acte : l'orchestre d'harmonie introduit l'air « Imponga il Re » et puis, en interaction avec l'orchestre (symphonique) dans la fosse, pour le final « Tanti affetti in tal momento » et « Fra il padre, e fra l'amante ». Citons encore l'air du deuxième acte « Che sento ? » accompagné de 4 clarinettes, 2 bassons et 2 cors (et harpe). En fait, il y a même deux orchestres d'harmonie : celui qui est associé à Malcolm est composé de 5 clarinettes, neuf trompettes et trois trombones, tandis qu'un autre comprend également 17 bois et cuivres plus une grosse caisse. Pas étonnant que plusieurs théâtres aient considérablement réduit le nombre d'instrumentistes plus tard. Heureusement, Ricardo Muti a respecté le concept original à la Scala de Milan pour l'enregistrement « live »³⁾. Au cours du deuxième acte, l'orchestre d'harmonie de scène se produit pas moins de quatre fois.

Finalement, il faut mentionner l'usage d'instruments à vent dans les coulisses ; en effet, l'introduction de l'opéra « La dame du lac » est dominée par six cors en coulisses (tout comme quatre cors en coulisses vont représenter Gessler plus tard dans *Guillaume Tell*). Nous savons que Rossini ne fit qu'une esquisse des parties jouées par l'orchestre d'harmonie de scène, mais il supervisa la réalisation concrète et donna son accord pour toutes les productions réalisées à Naples.

Musiques militaires et harmonies civiles.

Début 1822, Rossini décide de quitter Naples où une révolution venait d'éclater, pour aller en Autriche. En cours de route il s'arrête à Bologne où il épouse au mois de mars sa maîtresse, la cantatrice Isabella Colbran, puis il quitte l'Italie ; il a trente ans et il a déjà écrit 34 opéras...

À Vienne, Rossini assiste à un concert donné par la Musique du 2^e Régiment d'Artillerie autrichien, dirigé par le chef de musique Joseph Dobyhal (1779-1864), un clarinettiste tchèque réputé. Le compositeur est très enthousiaste et du coup il demande une copie des transcriptions de quelques-unes de ses ouvertures, réalisées par ce chef de musique afin de les étudier.

Toujours en 1822, Rossini compose un Paso Doppio (pas redoublé) pour une musique militaire à Vienne, peut-être celle dirigée par Dobyhal. Ce Paso Doppio est mentionné par le musicologue italien Giuseppe Radiciotti (1858-1931) dans son livre « Gioacchino Rossini : vita documentata, opere ed influenza sull'arte » (Tivoli, 1927-29), mais la partition semble perdue à jamais. Sept ans plus tard, Rossini utilise cette marche pour l'allegro du final de l'ouverture de son opéra « Guillaume Tell », créé à l'Opéra de Paris le 3 août 1829. Avouons, une fois de plus l'ironie du sort : l'une des plus populaires transcriptions pour orchestre d'harmonie est en fait basée sur une composition originale pour orchestre d'harmonie... La vie réserve quelques fois des surprises !

Un an plus tard, en 1823, Rossini rend visite au Roi d'Angleterre George IV à Brighton où il assiste à un concert donné par « The Prince Regent's Band », la musique qui accompagne la cour, placée sous la direction de son chef Christian Kramer. Celui-ci, originaire d'Hanovre, est directeur de la musique particulière de George IV de 1795 à 1830. Cette musique

militaire exécute l'ouverture de « La Gazza Ladra » (La Pie voleuse) et une sélection de mélodies extraites du « Barbier de Séville ». Le compositeur apprécie. Après un détour par Londres, Rossini arrive à Paris en 1824 pour y prendre la direction musicale du Théâtre Italien. Il ne tardera pas à être nommé "Premier Compositeur du Roi" et puis "Inspecteur Général du Chant en France". Après « Guillaume Tell », Rossini semble vouloir mettre définitivement fin à sa carrière de compositeur. La Révolution de 1830 met sa position à Paris en question et durant six ans il attend une décision concernant ses annuités et compose très peu (un 'Stabat Mater' et les 'Soirées musicales').

En juin 1836, Rossini est à Bruxelles et le 7 juin il est invité à un banquet organisé par la Société de « La Grande Harmonie »⁴⁾ qui le nomme membre d'honneur de cette société et dont l'orchestre à vents lui joue une sérénade. (Le Moniteur Belge 160. du mercredi 8 juin 1836). Le lendemain, arrivé à Liège, Rossini envoie une lettre de remerciements. Cette lettre est reproduite dans le journal de la Société du 21 juin 1836 et nous en citons un passage :

"Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter à cette sincère expression de reconnaissance celle non moins sincère de ma vive satisfaction: nulle part, je n'ai vu réunis à plus de vigueur dans l'exécution, un plus grand nombre de talents distingués, une direction mieux entendue et plus habile; nulle part, je n'ai vu d'ensemble plus parfait: votre Société est une illustration de plus pour votre ville, déjà si renommée dans les arts... vous pouvez être assurés, que dans cet éloge sympathique de vos talents, je rends hommage à une éclatante vérité... votre très humble serviteur et collègue, Gioacchino Rossini. »⁵⁾

Le 5 mai 1835, ce même orchestre d'harmonie aristocrate bruxellois s'était produit lors de l'inauguration de la toute première ligne de chemin de fer sur le continent européen, reliant Bruxelles à Malines. Rossini était un grand amateur du train et emprunta avec enthousiasme ce premier train continental, or il fut témoin d'un déraillement et cet événement lui inspira la composition d'un comico-récitatif pour piano « Un petit train de plaisir », extrait de l'album "Péchés de Vieillesse". A la demande du soussigné, le chef de musique militaire et compositeur belge Alain Crepin en fit une orchestration pour orchestre d'harmonie en 1992⁶⁾.

Marches pour le Prince de Suède ou

pour le Mariage du Duc d'Orléans ?

Rossini était membre de l'Académie de Musique de Suède. Dans les archives de la Collection Nationale Suédoise de Musique⁷⁾ se trouvent deux Pas redoublés pour orchestre militaire, avec la dédicace autographe suivante : à son Altesse Royale le Prince Royal de Suède et Norvège, par Gioacchino Rossini, Paris le 19 janvier

1836. Il s'agit du prince héritier, le futur roi Oscar I. Ce pas redoublé a été composé en 1836 après la visite du prince héritier à Paris au début de l'année. La partition autographe comprend les parties suivantes (sic !) : petite flûte en mi bémol - petite clarinette en mi bémol - 1^{ère}, 2^e et 3^e clarinettes en si bémol - cors en fa - cors en mi bémol - 1^{er} cornet à piston ou 1^{ère} trompette à clef en fa - 2^e cornet à piston ou 2^e trompette à clef en fa - 1^{ère} et 2^e trompette en fa - trompette en ut - bugles en si bémol - trompette en si bémol haut - trompette en mi bémol - trompette en si bémol bas - 1^{er} et 2^e bassons - 1^{ère} trombone - 2^e et 3^e trombones - basses à vent - basses transportées - grosse caisse - tambour.

Puis il y a quelques années, une deuxième marche de Rossini, également composée en honneur du prince royal de Suède et de Norvège a été trouvée dans la même bibliothèque à Stockholm. Les deux marches ont été adaptées à l'orchestre d'harmonie actuel par le chef d'orchestre militaire suédois Birger Jarl et elles ont été éditées sous les titres Pas Redoublé nr. 1 et Pas Redoublé nr.2 par Molenaar Edition, Wormerveer, Pays-Bas.

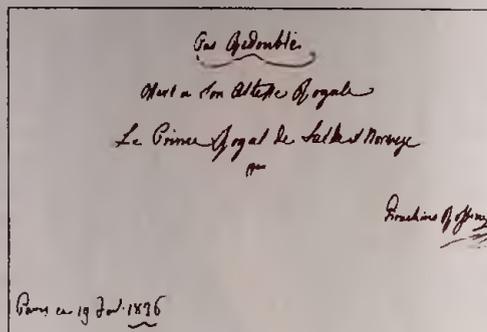
A la fin de l'été de 1836, le maître italien retourne à Bologne où sa maîtresse Olympe Pélissier le suit en février 1837. En 1837 Rossini écrit trois marches pour orchestre d'harmonie ; il s'agit des Trois Marches pour le Mariage de S.A.R. Le Duc d'Orléans. Ces trois marches (numéro 1 en si bémol, numéro 2 en mi bémol et numéro 3 également en mi bémol) sont exécutées le 30 mai 1837 à l'occasion du mariage royal de Ferdinand Philippe, Duc d'Orléans⁸⁾, avec Hélène Louise von Mecklenburg Schwerin à Fontainebleau.

La même année, des parties séparées de ces marches sont éditées chez Breitkopf & Härtel à Leipzig et, un an plus tard, une version pour piano à quatre mains est éditée chez Ricordi⁹⁾. La partition pour orchestre d'harmonie a été sauvegardée grâce à l'adaptation par Alessandro Vessella¹⁰⁾, basée sur l'originale. Il a inclus quelques pages des trois marches dans son manuel « La banda dalle origini fino ai nostri giorni » (Milan, 1935).

La troisième marche a été écrite pour l'instrumentation suivante : petite flûte - petite clarinette en mi bémol - 1^{ère} clarinette en si bémol - 2^e clarinette en si bémol - 3^e clarinette en si bémol - 1^{er} basson - 2^e basson - 1^{er} cor en la bémol - 2^e cor en la bémol - 3^e cor en mi bémol - 4^e cor en mi bémol - cornet à pistons en la bémol - 1^{er} cornet à pistons en mi bémol - 2^e cornet à pistons en mi bémol - 1^{ère} trompette en si bémol - 2^e trompette en mi bémol - 3^e trompette en ré bémol - 4^e trompette en la bémol - 1^{er} trombone - 2^e trombone - 3^e trombone - ophicléide - tambour - grosse caisse.

L'instrumentation des deux autres diffèrent uniquement par la présence d'une grande flûte au lieu d'une petite flûte et un plus petit nombre de trompettes. Certainement une preuve de plus que les deux premières marches ont été composées soit pour la même occasion, soit à la même époque. Dans la troisième marche on note la présence de 3 cornets à pistons (un en la bémol, deux en mi bémol), peu communs dans les orchestres d'harmonie de l'époque qui utilisaient encore des trompettes sans pistons en quatre tonalités différentes. Il faudra attendre le 26 octobre 1896 pour entendre la première exécution de la troisième marche en Italie. Celle-ci a lieu à l'occasion du mariage de Victor Emmanuel, Prince de Naples, et de Elena de Montenegro. Elle est interprétée par un ensemble de 350 musiciens, y compris la Musique Municipale sur la Place du Quirinal à Rome.

L'arrangeur américain a adapté les trois 'marches' aux orchestres d'harmonie américains (Editions C.Kerby, Toronto) et le compositeur italien Pietro Damiani (1933), longtemps directeur musical de la



« Civica Filarmonica di Lugano » a écrit des arrangements pour orchestre d'harmonie européen. La première et la deuxième marche sont écrites respectivement en 6/8 et 2/4 et ont été qualifiées de Pas Redoublés (comme dans le titre des manuscrits dédiés au Prince suédois), tandis que la troisième marche est écrite en 4/4 ce qui en fait vraiment une marche de concert.

La bibliothèque du Conservatoire de Pesaro¹¹⁾ possède une copie manuscrite des trois marches, pratiquement identiques à celles publiées par Breitkopf et Härtel. Ce manuscrit ne mentionne aucune référence au mariage du Duc d'Orléans, ce qui laisse supposer que Rossini les a composées plus tôt qu'en 1837 et qu'il les a réutilisées à un autre moment, ce qui lui arrivait assez souvent !

En effet, il y a un problème avec toutes ces marches ! Lorsque nous étions sollicités par les Editions Molenaar pour écrire un texte accompagnant l'édition des deux Pas Redoublés arrangés par Birger Jarl, nous avons découvert qu'il s'agissait en fait de la 1^{ère} et de la 2^e Marche pour le Mariage du Duc D'Orléans ! Rossini a donc simplement réutilisé deux des marches écrites un peu plus d'un an plus tôt en y ajoutant une troisième (originale ?)¹²⁾. Le biographe de

Rossini, Antonio Zanolini, prétend que ces marches datent de 1828¹³⁾.

Cela réduit donc le nombre des marches originales pour orchestre d'harmonie de Rossini.

Ceci a d'ailleurs été confirmé par le musicologue italien Marino Anesa qui parle de « Riciclaggi » (recyclages)¹⁴⁾ !

Notes

- 1) Rossini n'a pas eu de scrupules à réutiliser des mélodies ou parties entières d'œuvres composées antérieurement !
- 2) Enregistrements : Rossini, the Complete Overtures, Academy of Saint Martin in the Fields, direction Neville Mariner, triple CD Philips 434 016-2
- 3) Enregistrement : La Donna del Lago, Orchestre et Chœurs de la Scala de Milan, direction Riccardo Muti. Double CD Decca 438 211-3
- 4) La Société de la Grande Harmonie de Bruxelles fut fondée en 1811 ; cette société avec une section harmonie, une section symphonie et une section chorale joua un rôle important dans la vie sociale et culturelle de la bourgeoisie bruxelloise du 19^e siècle.
- 5) Glouden, M.A., Notes Historiques, Société de La Grande Harmonie, Brussels, 1911, pp.37-38
- 6) Cf. notre rubrique dans le Journal de la CMF de juin 1995 (numéro 458) p.36
- 7) Bibliothèque Bernadotte au château royal de Stockholm.
- 8) Fils du Roi Louis-Philippe ; il périt dans un accident en 1842. Les contes de Paris descendent directement de cette branche de la Maison d'Orléans.
- 9) Gossett Philip, « Catalogo delle opere » in Rognoni Luigi, Gioacchino Rossini, Turin, 1977, pp.437-503

10) Alessandro Vessella ((Alife, 1860 – Rome, 1929), chef d'orchestre et compositeur italien qui a dirigé la Musique municipale de Rome et la Musique de la Marine italienne ; auteur de plusieurs ouvrages sur l'orchestre d'harmonie.

11) Dossier nr. Di-a-177

12) Thèse confirmée par Gossett, o.c. p. 485

13) Zanolini Antonio, Biografia di Gioacchino Rossini, Bologna, 1875

14) Aneso Mariano, Quando Rossini scrivera per le bonde, in Brescia Musica nr. 34, décembre 1992, p.4

15) Voir J.CMF n° 474, février 1998, p.53

Petite sélection discographique

Pas Redoublé nr. 1 / Marche nr.1 pour la Mariage du Duc D'Orléans.

Arrangement Birger Jarl.

- Orchestre d'harmonie du Conservatoire du Brabant, direction Jan Cober. Editions Molenaar, MBCD 31.1036.72

- Musikären Bohus Bataljon, direction Birger Jarl, Fusion cd 111

Pas Redoublé nr. 2 / Marche nr.2 pour la Mariage du Duc D'Orléans.

Arrangement Birger Jarl

- Orchestre d'harmonie du Conservatoire du Brabant, direction Jan Cober. Editions Molenaar, MBCD 31.1036.72

- Staatsorchester Stuttgart (harmonie !), direction Gabriele Ferro ACD 6028 ¹⁵⁾

- Musikären Bohus Bataljon, direction Birger Jarl, Fusion CD 112

Le Voyage magique

Découverte progressive de l'univers du piano

Le Voyage magique qui remporte un vif succès aux États-Unis est une méthode de piano, progressive, vivante et récréative, constituée de sept niveaux couvrant trois à quatre ans d'études selon le rythme d'acquisition de l'enfant : chaque niveau comprend un cahier de Piano, avec son CD, et un cahier de Théorie.



Catalogue sur simple demande.

Éditions musicales
Alphonse Leduc
175, rue Saint-Honoré
75040 - Paris cedex 01
www.alphonseleduc.com

Traduction et adaptation
française par Stéphane Blet

Pianiste virtuose, ancien élève du grand pianiste américain Byron Janis, compositeur et professeur de piano à l'École Normale de Musique de Paris, Stéphane Blet s'est passionné pour cette méthode qu'il a traduite et adaptée en français tout en l'enrichissant.



// Pour cette édition de printemps, nous vous offrons une sélection d'enregistrements fort plaisants à l'écoute. D'abord une production anglaise avec un répertoire original russe tout à fait exceptionnel. Puis, un excellent enregistrement par la Musiques des Equipages de la Flotte de Brest qui s'allie aux solistes de l'ensemble de cuivres Epsilon pour interpréter un répertoire presque totalement nouveau. L'excellent grand orchestre d'harmonie de Thorn a enregistré 'live' le concert d'adieu de son chef Jan Cober.

Bonne écoute. //

RUSSIAN WIND BAND CLASSICS

Royal Northern College of Music Wind Orchestra. Direction: Clark Rundell.
 Trombone: Jacques Mauger

Chandos CHAN 10166



Voici un disque qui mérite toute attention à cause de la richesse et l'originalité du répertoire enregistré.

L'orchestre d'harmonie du Conservatoire supérieur de Manchester continue la série consacrée au répertoire original pour orchestre d'harmonie dans différents pays du monde. Après la Grande Bretagne, l'Allemagne, la France et les Pays Nordiques¹⁾, voici la Russie. Parmi nos lecteurs, certains savent, sans nul doute, que plusieurs grands compositeurs russes^{2) 3)} ont écrit pour orchestre d'harmonie. Le présent disque comprend plusieurs premiers enregistrements sur disque compact, bien que moins que le livret mentionne. En effet, la première œuvre enregistrée Overture solennelle pour le 20^e anniversaire de la Révolution, l'opus 72 de Reinhold Gliere (1875-1956) a déjà été enregistrée sur CD par la formation militaire suisse Spiel Infanterie Regiment 15, disque LANZ 94101, ce qui a échappé aux gens de chez Chandos ! Gliere, fils d'un facteur d'instruments à vent et élève d'Ippolitov-Ivanov avait déjà écrit la « Marche pour l'Armée Rouge » en 1924 – l'année de la mort de Lénine, et la « Marche Héroïque pour

l'ASSR Buyiat Mongole » son opus 71 (pas encore enregistrée) en 1936, a composé cette ouverture solennelle en 1937. Plusieurs fanfares de cuivres et la juxtaposition des cuivres doux (saxhorns) et cuivres clairs soulignent le caractère de fête de cette mélodieuse ouverture. Parmi les élèves de Gliere il faut mentionner Prokofiev et Khatchatourian, également présents sur cet enregistrement. La célèbre *Circus Polka* que Stravinsky a écrit pour le ballet des éléphants du cirque Ringling Brothers and Barnum & Bailey est suffisamment connue. Rappelons tout simplement que l'orchestre de ce légendaire cirque américain a joué la première au Madison Square Garden de New-York au printemps de 1942⁴⁾. Sergej Prokofiev (1891-1953) a composé plusieurs marches pour orchestre d'harmonie dont la célèbre « Marche » opus 99 qui date de 1943 et qui est en fait la seule marche pour orchestre d'harmonie que le compositeur destinait à la salle de concert et la « Marche en la bémol opus 89, également écrite durant la guerre, notamment en 1941. Voici le premier enregistrement intégral des *Quatre Marches* opus 69 écrites en 1935 et 1936.

N°1, *Marche pour la Spartakiade* en si bémol majeur est la plus connue. Elle fut écrite pour les Jeux d'Athlétisme (de la le nom anglais Athletic Festival March) ou Spartakiades. N°2 est un *Chant de Marche* ou « chant lyrique » en fa majeur. N'oublions pas que Désiré Dondeyne a édité un arrangement des ces deux premières marches aux Éditions Molenaar⁵⁾.

N° 3 est une *Marche* écrite pour un concours, mais que Prokofiev n'a jamais orchestrée. Une version courte avait été orchestrée par Samuel Becker, d'après la partition pour piano du compositeur. Le deuxième

trio - jugé déjà superflu par Prokofiev lui-même, a été orchestré par V. Shpirko pour les Éditions Muzyka en 1968. Voilà, en effet, une première mondiale sur CD, de même que l'enregistrement totalement inédit de N° 4, *Marche de Cavalerie (Au-delà du pont)*. C'est donc la première fois que les quatre marches sont réunies en version harmonie complète sur disque compact. Prokofiev participa également au concours lancé par les autorités soviétiques pour la composition d'un hymne national. Voici le premier enregistrement par orchestre d'harmonie dans une orchestration toute récente de James Gourley, tubiste de renommée internationale, depuis quelque temps directeur de la section vents et percussion du conservatoire de Manchester. Le fameux « Concerto pour trombone et orchestre d'harmonie » de Nicolai Rimski-Korsakov (1844-1908), écrit lorsqu'il était inspecteur des musiques de la Marine du Tsar, est bien connu. Le fameux tromboniste français Michel Becquet l'avait enregistré avec le Grand Orchestre d'Harmonie de la Musique Royale des Guides⁶⁾ (RGIP CD87075), voici que son collègue Jacques Mauger l'interprète avec l'orchestre anglais de Manchester. Aux fans respectifs de comparer !

Dimitri Chostakovitch (1906-1975) a lui aussi composé pour orchestre d'harmonie. Hormis ses « Deux Pièces de Domenico Scarlatti »⁷⁾ opus 17 (1928) et une version de la célèbre « Overture de Fête » Chostakovitch a écrit quelques marches dont cette *Marche de la Milice (ou Police) soviétique* opus 139, écrite à la demande du Ministre de la Police soviétique Nicolai Shcholokov (qui s'est suicidé après la mort de Brejnev). L'ironie de cette marche n'a pas du échapper aux patrons du régime soviétique. À notre connaissance, il n'existe pas d'enregistrement d'une autre

pièce pour orchestre d'harmonie de Chostakovitch « Prélude Funèbre et Triomphale pour commémorer les Héros de la Bataille de Stalingrad » opus 130. Ce titre nous mène au dernier morceau, un véritable 'plat de consistance' *La Bataille de Stalingrad* opus 74A d'Aram Khatchatourian (1903-1978). Entre 1929 et 1973, le grand compositeur arménien a sept œuvres pour orchestre d'harmonie (dont cinq marches : « Marche de Campagne n°1 » opus 20, « Marche de Campagne n°2 » opus 21, « Marche du film "Zangezur" » opus 42A, « Pour les Héros de la Guerre Patriotique » opus 52 et également une « Marche de la police soviétique » opus 103 - orchestration pour grand orchestre d'harmonie par D. Braslavsky. Puis, il y a « Deux Pièces sur des thèmes de chansons populaires ouzbeks » opus 26 et « Deux Pièces sur des thèmes de chansons populaires arméniennes » opus 27, sans oublier les « Fanfares Triomphales en fa majeur » pour trompettes et tambours, opus 105, (1975). C'est en 1949 que Khatchatourian écrit la musique du film « La Bataille de Stalingrad » de Vladimir Petrov. Cette musique, son opus 74, lui valut un Prix Staline d'une valeur de 100.000 roubles et elle fut composée peu de temps après sa réhabilitation officielle mettant fin à la purge de février 1948 dont il avait été l'objet tout comme ses collègues Prokofiev, Miaskovsky, Chostakovitch et bien d'autres. Khatchatourian écrit la musique pour pas moins de 26 films car il jugeait que c'était le meilleur moyen de toucher les masses pour un compositeur. Peu après la sortie du film, Khatchatourian écrit une *Suite basée sur la musique du film La Bataille de Stalingrad* (1949) opus 74A.

Une version pour orchestre d'harmonie a été réalisée, sous la supervision du compositeur, par Boris Alexandrov, directeur de l'Ensemble et des Chœurs de l'Armée Rouge. Cette version a été enregistrée en 1980 par l'Orchestre d'Harmonie du Ministère de la Défense de l'Union Soviétique sous la direction du Général Nicolai Sergejev (Melodia 33 C 10-10379-80) et la même année par le Marlborough College Wind Orchestra sous la direction de Robert Peel, lors d'un concert au Queen Elisabeth Hall à Londres le 5 novembre 1980 (SM 237). Quatre mois avant la mort de Khatchatourian en mai 1978, le compositeur envoie la partition de la version d'harmonie avec sa dédicace à Robert Peel qui lui avait demandé l'autorisation de faire une transcription de la musique du ballet 'Gayaneh'. C'est ainsi que le hasard a voulu que cette version pour orchestre d'harmonie soit enregistrée presque en même temps en union Soviétique et en Grande Bretagne.

Depuis il y avait seulement eu un enregistrement de la version pour orchestre symphonique en 1993 (CD Marco Polo 8.223314). Cette suite captivante dure près d'une demi heure et comprend huit parties : I-La ville sur la Volga ; II-Invasion ; III-Stalingrad en flammes ; IV-L'ennemi est condamné ; V-Combat pour la Patrie ; VI -Gloire éternelle aux héros ; VII-Vers la Victoire ; VIII-Le rocher sur la Volga.

Voici un disque d'une très grande valeur historique en ce qui concerne le répertoire qui en plus jouit d'une excellente interprétation. Le texte du livret est également en Français.

SEMAPHORE

Musique des Équipages de la Flotte de Brest. Ensemble de cuivres Epsilon.

Direction : Claude Kesmaecker

Corélie CC 802880



Après avoir enregistré avec l'Orchestre d'Harmonie de la Garde républicaine en 1992 pour le CD « Musique française pour quintette de cuivres et harmonie » (Forlane UCD 16646) avec des œuvres de François Rauber, Serge Lancen, Roger Boutry, Pierre-Max Dubois et Jean-Claude Naude, l'Ensemble de Cuivres Epsilon se joint cette fois à l'Orchestre d'Harmonie des Équipages de la Flotte de Brest, placé sous la direction de Claude Kesmaecker.

Epsilon, fondé en 1986 et parrainé par Maurice André, défend la musique pour ensemble de cuivres au moyen d'un répertoire éclectique qui, fort heureusement, n'exclut donc pas la collaboration avec l'orchestre d'harmonie ; collaboration qui ouvre certains horizons. Quant au répertoire, il est en majeure partie écrit sur mesure, et ne comprend qu'une seule composition pour ensemble (quatuor) de cuivres et orchestre d'harmonie. Les autres morceaux sont des concertos pour soliste et orchestre d'harmonie. Mais, noble oblige, commençons par l'excellent *Concerto pour trombone et orchestre d'harmonie* de la grande dame de la musique française Ida Gotkovsky dont chaque enregistrement 'français' nous réjouit énormément ne fut ce que pour contredire le dicton 'nul n'est prophète dans son pays'. Malheureusement il faut constater qu'il ne s'agit que d'une reprise de

l'enregistrement paru sur le CD « Concertos »⁸⁾, ce qui donne néanmoins l'occasion à plus d'auditeurs d'en jouir, car la musique d'Ida Gotkovsky - ici orchestrée par Albert Fasce, ancien directeur de la Musique de l'Air de Paris - est toujours captivante. Le compositeur suédois Anders Soldh (1955), qui a travaillé avec Michel Legrand après ses études aux États-Unis n'en est pas à son premier essai quant à la composition pour orchestre d'harmonie. Nous connaissons déjà « Héroïque », enregistré par la Musique Royale de la Force Aérienne Belge pour les Éditions Robert Martin (R 985 M) et « Étoile de Mille Hiers » enregistré par le tromboniste Gilles Millière et l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale pour Feeling Musique (PV 794115)⁹⁾.

Voici deux nouvelles compositions pour cuivre et orchestre d'harmonie. *Une journée dans la vie de M. Pulcini* est une suite pour trompette en quatre mouvements écrite pour et interprétée par Franck Pulcini. Les quatre mouvements sont intitulés : I-C'est le matin déjà ; II-Boulot ! Boulot ! III-Contre la montre et IV-Enfin le soir. Ils correspondent respectivement à un adagio fort lyrique, un slow suggestif qui accélère progressivement, une espèce de moto perpetuo et un autre mouvement lyrique qui alterne avec un joyeux allegro. Le tout permet à l'excellent soliste de faire une belle démonstration de l'éloquence de la trompette. Le concerto pour cor et orchestre d'harmonie *L'Intense Concerto* est écrit pour et interprété par Jean-Pierre Cenedèse. Au cours des trois mouvements, le compositeur a voulu mettre en évidence le côté virtuosité dans de nombreux passages rapides, alternant avec des phrases plus mélodiques que nous avons l'habitude d'entendre au cor d'harmonie. Cela change de toutes les transcriptions de concertos de Mozart, Richard et Franz Strauss, Mercadante ou Weber.

Ce beau concerto de Soldh se joint au répertoire assez restreint des concertos originaux pour cor et orchestre d'harmonie de Serge Lancen, Marco Püitz et John Zdechlik, de la "Rhapsodie" de Jan Van der Roost et le "Nocturne" de Georgy Salnikov.

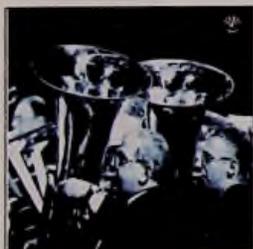
Le trompettiste, compositeur et arrangeur Geoffroy Tamisier (Nantes, 1973) est surtout actif dans le monde de la musique de jazz. *Nuit Blanche à Buenos Aires...* pour tuba et orchestre d'harmonie, sous-titré 'Les tribulations d'un immigré roumain en Argentine', peut s'enorgueillir d'une originalité certaine, ne fut ce que à cause de l'improvisation vers la fin de ce dialogue qui dure presque quinze minutes. L'œuvre est dédiée à et interprétée par Thierry Thibault, fondateur de l'ensemble

Epsilon, qui fait non seulement chanter aisément son instrument volumineux, mais qui le maîtrise tout aussi bien dans des prouesses plus virtuoses. Finalement, le morceau qui a donné son titre au CD "Sémaphore" est une composition pour quatuor de cuivres et orchestre d'harmonie du même Thierry Thibault. Le titre réfère au nom de la salle de spectacle où se produit l'orchestre d'harmonie municipal de Cébazat (63) pour qui cette œuvre a été écrite. Comme le compositeur l'indique il y a une nette influence de la musique traditionnelle irlandaise et le souvenir de « River Dance » n'est pas très loin. Peu importe, c'est un morceau agréable et divertissant.

WMC OPEN DUTCH CHAMPIONSHIPS 2003

L'Orchestre "Koninklijke Harmonie" de Thorn, Pays-Bas. Direction: Jan Cober

World Wind Music WWM 500.108. À commander chez MIRASOUND, Ariane 6 à NL 3824 MB Amersfoort, Pays-Bas. email : info@mirasound.nl



Voici le sixième disque de cet excellent orchestre néerlandais que nous vous présentons dans cette rubrique. Il

s'agit d'un enregistrement 'live' du concert d'adieu de Jan Cober avec l'Orchestre d'harmonie royal, l'un des deux formalisables orchestres d'harmonie de la petite ville de Thorn au Sud-est des Pays-Bas. Ce concert a eu lieu le 7 décembre 2002 et faisait partie du Championnat Libre des Pays-Bas souvent appelé « Mini WMC » (Mini championnat mondial de Kerkrade) qui a lieu à mi-chemin entre deux éditions des véritables championnats. La Koninklijke Harmonie de Thorn s'est distinguée lors de différents concours nationaux et internationaux ; citons simplement Valencia 1982 et 1986, Le Havre 1990 et Kerkrade 1997. Jan Cober, bien est assez bien connu en France à cause de ses enregistrements d'œuvres de Serge Lancen avec plusieurs orchestres néerlandais et ceux d'œuvres d'Ida Gotkovsky avec le Grand Orchestre d'Harmonie de l'Armée suisse (Schweizer Armeepsiel)¹⁰. À partir de 2004, il veut d'ailleurs se consacrer presque entièrement à une carrière internationale de chef d'orchestre. Pour son concert d'adieu il a choisi un programme diversifié qui met bien en valeur les qualités du grand orchestre d'har-

nie de Thorn. *In Memoriam* du compositeur américain David Maslanka (New Bedford, Massachusetts, 1943) est une commande des étudiants de l'Université de Texas à Arlington pour leur chef d'orchestre Ray Lichtenwalter dont l'épouse, l'organiste Susan Eck Lichtenwachter, venait de décéder à l'âge de 44 ans le 5 mars 1988 après une terrible agonie de treize mois. Comme le but était de garder un portrait 'vivant' de l'artiste, Maslanka a utilisé son chant d'église favori « Wer nur den lieben Gott läßt walten ». Des fanfares mettent d'emblée le ton pour la description du combat entre la vie humaine et les émotions. La partie centrale 'In Memoriam' se présente sous forme d'une fantaisie avec thème et variations. Le final apporte le repos et les auditeurs reçoivent un peu de la paix et la force émanant de la foi en Dieu. Maslanka a composé plusieurs excellentes symphonies pour orchestre d'harmonie, mais sa composition qui a le plus marqué le répertoire du 20^e siècle est sans nul doute « A Child' Garden of Dreams »¹¹ de 1984. Le compositeur autodidacte belge Jules Strens (Bruxelles, 1893 - 1971) a suivi des cours avec Paul Gilson et s'est ainsi qu'il fit partie du groupe de compositeurs « Les Synthétistes » réunissant quelques élèves de Gilson à l'occasion du 60^e anniversaire du Maître. Grâce à ses étincelantes fresques orchestrales, Jules Strens obtint de nombreux prix de composition. C'est ainsi qu'en 1922, le Prix des Concerts Ysaye lui fut attribué pour sa composition "Gil Blas". Cinq ans plus tard, ses "Préludes Lyriques" furent couronnés par le Prix César Frank. En se joignant aux Synthétistes, Jules Strens devait inévitablement entrer en contact avec Arthur Prevost et avec la Musique des Guides. En 1925, il composa la "Danse Funambulesque" opus 12, destinée initialement pour un orchestre de chambre. Mais en 1929, Strens en fait une orchestration pour grand orchestre d'harmonie et la remet au Capitaine Prevost. Prévue initialement comme accompagnement pour une improvisation chorégraphique libre, l'œuvre comprend deux parties : la première partie est tragique, tandis que la seconde est totalement exubérante et s'achève sur un final frénétique. L'œuvre a un caractère polyrhythmique original. Le beau solo de flûte est très séduisant. Le compositeur américain James Barnes (Hobart, Oklahoma, 1949) n'est pas un inconnu non plus pour nos lecteurs fidèles, ne fut ce que à cause de plusieurs enregistrements de ses œuvres par le célèbre Tokyo Kosei Wind Orchestra, souvent dirigé par Barnes lui-même. *For Nathalie* est le troisième mouvement de sa *Troisième Symphonie pour orchestre d'harmonie*, composée sur commande du US Air Force Band, peu de temps après le décès de sa petite fille

Nathalie. En fait, il évoque par la musique un dialogue avec sa fille défunte ; une composition très subtile qui décrit les dialogues toujours entre deux instruments d'une même famille, tandis qu'une petite étoile brille sans cesse dans le vaste univers...

Le créateur de splendides fresques musicales Ottorino Respighi (1879-1936), élève de Rimski-Korsakov, s'établit en 1913 à Rome où il enseigne la composition au Conservatorio di Santa Cecilia, célèbre établissement dont il devient le directeur en 1924. Deux ans plus tard, il démissionne pour se consacrer entièrement à la composition. Respighi doit sa renommée en grande partie au chef d'orchestre Arturo Toscanini, ardent défenseur des œuvres orchestrales du maître. Il a également composé une œuvre pour orchestre d'harmonie, "Hunting Tower Ballad" (nom d'une petite ville en Ecosse), composée en 1932 à la demande du chef d'orchestre américain Edwin Franko Goldman¹²). Parmi ses œuvres les plus connues figurent les trois fresques musicales qui évoquent différents aspects de la Ville Éternelle dont *Feste Romane* (1929) qui comprend quatre parties : 1-Circenses (Les Jeux du Cirque). 2-Le Jubilé. 3-Ottobrara (La Fête d'octobre) et 4-Befana (L'Épiphanie). L'orchestre de Thorn brille vraiment dans l'exécution de cette transcription dont l'auteur n'est hélas pas mentionné. Deux classiques du répertoire international des marches terminent cet excellent enregistrement. Le paso-doble *Ateneo Musical* de Mariano Puig Yago rappelle les liens de l'orchestre avec la région de Valencia. La marche symphonique *Banda Sucre* de l'orfèvre en la matière Giovanni Orsomando est un point d'orgue rêvé pour cette belle réalisation 'live' à savourer pleinement.

Notes

- 1) Voir J-CMF 482, juin 1999, p.42 n°492, février 2001, pp.35-36 n°506, juin 2003, p.38.
- 2) Voir J-CMF n°467, décembre 1996, p.42.
- 3) Ibid. p.43.
- 4) Voir *Igor Stravinsky et les orchestres à vent*, dans le J-CMF, n°498, février 2002, pp.16-19
- 5) Enregistrement par la Musique Royale Néerlandaise KMK MBCD 31.1009.72.
- 6) Voir J-CMF n°453 d'août 1994, p.32.
- 7) Jouées par La Garde Républicaine lors du concert "Un autre Chostakovitch" le 16 janvier 2002 à la Sorbonne. Enregistrées par l'orchestre Indiana State University Winds, direction John Boyd, ELFCD 1011.
- 8) Voir J-CMF n°500, juin 2002, p.36.
- 9) Voir J-CMF n°457, avril 1995, p.47.
- 10) Voir J-CMF n°507 août 2003, p.34.
- 11) Voir J-CMF n°475 avril 1998, p.44.
- 12) Voir *Un orchestre d'harmonie légendaire : le Goldman Band* dans le J-CMG, n°500 juin 2002, pp.14-17



disques

les cd de Jean Malraque Classiques

ORCHESTRE

◎ BEETHOVEN

Symphonie n°6 "Héroïque", ouverture d'Egmont. New York Philharmonic, dir. Bruno Walter.

1 CD Sony Classical 5087142003. Enr. 1949 et 54.

Il s'agit évidemment d'une version modèle de ce chef mythique. Véritablement héroïque, cette symphonie-là s'impose par la puissance tranquille qui en émane. Il est dommage que le rendu sonore manque de brillance, les timbales sont empêtrées dans un magma dont elles n'émergent que de temps à autre, dans l'adagio par exemple. L'ensemble des graves est massif, imprécis, dans une ambiance pourtant peu réverbérante. La Marche funèbre est inspirée en ses sombres élans d'inexorable désespérance et fait pénétrer une émotion vraie au tréfonds de l'auditeur. Le contraste n'en est que plus grand avec le Scherzo qui suit, au rythme bondissant et joyeux. La prise de son d'Egmont est plus claire et équilibrée, et l'on y goûte mieux la perfection stylistique et la puissance expressive du grand chef allemand (dont le vrai nom est Schlesinger).

◎ HAYDN

Symphonie n°83, 84, 85. Heidelberger Sinfoniker, dir. Thomas Fey.

1 CD Hänssler Classic 98425. Enr. num. 2002.

On sait la qualité de production de la marque au parallélogramme jaune dans le vaste domaine classique qu'elle exploite avec bonheur. Dommage seulement qu'elle ne nous offre pas sa brochure en français. L'orchestre rhénan est d'une belle limpidité dans "La Poule". Si le menuet en est rythmé dans la légèreté, celui de la n°84 est trop proche d'une sabotée. De la verve dans les vivace, en particulier dans "La Reine", bien enlevée. Bonne restitution sonore.

◎ HAYDN

Symphonies n°45, 46, 47. Tafelmusik, dir. Bruno Weil.

1 CD Sony Classical 5112142. Enr. 1993.

La 45, c'est la fameuse "Les Adieux", humo-

ristique mouvement de protestation contre le Prince Esterhazy qui prolongeait son séjour en son château d'été, au grand dam des musiciens privés de leurs femmes restées à Eisenstadt. Chaque musicien, sa partie terminée, doit souffler sa chandelle, ranger son instrument et quitter l'orchestre. Celui-ci est quelque peu appliqué dans le long Adagio qui prend l'allure d'une marche funèbre beethovénienne. Meilleur est le Finale. De la même veine le Vivace de la 46, et son Finale. Un bon travail.

CONCERTO

◎ TCHAIKOVSKY : Concerto pour piano n°1 en sib mineur opus 23.

DVORAK : Sérénade pour cordes en mi opus 22. Nelson Freire, piano, Orchestre Philharmonique de Munich, dir. Rudolf Kempe.

1 CD Sony Classical 5112032. Enr. 1968.

Direction énergique, enthousiaste et enthousiasmante, plénitude de l'orchestre, piano clair, nuancé, tout à tour rêveur et "sportif", étincelant de virtuosité. de jeunesse (Freire a 24 ans et fera la carrière que l'on sait). Que demander de mieux...

INSTRUMENTS SOLISTES

◎ LE FLEM (Paul, 1881-1984)

L'Œuvre pour Piano : Avril, Vieux Calvoire, Sept Prières enfantines, Par Grèves, Par Landes, Chant des Genêts. Sonate pour piano et violon. Marie-Catherine Girod, piano, Annick Roussin, violon.

1 CD Accord 476160 9. Enr. 1992.

C'est la réédition en 1 CD de l'album de 2 CD paru en 1992, et dont on a retiré 2 pièces *Rêverie grise* et *Concertstück*. (Ce dernier écrit en 1964 montrait l'évolution du compositeur breton, champion de la longévité, les autres datant d'avant 1911). Le Flem fait partie de cette cohorte de compositeurs français de cette époque trop négligés par leur propre pays malgré un talent évident. S'il est inspiré par le folklore breton, Le Flem est aussi influencé par l'impressionnisme à la Debussy. Poète du piano, il est admirablement servi par Marie-

Catherine Girod, dont la haute virtuosité lui permet, dans les pages difficiles, de se consacrer pleinement à la peinture des tableaux musicaux et à la transmission des sentiments, art dans lequel elle excelle. Annick Roussin, dont la vocation naquit de son admiration pour Ginette Neveu, est professeur au CNSM de Lyon, après avoir été en celui de Paris l'assistante d'Ivaldi, de Moglia et de Galitsky. Formée par Michèle Auclair, Geneviève Joy, Szering, elle est titulaire de plusieurs prix internationaux Long-Thibaud, Genève, Tchaïkovsky. Après un début international brillant, on peut regretter qu'Annick Roussin ait orienté sa carrière différemment. Avec sa partenaire, une belle communion s'est établie. Si l'on sent chez la pianiste une effervescence à peine contenue, la violoniste sait phraser avec art, sans outrance d'accents ni d'effets, et faire passer avec charme la pensée créatrice de l'auteur, dont le style musical convient bien à des interprètes féminines.

CHANT

◎ CALDARA

Cantate e Sonate Cantates, "Quel duolo del mio cor" et "Dipartita amorosa". Sonate à trois opus 1 n°VI, Chacone (largo) en si bémol pour 2 violons et basse continue. Fons Musicale, Monique Zanetti, soprano, Pascal Bertin, contre-ténor. dir. Y. Imamura.

1 CD Pan Classics 10 139. Enr. num. 2001.

Né sans doute à Venise en 1670, élève de Legrenzi. Caldara produit son premier opéra, L'Argene, à 19 ans. Violoncelliste à Saint-Marc, puis maître de chapelle à la cour de Mantoue, compositeur de la chambre de Charles III à Barcelone, vice-maître de chapelle à la cour impériale de Vienne (Fux étant le maître en titre), il est l'auteur prolifique de 78 opéras, 38 oratorios, 20 messes, 100 cantates, 300 canons, etc. Fétis (qui n'est pas à une erreur près) le fait mourir en 1763 à 92 ans. En fait il meurt en 1736 à Vienne. Ces 2 cantates ont été composées à Rome et, comme beaucoup, son été écrites pour soprano et alto. Idylles de bergers-bergères, dépit amoureux, conclusion heureuse dans la première, rupture dans la seconde (pour celle-ci, le livret est fautif ; on nous donne 2 fois la version française des pages 31 à 33, et pas la traduction anglaise). Les chanteurs ont du charme et de la musicalité, les 5 musiciens (2 violons, violoncelle, clavecin, chef jouant guitare ou théorbe) interprètent avec sentiment et alacrité une musique souvent cursive, bondissante, fraîche, enjouée, quelque peu simplette, et inférieure en invention à Vivaldi ou Scarlatti.

◎ **FRITZ WUNDERLICH**

Raretés d'opéra et opérette : MOZART (*La Flûte enchantée, Zaïde*), KALMAN (*Gräfin Maritza, Kaiserin Josephine*), BEETHOVEN (*Fidelio*), KIENZL (*Der Kuhreigen*), CHERUBINI (*Der Wasserträger*). Radio-Sinfonieorchester Stuttgart des SWR & Radio-Orchester Stuttgart.

1 CD Hänssler Classic CD 93.093.

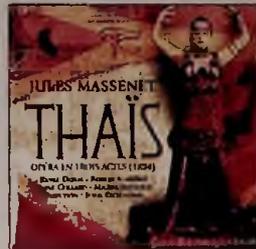


La mort accidentelle en 1966 de Wunderlich à 36 ans a privé le monde de celui qui fut peut-être à la suite de Simoneau, le plus grand ténor mozartien de l'époque. Une merveille de place de voix, de timbre, de legato, de musicalité. Je ne cesse de vanter les mérites de Björling, et encore aujourd'hui dans Paillasse. Wunderlich a d'identiques qualités de vaillance, d'homogénéité. Son interprétation de Tamino chez DGG lui avait valu un Orphée du Meilleur Chanteur à l'Académie du Disque Lyrique. On le retrouve ici dans l'air « Dies Bildnis », magnifique, dirigé par Schuricht. Dans Zaïde, il a en la personne de Maria Stader une partenaire de choix que n'égale pas dans Cherubini Mme Hillebrecht, à l'aigu quelque peu criard. À l'instar des grands Allemands du lyrique, il ne dédaignait pas l'opérette à laquelle il apportait soin et talent identiques.

◎ **MASSENET**

Thaïs. Renée Doria, Janine Collard, Françoise Louvay, Robert Massard, Michel Sénéchal, Gérard Serkoyan, Jacques Scellier, Pierre Giannotti. Direction Jésus Etcheverry.

2 CD Accord 476 1422. Enr. 1961 ;



C'est la reprise en CD de la luxueuse édition de 1961 chez Véga, dans la production de Jean Ziegler, la direction artistique de Guy Dumazert. Le superbe album était décoré par Isabelle et Jacques Diégo Etcheverry, Papa Jésus étant à la baguette avec toute son autorité de grand chef lyrique et son expérience du répertoire d'opéra français. Il fait valoir la riche et expressive instrumentation de Massenet. Les chanteurs ont le souci de bien faire comprendre le texte. La distribution est dominée par le grand baryton Robert Massard en Athanaël : voix riche, solide, homogène, aigu sûr, diction parfaite, comme celles de Sénéchal, Nicias, et Renée Doria, héritière des grands sopranos de l'âge d'or du chant français, à la voix versatile qui lui permettait d'aborder toute une variété d'emplois. L'orchestre n'est pas explicitement désigné, mais comme Etcheverry était chef attitré dans les nationaux, on voit bien d'où provenaient les excellents musiciens (violon solo : Lionel

Gali). La prise de son bénéficiait du talent des Verchère, Madeleine et J.-P. Legrand.

◎ **MILLÖCKER (Karl, 1842-99)**

L'Étudiant pauvre. Anne-Marie Sanial, Huguette Boulangeot, Lina Dachary, Albert Voli, Bernard Plantey, Henri Bédex, Michel Hamel. Chœur & Orchestre Lyrique de l'ORTE, dir. Adolphe Sibert.

1 CD Intégral Classic INT 221.134. Enr. 1972.



Né à Vienne, Millöcker dirigea les orchestres de plusieurs théâtres autrichiens, notamment le célèbre «An der Wien» pour lequel il composa *Le Tambour du Régiment, Une Aventure à Vienne, Trois Paires de Souliers, La Comtesse Dubarry*. C'est en 1882 que fut créé *L'Étudiant pauvre*, qui fera bien une apparition à Paris en 1889 aux Menus Plaisirs, mais n'alla pas au-delà de 20 représentations, et une autre en 1991 au Vaudeville par la troupe d'An der Wien. On retrouve une troupe de bons spécialistes des émissions lyriques de l'ORTE, menés par un connaisseur de l'opérette viennoise, Voli, ténor charmeur à la diction précise, comme celle de Michel Hamel, Bédex, Lina Dachary. Toute une époque heureuse où l'opérette avait droit de cité sur les ondes. La restitution sonore ne laisse pas toujours comprendre les paroles.



LE GRAND VALET DU CIEL

Oratorio - Requiem à la mémoire des victimes de la Bataille de Normandie
Texte de Pierre Godefroy. Musique de Jean Malraze.

Cette œuvre a été créée en novembre 2002 à Valognes avec un succès triomphal (La Presse de la Manche : Un chef-d'œuvre musical qui impose silence et fascination. Ouest-France : L'œuvre a profondément ému... Marcel Corneloup, président d'À Cœur Joie : Belle œuvre, émouvante, d'une forte intensité dramatique que l'on écoute jusqu'au bout). Elle est reprise quatre fois dans le cadre des commémorations de la Libération en Basse-Normandie : vendredi 28 mai à 20h45 en l'église d'Évrecy ; samedi 12 juin à 16h en l'église de Carentan ; jeudi 24 juin en l'abbatiale Saint-Étienne de Caen ; mercredi 30 juin en la salle des fêtes d'Argentan.

Elle met en scène le petit peuple du bourg de Lestre dans le Cotentin, près du pont détruit, le lendemain de la bataille début juillet 1944. On déplore les victimes, civiles et militaires, les destructions. On décide de reconstruire le Pont plus large, « pour l'amitié ». Entre les peuples, il faudra aussi faire des ponts plus larges pour la paix. Ce fort symbole se double de celui de Saint-Michel, grande figure de la chrétienté (c'est lui, le « Grand Valet du Ciel », chargé de convoier les âmes au paradis), et porteur d'espérance.

La musique est inspirée du plain-chant de la Messe des Morts du missel de la Cathédrale de Coutances, et est interprétée par un important chœur mixte (renforcée à Évrecy par 50 élèves d'un lycée musical allemand), un orchestre de 25 musiciens de l'ensemble orchestral Capriccio, 4 chanteurs solistes, sous la direction du compositeur, 4 récitateurs disent les dialogues.

Cette production est soutenue par Normandie Mémoire, 60e Anniversaire, le Conseil régional de Basse-Normandie, les Conseils généraux du Calvados et de l'Orne, les 4 Villes, Dalkia, EDF.

Un CD sera réalisé à partir de ces concerts. Contact : 02 31 75 01 67 et 06 11 43 62 91.

histoire d'un chant
l'Internationale
 par Jérôme Baron

Ce chant révolutionnaire s'inscrit dans la continuité des mouvements ouvriers nés au XIX^e siècle. C'est en effet à partir de 1830 que le monde ouvrier se forme une identité, celle de l'usine et des corons, du syndicat et de la grève, distincte de toutes les autres.

Les travailleurs manuels salariés, bousculés par la révolution industrielle, instituent une solidarité entre eux, dans l'espoir d'une société nouvelle plus juste. Ce mouvement prend le nom en 1830 de « l'Internationale » ; il dénonce en Europe, comme ailleurs, l'exploitation des capitalistes bourgeois et la marginalisation dont est victime l'ensemble du monde ouvrier. L'internationalisme révolutionnaire est présent en France, en Belgique, Angleterre, Pologne, Italie, Allemagne... La révolte s'amplifie et justifie en 1864 une nouvelle étape : la création d'une Internationale, association fondée à Londres sur initiative française et anglaise, avec comme objectif le placement de l'industrie et du capital entre les mains des ouvriers.

Dans ce contexte insurrectionnel naît la Commune de Paris entre le 18 mars et le 27 mai 1871 ; le nouveau gouvernement est installé par les ouvriers après la levée du siège de la ville par les Prussiens. Eugène Pottier, jeune militant ouvrier, franc-maçon férù de poésie, participe activement à la Commune. Élu dans le 11^e arrondissement de Paris, il manifeste un fondamentalisme, un anticléricalisme, une détermination qui lui valent l'estime de ses pairs. L'échec de la Commune l'oblige à s'exiler en Angleterre, puis aux États-Unis, mais il continue d'écrire des textes révolutionnaires, dont un en 1871 intitulé *L'Internationale*. La Commune, qui s'est retournée contre les ouvriers, n'apparaît pas dans les paroles de ce texte consacré à la lutte des classes.

L'Internationale serait resté probablement inconnu si Eugène Pottier n'avait pu, à la faveur des lois d'amnistie, revenir en France quelques années plus tard. Ruiné, sans travail stable, il participe alors à un concours de chant organisé en 1883 par la Lice Chansonnière. Il gagne le 1^{er} prix lui permettant de publier son recueil de chansons révolutionnaires dans lequel figure l'Internationale.

C'est Gustave Delory, le futur maire de Lille, qui repère le texte en 1888 et demande à un ouvrier de la compagnie «Fives-Lilles», Pierre Degeyter, musicien amateur, de composer une musique sur les paroles de Pottier. Dont acte. A la Lyre des travailleurs de Lille, le chant est interprété pour la première par le frère de Pierre Degeyter, Adolphe. C'est un triomphe. On s'enflamme pour le morceau et décide aussitôt d'en faire imprimer 6000 exemplaires.

Le chant de l'Internationale incarne deux ruptures : rupture avec la Marseillaise, hymne national officiel (depuis le décret du 26 novembre de l'an III) et rupture avec le pouvoir économique et politique. La Marseillaise est un chant de guerre, un hymne patriotique, l'Internationale est antimilitariste et sans frontière. Il se diffuse d'ailleurs assez largement, et Jean-Baptiste Clément, auteur du Temps des Cerises, demande en 1901 d'en racheter les droits.

La question des droits va constituer la face sombre de l'histoire du chant : Adolphe Degeyter, sur pression du Député-Maire Delory, s'est attribué la paternité de l'œuvre et a cédé les droits au Parti Socialiste. Pierre Degeyter porte plainte, perd le procès. Adolphe se suicide, après avoir reconnu par écrit l'imposture. Pierre Degeyter meurt dans la misère en 1887 ; il a droit néanmoins à un enterrement majestueux (quoique troublé par quelques violences). 10 000 personnes le suivent en sa dernière demeure, dont Louise Michel, le Député Jules Joffrin, le gendre de Karl Marx Charles Longuet. L'écharpe rouge à glands d'or de la Commune est disposée sur son cercueil.

Le succès de l'Internationale s'affirme au fil des ans : les anarchistes l'adoptent, on le chante dans les Congrès de l'association l'Internationale, lors des 1^{ers} mai. Les révolutionnaires russes le reprennent en 1917. Il est l'hymne officiel de la (brève) République de Bavière. À Stalingrad, en 1943, face à l'assaut des Allemands, les soldats russes l'entonnent en mourant. Les communistes français le chantent à la Libération. Il est repris au Vietnam lors de la guerre d'indépendance, en Chine à l'occasion des discours tiers-mondistes et révolutionnaires. Il symbolise et représente à jamais tous les damnés de la terre, les sans grades, les exploités et affamés.

C'est la lutte finale
 Groupons-nous, et demain
 L'Internationale
 Sera le genre humain
 Debout ! les damnés de la terre !
 Debout ! les forçats de la faim !
 La raison tonne en son cratère
 C'est l'éruption de la fin
 Du passé faisons table rose
 Foulé esclave, debout ! debout !
 Le monde va changer de base :

Nous ne sommes rien, soyons tout !
 (...)
 Ouvriers, paysans, nous sommes
 Le grand parti des travailleurs
 La terre n'appartient qu'aux hommes
 L'oisif ira loger ailleurs
 Combien de nos chairs se repaissent !
 Mais si les corbeaux, les vautours
 Un de ces matins disparaissent
 Le soleil brillera toujours !

Paroles : Eugène Pottier Musique : Pierre Degeyter



Thomas Vandevenne
Le clavier bien à temps pour se repérer... !
 Volume 1



Méthode
 pour l'apprentissage des claviers à percussion
 à l'usage du premier cycle.

Cet ouvrage s'adresse aux élèves qui débutent les claviers à percussion. Il est conçu afin d'aborder le maximum d'éléments rencontrés dans l'apprentissage des claviers à 2 baguettes.

Appliqué depuis plusieurs années au **Conservatoire National de Région de Strasbourg** où enseigne Thomas Vandevenne, ce travail est le fruit de la pratique, des expériences et des réflexions pédagogiques de l'auteur.

Un accent particulier est mis sur les axes pédagogiques suivants :

- la **créativité, l'initiative et l'autonomie** grâce à l'improvisation et l'écriture
- la **pédagogie de groupe** : tout l'ouvrage est conçu pour être travaillé à plusieurs (élève et professeur réunis)
- le **travail des dissociations** et la préparation aux 4 baguettes en particulier avec les exercices d'**indépendance** mais également avec l'utilisation de la voix afin de privilégier le développement de l'oreille et l'intention musicale
- la découverte d'un **répertoire musical large** afin de s'ouvrir dès le début de l'apprentissage instrumental aux différentes cultures et aux différentes époques de l'histoire de la musique
- l'**adéquation et l'application** des connaissances abordées lors du cours de **Formation Musicale** afin d'aider l'élève à mieux faire le lien entre ces deux disciplines.

Véritable outil de travail vivant, il constitue un point de départ qui invite à la découverte et à l'exploration de l'univers musical.

"...L'intérêt du bouquin, c'est qu'il est intelligent, clair et tourné tout de suite vers le plus important : la Musique." **Emmanuel Séjourné.**

58 pages, format 31x23 cm, couverture couleur, reliure spirale, nombreuses illustrations, répertoire avec deux duos, trois trios, trois quatuors à aborder en parallèle aux leçons, en particulier pour les concerts et les auditions.

Prix : 18,50 € Référence : FD0030

Distribution : Phill Publications – BP 44 – 67190 MUTZIG
 Tel : 03 88 48 49 89 – Fax : 03 88 48 79 32
www.phillpublications.fr

Éditions François Dhalmann

Le cerveau du musicien

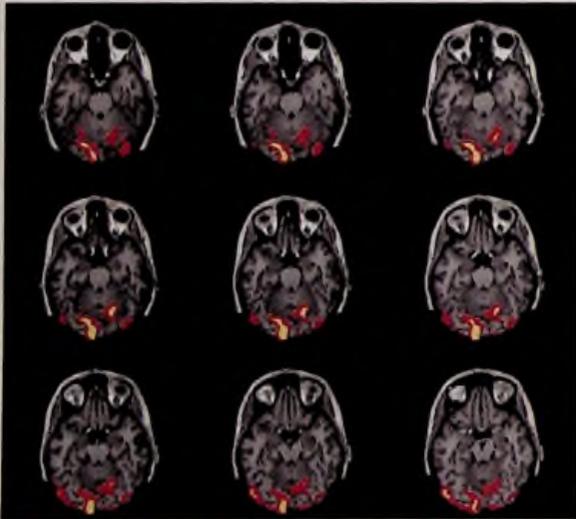
structures cérébrales mises en jeu par la musique et leur plasticité

par Isabelle Vaysse



En dépit de son universalité, la musique n'intéresse les chercheurs que depuis peu et, grâce aux nouvelles techniques d'imagerie cérébrale, nous percevons peu à peu le mystère de son décodage cortical. Le cerveau a développé des mécanismes spécialisés pour décoder les sons, différents de ceux du langage, ce qui explique que l'aphasie ne s'accompagne pas nécessairement d'une amusie.

Contrairement à la parole, la musique active des espaces nombreux et variés



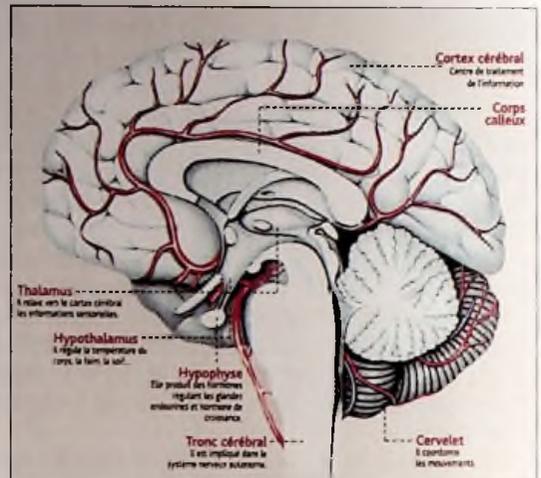
Visualisations des zones cérébrales sollicitées lors de différentes activités

dans les deux hémisphères cérébraux que ce soit pour sa perception, sa mémorisation, sa lecture, son écriture et son exécution instrumentale ou vocale. L'audition de la hauteur des sons active une aire... visuelle comme si le cerveau plaçait la note sur une portée ou sur une échelle. L'hémisphère gauche fait ainsi un traitement local de la musique qui porte sur la

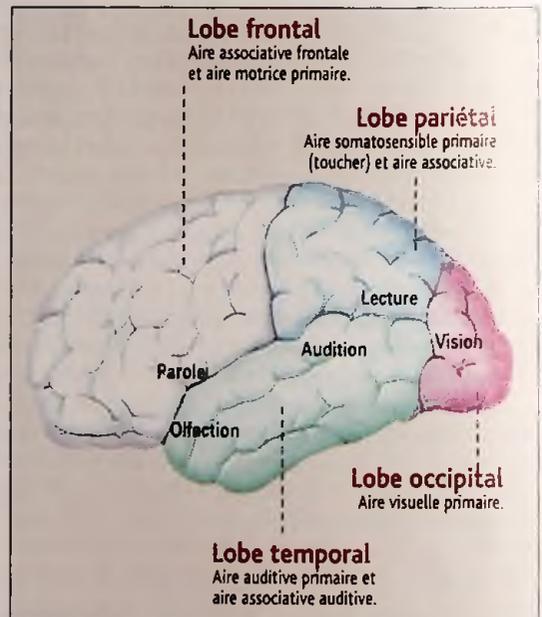
séquence, le rythme et la hauteur alors que son homologue droit fait une analyse globale portant sur le ton, l'intensité, le timbre, le contour et le jugement émotionnel. Cela explique le cas de Maurice Ravel qui, atteint d'une lésion de l'hémisphère gauche pouvait composer, jouer et même accorder son piano alors qu'aphasique, il était incapable de lire ou écrire une seule note.

Le cerveau est un système dynamique basé sur des modifications synaptiques qui lui permettent de s'adapter aux exigences musicales. Ainsi le cortex du musicien diffère de celui du non musicien que ce soit dans sa spécialisation hémisphérique, la taille de son cortex auditif, sensitif, moteur, son corps calleux qui permet le transfert des informations d'un hémisphère à l'autre ou son cervelet qui coordonne les mouvements mais aussi dans sa réorganisation cytoarchitecturale. Mais cette plasticité cérébrale peut être source de pathologie comme la dystonie ou crampe du musicien si le travail est mal réalisé ou trop intense.

Cependant, le cerveau musical reste encore mystérieux puisque de nombreux facteurs, difficiles à prendre en compte, influencent la localisation exacte du traite-



Principales structures de l'encéphale humain et leurs fonctions



ment des différentes composantes musicales. De plus, l'imagerie fonctionnelle de plus en plus perfectionnée peut paraître encore grossière par rapport à la finesse des structures cérébrales et la vitesse de conduction de l'influx nerveux.

* sous la direction du Professeur Pierre Pollak - CHU de Grenoble

L'Action chorale

Le 17 janvier dernier s'est déroulé une journée d'information ayant pour objectifs de faire connaître les travaux de la commission : être à l'écoute des questions posées et des suggestions proposées par des personnes de terrain ; assurer le suivi dans le recrutement des choristes et aider les chefs de chœur à élargir leur répertoire. Voici le compte rendu de cette rencontre.

Objectifs de la commission

En place depuis plusieurs années, elle s'est fixée comme mission de : préparer les listes d'œuvres mises en concours, aider à l'organisation de stages pour les choristes, mettre sur pied des stages nationaux de formation de chefs de chœur et de formateurs susceptibles de diriger à leur tour des stages dans les régions. Par ailleurs, après avoir travaillé à la publication de cahiers pédagogiques pour faciliter la tâche des chefs de chœur et publié aux Éditions Robert Martin *Le répertoire du chœur mixte*, la commission se consacre maintenant au répertoire pour chœurs d'enfants.

Les débats

1) Formation des chefs

Robert Combaz présente le stage *Pédagogie de la direction de chœur* organisé tous les ans, et ses objectifs. Les résultats depuis cinq ans sont encourageants et certaines régions commencent à utiliser ces nouvelles compétences.

Philippe Delavaud qui a participé à deux stages aux Karellis et à la préparation (et réussite) au Diplôme d'aptitude à la direc-

tion de chœur témoigne de l'intérêt de ces stages : enrichissement d'un point de vue des échanges autant musical qu'humain. Il va poursuivre en s'inscrivant dans un réseau régional et souhaite faire avancer les choses au niveau du chant choral et de sa qualité.

Claudine Hivin s'inquiète du coût élevé des stages pour les choristes que les associations ne peuvent pas aider faute de moyens.

Robert Combaz précise que le stage national de la CMF qui a lieu dans un village de vacances en Savoie à un coût de pension raisonnable et que la plus grande partie des frais pédagogiques sont pris en charge par la CME.

Michel Dufour a organisé des rassemblements de chorales et constate que les choristes viennent mais pas toujours les chefs de chœurs.

Cécile Fournier pense que pour atteindre certains objectifs (formation), il est plus efficace que les intervenants viennent dans les chorales en ayant pris soin de rencontrer les chefs au préalable afin d'établir un climat de confiance.

Sylvain Teutsch regrette aussi l'insuffisance de la formation de chefs de chœur : le répertoire, le travail vocal collectif, la direction, la recherche d'une progression... sont des spécificités "chorales". C'est en touchant les choristes d'abord qu'on finit par toucher les chefs.

II) Concours

Robert Combaz présente le travail réalisé par la commission pour renouveler les listes des morceaux de concours.

Sylvain Teutsch salue ce travail, mais fait part des difficultés rencontrées par les chorales pour se présenter aux concours : horaire trop matinal et coût important pour les chorales s'il faut arriver la veille.

III) Représentation des chorales dans les fédérations

Claudine Hivin regrette que les chorales soient trop peu représentées dans les

instances "sociétés musicales". Il faudrait reconnaître la qualité du travail amateur.

Pour cela : multiplier les contacts avec les chefs et présidents de chorales pour les amener à s'exprimer, à participer au travail de conception des formations et y associer les Unions Départementales, puis les Fédérations Régionales.

Jean-Marie Charretier : "Comment effectuer ce porte-à-porte, qui dans certaines régions est fait de façon professionnelle avec les ADDIM, Fédération CPR..."

Françoise Harbulot : il faut intégrer des personnes sensibilisées au chant choral dans les CA des régions et des fédérations.

Concernant l'absence d'implication des chefs dans les rassemblements, il faut mentionner la crainte qu'ils ont de perdre des éléments qui pourraient partir dans des "super-chorales" départementales ou régionales.

IV) Vie des chorales

Pierre et Claudine Linglet s'inquiètent de la difficulté à intégrer des jeunes ; du nombre important de chorales non fédérées

Claudine Hivin : "les a priori sur le chant choral, l'entrée dans un groupe existant et maîtriser son répertoire ne sont pas choses faciles".

Gérard Foltz : Pour retenir et préparer des jeunes, il faut leur apprendre, séparément, quelques chants préparatoires, mais aussi préparer un répertoire plus attractif.

Les jeunes ne sont pas habitués à s'astreindre, à s'obliger à ... être à l'heure à une répétition pose déjà problème. Une solution est de monter un projet (un auteur, un chanteur...) et demander d'aller jusqu'au concert, pour un travail sérieux sur quelques mois.

Michel Dufour propose le gospel pour varier les programmes, mais c'est difficile et sans improvisation ce n'est pas du gospel.

À la question *Et les chansons harmonisées ?* Michel Jakobiec répond : Il faut se méfier des harmonisations : accords fragiles, tonalités modifiées par rapport à l'original... Il faut aussi penser à l'accompagnement "pianistique, instrumental, rythmique.

Peut-être faut-il penser aussi à une certaine mise en scène et une chorale qui bouge.

Mais la vraie solution, c'est de multiplier les chœurs d'enfants et d'adolescents qui donneront envie de chanter. Il faut créer le "plaisir" de chanter.

Robert Combaz (expérience faite) : les jeunes peuvent avoir une activité spécifique un jour et participer, un autre jour, à la chorale "adulte".

Philippe Delavaud : fixer un cadre qui entraînera l'envie de chanter avec des musiques improvisées, un travail corporel et rythmique en atelier "percussions".

Conclusions

Il faut créer, ou mieux, structurer les réseaux régionaux. Les travaux de la commission ne sont pas connus : l'impact n'est pas suffisant. Il est souhaitable que la CMF (chant choral) ait des antennes dans chaque région.

Il faudrait que le chant choral fasse partie du langage commun au côté des harmonies, à tous les niveaux dans les fédérations : zones, départements, régions.

Un questionnaire va être diffusé auprès des chorales, adhérentes ou non à la CMF : les chorales isolées sont sou-

vent à la recherche de moyens pour se rencontrer et même se perfectionner. Espérons de nombreuses réponses. Il sera joint au journal et sera à retourner à la fédération régionale.

En région il est possible de monter des projets de formation ou de réalisation artistique : le tout est de réunir toutes les forces de partenariat entre les diverses institutions. Et par-dessus tout, il y faut une ardente volonté politique des différents partenaires responsables.

Avant le terme de cette réunion, Gérard Foltz tient à faire état d'un courrier reçu récemment et qui appelle les chorales à se fédérer, car nous dit-on "rien n'existe en France dans ce domaine". La CMF se doit de mieux informer ceux qui font semblant de nous ignorer.

Robert Combaz remercie chaleureusement les personnes présentes à cette réunion et souhaite que celles-ci contribuent à créer ce relais dans les régions. Inversement, la commission chorale est à leur disposition en cas de besoin.

La commission chorale est composée actuellement de Robert Combaz (Rhône-Alpes) responsable de la commission, Pascal Baudrillart (Franche-Comté et Bretagne), Michèle Debain (Poitou-Charentes), Gérard Foltz (Alsace), Cécile Fournier (Rhône-Alpes), Françoise Harbulot (Champagne-Ardenne), Michel Jakobiec (Nord-Belgique), Jean Pepek (Nord), Jack Hurier, représentant la CMF.

Les personnes présentes à cette journée : Région Centre : Jean-Marie Charretier (UDESMA 41) - CEPRAVOI (Mission voix région Centre), Raphaël Terreau - formateur et chef de chœur (UDESMA 41) - CEPRAVOI, Dany Smith - professeur de chant choral ENMD Bourges - direction de chœur CEPRAVOI ; Région Champagne-Ardenne : Pierre et Claudine Linglet - vice président et trésorière de chorale ; Région Lorraine : Sylvain Teutsch - représentant des sociétés musicales et chorales au sein de l'ADDAM 57 - chef de chœur d'hommes ; Région Ile de France : Chantal Hosquenoph - chef de chœur ; Région Nord-Pas-de-Calais : Michel Dufour - responsable de la commission chorale du Nord - Pas-de-Calais, Claudine Hivin - choriste et présidente de chorale ; Région Pays de la Loire : Philippe Delavaud - chef de chœur, directeur école de musique et classe de chant - titulaire du DADSM chef de chœur.

commission

rapport de

Réflexions autour de la batterie-fanfare

Le 25 octobre Monsieur le maire de Villers-Cotterêts, accompagné de quelques adjoints a tenu à recevoir tous les participants de cette journée de travail dans sa mairie autour d'un apéritif, et a prononcé de belles paroles allant droit au cœur des musiciens. La musique au sein de la ville de Villers-Cotterêts tient une place d'honneur, et Claude Menteaux peut en être fier. Un grand merci à la municipalité Cette journée fut un réel succès par le nombre de régions représentées. Après les présentations, la discussion entra dans le vif du sujet.

Locaux

Les problèmes sont complètement différents d'une société à l'autre. Il s'avère que très peu ont des locaux corrects, voire pas du tout.

Une petite batterie-fanfare répète même dans le salon d'un des musiciens.

Finances

Bon nombre de sociétés ont très peu de moyens financiers. Leur avenir dans le cadre de l'intercommunalité est très incertain. En effet, quelques formations ont des craintes sur l'avenir de leur subvention municipale. Une batterie fanfare intercommunale serait une catastrophe pour la plupart de ces sociétés, et la disparition à court terme d'une grande partie de ce patrimoine national.

Il est difficile d'imaginer que les cérémonies officielles aient lieu dans un seul et même endroit, sous prétexte que plusieurs communes se sont regroupées.

Formation

Beaucoup de ces sociétés ont une formation obsolète, voire inexistante. Actuellement, certains professeurs sont bénévoles. Auront-ils un successeur après

leur départ ? Dans quelques grandes villes, la batterie fanfare ou l'harmonie ont dû créer leur propre école afin de pouvoir former des élèves, tout simplement parce que le conservatoire ou l'école de musique municipale n'enseigne pas les instruments naturels, ou pis, ne les encourage pas à entrer dans ces orchestres. Dans ce cas, l'intercommunalité serait une solution.

Ne pourrait-on pas envisager qu'un professeur rétribué par cette structure donne quelques heures de cours dans plusieurs communes afin de pouvoir conserver et pérenniser ces traditions.

Examens

Toutes les sociétés présentes ont recours au programme d'examen de la CMF. Toutefois, quelques unes d'entre elles sont obligées de simplifier les épreuves de formation musicale. En règle générale, il s'avère que les dictées mélodiques et les lectures rythmiques sont trop difficiles. Une unanimité se dégage pour l'accompagnement des morceaux individuels par le piano ou tout autre instrument. Certains participants trouvent regrettable que ces accompagnements ne soient pas disponibles dans tous les niveaux.

D'autre part, certains nous ont fait remarquer que les cursus actuels s'adressent plus souvent aux jeunes qu'aux anciens.

Répertoire

Plusieurs sociétés ont à leur disposition des compositeurs locaux. Ceux-ci écrivent pour une formation qui s'empresse de jouer et de garder jalousement les œuvres proposées, alors qu'elles pourraient être lues par la commission CMF et diffusées, voire éditées.

Le manque de répertoire se fait sentir cruellement au fil des années. Si tous ces compositeurs se faisaient connaître, le problème ne serait peut-être pas résolu, mais moindre, d'autant plus que de nombreux éditeurs refusent de s'intéresser aux batteries fanfares.

Concours

Le règlement des concours est lu et expliqué point par point. Une société qui passe un concours UFF peut faire valider son résultat par la CMF, à condition que le programme joué soit celui de la CMF.

Sur demande écrite, une dérogation d'une année supplémentaire peut être accordée à titre exceptionnel aux sociétés qui ne pourraient se présenter à un concours dans le délai imparti.

Divers

Les relations avec les autres fédérations sont abordées. En Isère, un concours commun a lieu chaque année, organisé à tour de rôle par la CMF et l'UFF. Les participants pensent qu'il serait agréable d'organiser une réunion comme celle de ce jour une fois par an, dans une autre région.

La commission batterie-fanfare remercie les régions Auvergne, Lorraine, Champagne, Franche-Comté, Centre, Rhône-Alpes et Pays de Loire qui avaient fait le déplacement.

WOODWIND



BRASSWIND
PARIS • SOUTH-BEND

Avant, pendant et après l'achat de votre clarinette, W&B s'engage à vous offrir un service conforme en tous points à vos attentes. Toute notre équipe est à votre disposition pour vous permettre d'essayer de choisir et d'entretenir votre instrument.

L'art et la matière d'un travail *d'orfèvre*
Nous mettons à votre service tout notre savoir faire et notre efficacité dans la plus pure tradition de facture instrumentale, nous respectons les devis et le délai annoncé comme notre charte nous y engage.

notre charte atelier

- 1 Réparation garantie sous 15 jours
- 2 Mise à disposition d'un instrument pour immobilisation supérieure à 15 jours
- 3 Respect de la fabrication d'origine.
- 4 Transparence sur le coût de l'intervention.
- 5 Garantie de 3 et 6 mois sur les réparations.

Ligne directe atelier

01 42 01 78 81

Les plus grandes marques *aux*
meilleurs prix !

Clarinette Buffet Crampon E13
Prix Public : 1425 € Notre Prix : **1112 €**

Clarinette Buffet Crampon RC
Prix Public : 2100 € Notre Prix : **1918 €**

Clarinette Buffet Crampon Tosca
Prix Public : 3500 € Notre prix : **3409 €**

Clarinette Selmer Odyssee
Prix Public : 1750 € Notre prix : **1487 €**

Clarinette Selmer Recital
Prix Public : 2400 € Notre prix : **2216 €**

Clarinette Selmer Signature
Prix Public : 2750 € Notre prix : **2337 €**

Ligne magasin appel gratuit

0 800 95 9663

Vous cherchez un nouvel étui, un bec, une ligature, un accessoire *d'entretien ?*

Vous trouverez toujours chez nous l'accessoire que vous recherchez au meilleur prix. Nous vous proposons un large choix parmi des centaines d'accessoires disponibles en stocks, des importations exclusives, cinq studios d'essai vous permettant d'essayer tous nos produits.

Directeurs, Professeurs,
recevez gratuitement
votre Carte de fidélité
"Crescendo"

Alain TOMASINI 01 42 01 92 80



11-15 av. du nouveau conservatoire 75019 PARIS
www.woodbrass.com

Production : www.abc-em.com • Photos : TTC en Europe, abovis 0 800 indicatif les instruments de musique

notes cmf

CONCOURS

► 12 mai 2004

Strasbourg (67)

56^e Concours de chant choral scolaire du Bas-Rhin

Gérard Foltz, 3 rue du Falkenstein, 67800 Hoenheim, tél.: 03 88 33 36 11.

► 15 et 16 mai 2004

Etampes (91)

Concours national pour harmonies, fanfares, batteries-fanfares, big-bands et chorales

Jean-Luc Bergerolle, 55 rue de la Roche qui Tourne, 91510 Lardy ; tél.: 01 60 82 26 33 ; lucmichele@clubinternet.fr

► 19 mai 2004

Mulhouse (68)

56^e Concours de chant choral scolaire du Haut-Rhin

Jean-Pierre Moser, Résidence orange, 36 rue Anna schoen, 68200 Mulhouse tél.: 03 89 42 68 18.

► 23 mai 2004

Niort (79)

Concours national d'orchestre d'harmonie et épreuves de classement.

Orchestre à vent de Niort, Valérie Giraud, 81 rue du Fief des Amourettes, 79000 Niort, tél.: 05 49 33 03 00.

► 28, 29, 30 mai 2004

Strasbourg (67)

Concours international pour orchestres d'harmonie ; concours national pour orchestres d'harmonie ; Concours international pour ensembles instrumentaux

F.S.M.A., Maison des associations, 1a, place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél.: 03 88 35 11 25 ; fax.: 03 88 35 11 27 ; www.fsma.com ; contact@fsma.com

► 29 et 30 mai 2004

Forbach (57)

Concours national et épreuves de classement pour harmonie, fanfares, batteries-fanfares, brass bands, bigs bands, orchestres d'accordéons, à plectres, chorales et classes d'orchestre tous niveaux.

F.S.M. de Moselle, Meurthe et Moselle et Meuse : Claude mangin, 10 les Colchiques Vaudreching, 57320 Bouzonville, tél.: 03 87 78 41 89 ; fax.: 03 87 78 41 95 ; federation-musique-mmm@wanadoo.fr

► 30 mai 2004

Alençon (61)

Concours national pour orchestres d'harmonie

Gilbert Legeay, harmonie municipale d'Alençon, 68 rue des Vignes, 72610 Champfleury, tél./fax.: 02 33 31 06 37 ; gle.champfleur@wanadoo.fr

► 30 mai 2004

Saint-Flour (15)

Concours national et épreuve de classement pour orchestres d'harmonie, batteries-fanfares et big-bands (tous niveaux).

Lyre Sanfloraine, 11 rue de Belloy, 15100 Saint-Flour; Denis Tridot, tél.: 04 71 60 39 31 HR ; 25 rue du Mont Mouchet, 15100 St Flour ; concours2004@lyresanfloraine.net

► 6 juin 2004

Harnes (62)

Concours national-festival pour harmonies, batteries-fanfares, symphoniques, accordéons.

F.R. Nord Pas De Calais, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille, tél.: 03 28 55 30 20 ; fax.: 03 28 55 30 29.

► 26 et 27 juin 2004

Saint-Loup Cammas (31)

Concours national pour fanfares et batteries-fanfares

Patrice Rouzeau, 93 avenue Bellevue, 31180 Lapeyrouse-Fossat, tél.: 05 61 09 41 19 ; fax.: 05 61 13 86 52.

► 14 novembre 2004

C.N.R. de Paris (75)

Concours national de brass band

CMF, 103 bd de Magenta, 75010 Paris, tél. : 01 48 78 39 42 ; fax. : 01 45 96 06 86.

► 27 et 28 novembre 2004

Marseille (13)

Concours nat. d'orchestres symphoniques, juniors et classe d'orchestre.

Henri Bouteille, 19 rue Estelle, 13001 Marseille, tél.: 04 91 54 42 55 ; fax.: 04 91 33 31 46.

congrès

► 4 avril 2004

Montrevel en Bresse (01)

Assises des Jeunes musiciens

Emmanuelle Bouvier et Guillaume Rozand; F.M. de l'Ain, tél.: 04 74 25 66 12.

► 15 au 18 avril 2004

Hyères-Les-palmiers (83)

103^e Congrès de la Confédération Musicale de France

Marcel Demichelis, Villa Valauria, 190 chemin de l'hermitage, 83400 Hyères les Palmiers, tél.: 04 94 38 65 43 ; fax.: 04 94 35 90 00.

► 16 mai 2004

Montchanin (71)

71^e Assemblée générale de la F.M. de Saône et Loire.

F.M. de Saône et Loire, 27 avenue Niepce, 71100 Chalons sur Saône ;
tél.: 03 85 48 89 87.

► 16 mai 2004

Rocroi (08)

Assemblée générale et festival de la F.M. des Ardennes (16/05) ; concert de la Musique des Guides de Belgique (13/05) ; concert de l'harmonie municipale de Rocroi (15/05)

Françoise Harbulot, 2 rue Jambon, 08110 Carignan, tél. : 03 24 27 57 82 ;
03 24 22 02 34 ;
Francoise.Harbulot@wanadoo.fr

► 20 juin 2004

Bellegarde sur Valserine (01)

Assemblée générale de la F.M. de l'Ain.

F.M. de l'Ain, tél.: 04 74 25 66 12 ou Roland Multin, président de l'Ensemble harmonique de Bellegarde,
tél.: 04 50 56 02 56.

festivals

► 23 avril 2004

Neuville sur Saône (69)

Festival du groupement musical de Neuville avec harmonies et chorales

Fédération musicale du Rhône,
tél.: 04 78 95 08 96.

► 14, 15 et 16 mai 2004

Charly (69)

Festival du groupement musical du Sud Lyonnais avec harmonies

Fédération musicale du Rhône,
tél.: 04 78 95 08 96.

► 23 mai 2004

Pont d'Ain (01)

Festival du groupement des Bords de l'Ain

Henri Roussillon, président de l'Hnie Pondinoise, tél.: 03 85 31 57 60.

► 29 et 30 mai 2004

Dijon (21)

Centenaire des Trompettes Dijonnai-

ses ; 37^e fête fédérale de la Côte d'Or
M. Mouillesaux, 5 bis rue Devosges
21000 Dijon.

► 31 mai 2004

Manziat (01)

Festival du groupement Bresse Val de Saône

Roland Renoud Grappin, président de l'Union musicale de Manziat,
tél.: 03 85 36 10 98.

► 20 juin 2004

Bellegarde sur Valserine (01)

Festival du groupement du Pays de Gex

Roland Multin, président de l'Ensemble harmonique de Bellegarde,
tél.: 04 50 56 02 56.

► 26 juin 2004

Montanay (69)

Festival des classes d'orchestre "polysons"

Fédération musicale du Rhône,
tél.: 04 78 95 08 96..

► 27 juin 2004

Chasseneuil (16)

Festival-concours des sociétés musicales de Charente pour harmonies, batteries-fanfars, bandas.

Guy Pailloux, tél.: 05 45 39 59 92 et Michel Raynaud,
tél.: 05 45 65 46 73 (H.R.)

► 4 juillet 2004

Grandris (69)

Festival du groupement musical des Trois vallées avec harmonies et batteries fanfares

Fédération musicale du Rhône,
tél.: 04 78 95 08 96..

► 4 juillet 2004

Villereversure (01)

Festival du groupement du Pays de Bresse Revermont

Henri Blanchon, président de l'Echo du Suran, tél.: 04 74 30 69 11.

► 30 juin au 7 juillet 2004

Is sur Tille (21)

Stage instrumental, tous niveaux, bois, cuivres, accordéons, guitares.

F.S.M.C.O. Jean-Charles Thomas, rue

du château, 21220 Villey sur Tille,
tél.: 03 80 95 25 01.

► juillet 2004

Pont de Veyle (01)

Stage 2^e niveau (du 2 au 11) ; stage 1^{er} niveau (du 12 au 20) ; stage de direction, nombre limité de place (du 21 au 30) ; stage d'orchestre (du 23 au 30).

F.M.A., Centre culturel Cios Bosoni, 01340 Montrevel en Bresse,
tél.: 04 74 25 66 12.

► 4 au 10 juillet et du 22 au 28 août 2004

Cublize (69)

Séjours musicaux pour des enfants de 9 à 15 ans.

Fédération musicale du Rhône, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon,
tél.: 04 78 95 08 96.

stages

► du 16 au 21 août 2004

Vitry-le-François (51)

Stage de direction d'orchestre d'harmonie et stage de perfectionnement et de pratique d'ensemble pour instruments d'harmonie.

Françoise Harbulot, 2 rue Jambon, 08110 Carignan, tél. : 03 24 27 57 82 ;
03 24 22 02 34 ;
Francoise.Harbulot@wanadoo.fr

► du 19 au 28 août 2004

Charolles (71)

Stage tous instruments d'harmonie à partir de IM2.

F.M.S.L., 27 avenue Niepce, 71000 Chalons sur Saône, tél.: 03 85 48 89 87.

► 23 et 24 octobre 2004

Bourg Lastic (43)

Stage pour les personnes ayant en charge l'enseignement de la formation musicale, encadré par Alain Voirpy.

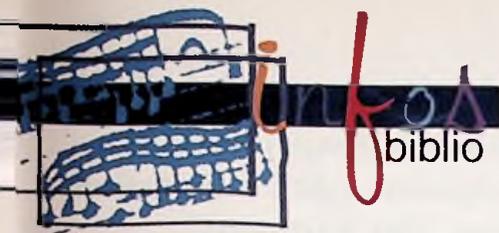
F.M. d'Auvergne, B.P. 114,
43103 Brioude cedex 03.

► du 19 au 28 août 2004

Charolles (71)

Stage pour instruments d'harmonie, niveau à partir de IM2

F.M.S.L., 27 av. Niepce, 71100 Chalons sur Saône, tél.: 03 85 48 89 87.



CONCERT BAND

Éditions R. Martin :
Berlioz arr. Dondeyne : Apothéose
Brubeck/arr. Naulais J. : Blue rondo à la Turk
Crepin A. : Diversions, (for Saxophones Quartet and Concert Band)
Debussy/arr. Boutry : Prélude à l'après-midi d'un faune
Glover/Hardin/arr. Th. Muller : Love is all
Janin D./Langlet P. : Marching Bones
Lully/arr. Vadrot : Menuet du Bourgeois Gentilhomme
Makebel/Ragovoy/arr. Fiengo : Pata pata,
Ram B./Rand A./arr. Fiengo : Only you
Saban, Martin, Clace/arr. Soldh : Starsky and Huch
Sardou, Delanoë, Revaux/arr. Lammelin : La Java de Broadway
Sardou/arr. J.J. Charles : Le France
Soldh A. : Une journée dans la vie de M. Pulcini
Temperton R./arr. Fiengo : Thriller
Umiliani/arr. J.J. Charles : Mah na mah na !

FLUTE

Éditions A. Leduc :
Ledeuil E. : Les mystères de Brocéliande
Martin G. : Sérénade
Mériot M. : Cantilène
Najfar R. : La Persienne

CLARINETTE

Éditions A. Leduc :
Coiteux F. : Chant des Clarines
Naulais J. : Croquis
Sichler J. : Cœur ensoleillé
Sichler J. : Perce-neige
Ghidoni A. : Concerto, (pour clarinette en sib et orch. à cordes), (réduc. clarinette sib et piano)

SAXOPHONE

Éditions A. Leduc :
Alla T. : Digital, pour Sax. soprano seul
Desloges J. : Souvenance, pour Sax. alto ou ténor
Mériot J. : Sérénité, pour Sax. alto ou sop. ou ténor
Naulais J. : Au hasard d'une note, pour Sax. alto ou ténor
Sichler J. : Pêche-Lune, pour Sax. alto ou ténor

VIOLON

Méthodes et Etudes
Éditions A. Leduc :
Oliviero-Denoës A. : Le Solfège des Violonistes (Apprentissage simultané du solfège et du violon)
Wallez J.P. et Dupont I. : Petit violon voyage au Pays des Comptines (livres de l'élève vol. 1 & 2 - et guide du professeur)

PIANO

Éditions A. Leduc :
Blet S. : Les classiques du Joker, 10 morceaux pour les pianistes débutants
Vogt J. et Bates L./ traduction et adaptation S. Blet : Le Voyage magique, Découverte progressive du langage musical (théorie) en 4 cahiers.

Vogt J. et Bates L./ traduction et adaptation St. Blet : Le Voyage magique, Découverte progressive de l'univers du piano (cahier et Cd inclus)

OCARINA

Méthode

Éditions A. Leduc :
André J. : Le monde enchanteur de l'Ocarina (initiation à l'ocarina)

BATTERIE et PERCUSSIONS

Éditions A. Leduc :
Bourbasset/Gastaldin : R' N' B Session, (25 partitions progressives pour batterie avec CD d'accompagnement)
Coupric C. : En Caisse I et II, 2 pièces pour caisse claire et piano
Zielinski/Rabié : La Machine à groover, pour caisse claire (ou tambour ou batterie)
Zielinski/Rabié : Y'en a marre du tintamarre !, pour caisse claire (ou tambour) grosse caisse et piano.
Delécluse J. : Stagesquisse, pour vibraphone (4 octaves) et Marimba (4 et 1/2 octaves)

BIOGRAPHIE MUSICALE

Wye Tr. : Marcel Moyse, un homme extraordinaire.

HARMONIE-FANFARE

Éditions Scornegna :
Pusceddu L. : Contest Music

*La musique évolue...
 Les musiciens évoluent...
 Robert Martin aussi.*

Max Desmurs et Christophe Félix
 Président-Directeur Général - Directeur Général C. Arbaque

- Ouverture d'un Espace Robert Martin en plein centre de Lyon avec un espace d'écoute, les plus grandes marques d'instruments, un atelier de réparation professionnel.
- Mise en ligne du site internet.
- Un catalogue innovant des orchestrations 2002/2003.
- Et, surtout, les compétences et le sérieux de notre équipe...

Une offre globale et personnalisée

106, Grande Rue de la Coupée
 71850 Charnay-lès-Mâcon
 Tél. 03 85 34 46 81
 Fax 03 85 29 96 16

Robert Martin
 le partenaire créatif

www.edrmartin.com

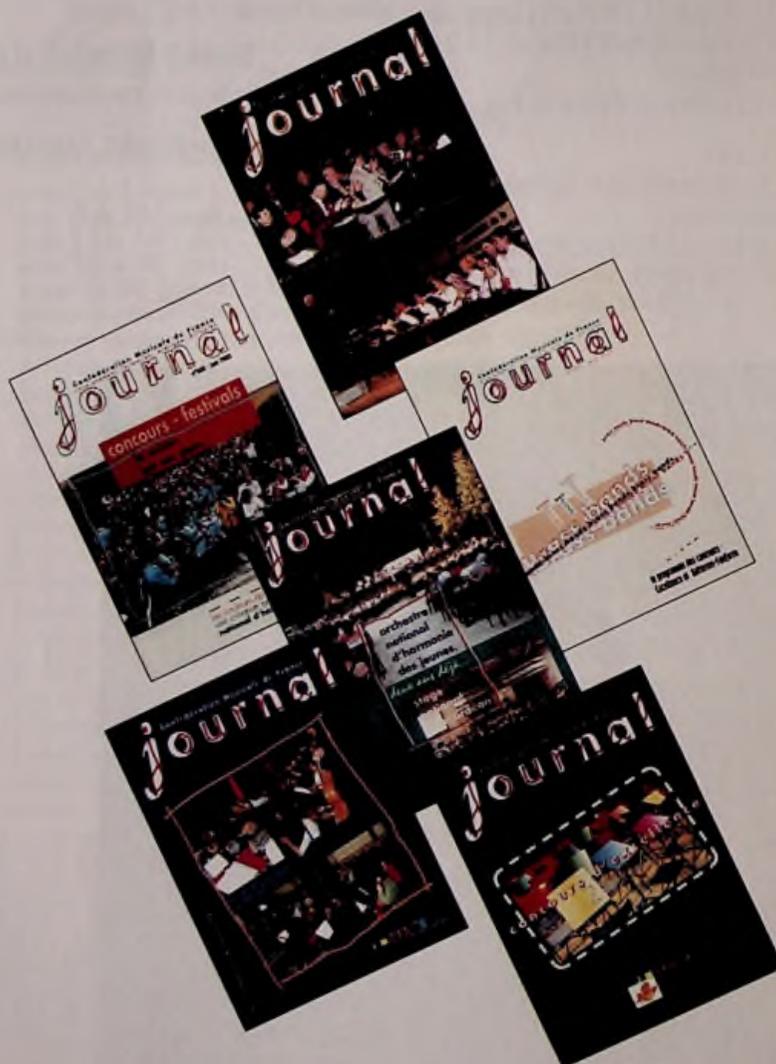
Abonnez-vous !

Tenez-vous informé de l'actualité de la CMF, de l'activité des musiciens, des festivals, des concerts, des concours en régions... de l'orientation pédagogique, du programme, des examens...

Journal

de la
**Confédération
Musicale de France**

Ses principaux dossiers parus dans les 6 derniers numéros...



▣ **J-CMF n° 505, avril 2003 :**

- Le 102^e Congrès de la CMF.
- Palmarès du concours d'excellence de musique de chambre.
- Quand le hautbois jasse...
- XIV^e Eurochestries en Charente Maritime.

▣ **J-CMF n° 506, juin 2003 :**

- 102^e Congrès de la CMF : la convention tri-annuelle, le colloque sur l'intercommunalité, la table ronde avec les éditeurs.
- L'ONHJ et la création : *Les Couleurs du Temps* de W. Miyakawa, Yann Robin et Olivier Baron.

▣ **J-CMF n° 507, août 2003 :**

- La Fête de la musique
- Un, deux, trois : Brass Bands
- Les programmes de concours.

▣ **J-CMF n° 508, octobre 2003 :**

- L'Orchestre national d'harmonie des jeunes, un bilan.
- Stage national d'accordéon, 2^e édition.
- Pédagogie : la batterie.

▣ **J-CMF n° 509, décembre 2003 :**

- Les résultats du DADSM.
- L'Orchestre de la Garde républicaine.
- Tous en scène : La clémence de Titus.

▣ **J-CMF n° 510, février 2004 :**

- Palmarès du Concours d'Excellence.
- La Région Paca et le congrès de la CMF.
- Un concert-hommage à Serge Lancen.

... mais aussi ses rubriques régulières.

qui, depuis 1879, a perpétué de père en fils l'activité de la société musicale depuis Émile jusqu'à Marie-Claire (97 ans), en passant par Victor et Charles. Bel exemple de fidélité au souvenir.

Le programme musical sortant des sentiers battus a été très éclectique mêlant, à côté de quelques pièces classiques, des rythmes latinos américains, des standards du jazz (monsieur le professeur se défoule-t'il ?) et de la fantaisie napolitaine (en costume, s'il vous plaît !), toutes œuvres au cours desquelles les solistes ont fait étalage de beaucoup de talent et de classe. Jugez plutôt : *Montana Fanfare* de Thomas Doss, premier mouvement du *Concerto n°35* de F.V. Krommer (clarinettes soli Marie-Christine Lambre et Patrick Clérici), *Venkavanka Polka* de B. Smetana (transcription Dondeyne), *L'Arlésienne* de Bizet (pastorale, intermezzo, menuet - flûte solo, Émilie Nonotte - et farandole).

Après l'entracte : *Cortège de Bacchus* de Léo Delibes, *Latin Flûtes* de Wim Laserons (solistes Émilie, Éliane et Jean), *Magic Slides* de Wim Laserons (trombones soli Jean-Paul, Michel et Francis), *Sax Serenade* de Ira P. Schwarz (saxos soli Fabienne, Mario, Georges et Jean-Pierre), *Take the A Train* de Billy Strayhorn (le célèbre indicatif de Duke Ellington), *la 2^e Valse* de Dimitri Schostakovitch, *la Valse du Chemin* d'André Waignein au caractère espagnol sur rythme de paso-doble, *Chants Napolitains* (arrangés par Lorenzo Bocci) et, pour terminer, *Parade* de Roger Boutry.

La salle des Arts, pleine à craquer, enthousiaste et séduite en réclamait encore malgré l'heure tardive. C'est donc sur un bis que s'achevait cette soirée très réussie, sortant de l'ordinaire par les œuvres programmées.

Paul Courtial, vice-président de la CMF et président régional, félicitait la présidente Emma Vallin très présente à la contrebasse à cordes pendant le concert et à l'organisation avant et après, le directeur musical Gabriel Sauvaire pour les résultats qu'il obtient, son dévouement, son désintéressement, l'originalité de ses choix de programmes. Il exprimait sa satisfaction aux membres de l'orchestre pour la qualité et le sérieux de leur travail qui trouve sa récompense dans les progrès constatés et les résultats obtenus.

Bravo à tous et à bientôt.



Sainte Cécile à Sanary

Concert de la Sainte Cécile à Sanary

Le 22 novembre 2003, après que les élèves de l'école de musique, sous la direction de Jean Yves, nous aient donné une aubade, ils rejoignirent leurs anciens de la Saint Najourienne pour offrir deux classiques, *Moonlight Serenade* et *In the Mood*. L'indicatif *Progressions* amenait Roger Jacques à son pupitre.

Légende paisible, allegro brillants, styles musicaux variés, le concert de la Sainte Cécile offrait un panorama divers, riche et agréable.

Un des moments forts fut, sans conteste, l'interprétation d'*Erwin*, une fantaisie musicale servie avec maestria par une clarinettiste remarquable Yumi Kameyama.

Sa virtuosité, la qualité de la sonorité enthousiasmèrent un public conquis qui applaudit longuement.

Nous avons apprécié, à la trompette, dans des styles différents, Pierre Richard et Yves Marek.

Musique et humour se marièrent pour une balade sur le canal du Midi. Jean-Paul, Roger et Yves, casquette en tête ou sifflet à la bouche rythmèrent les huit étapes de cette croisière.

On prit plaisir à écouter *Train de plaisir* de Strauss.

La parade finale, bissée par un public comblé par un si beau concert, mit un point final à une Sainte Cécile de haut niveau.

Louis Thierry,
président

Rhône Alpes

L'art musical est en deuil, notre ami André Vettard n'est plus



Né en 1919, André Vettard, toute sa vie, a été passionné par le chant et la musique.

En 1936, il fut parmi les membres fondateurs du chœur créé en l'église Saint-Jacques des États-Unis dans le 8^e arrondissement de Lyon. Il en assura la présidence plus de vingt années durant.

Son dévouement et ses compétences l'amènèrent à s'investir à la Fédération musicale du Rhône, dont il assura plusieurs années la présidence et à la Fédération musicale Rhône-Alpes en qualité de président adjoint délégué à la gestion administrative - il en était ces derniers temps vice-président honoraire.

Homme de cœur, de droiture, volontaire et déterminé, ses conseils furent toujours

vivants qui ont mis en valeur l'étendue du registre de chacun, et les qualités des accompagnateurs, au piano, et à la guitare avec l'interprétation de *Good News* en entrée.

Première surprise pour les fidèles des Chœurs du Guiers, ils ont interprété *Je serai loup*, une chanson de la comédie musicale « Les Loups Bleus », jouée en 2002 au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains et écrite par Laurent Combaz, professeur de musique et natif de La Bridoire. Choriste aux Chœurs du Guiers, c'est lui qui a réalisé l'enregistrement du CD édité pour les 20 ans de la chorale. Ce musicien dans l'âme,

qui a pris ses marques pour se dépasser dans la création musicale, a trouvé un mode d'expression qui convenait à sa sensibilité à travers *Starmania*, opéra rock écrit par Michel Berger. Il a bâti le scénario d'une histoire en plusieurs chansons. Sous les applaudissements du public, les choristes sont allés chercher Laurent Combaz tout au fond de la salle, pour interpréter à nouveau la chanson, mais cette fois avec son auteur. La deuxième surprise, ce fut le *Chevalier amoureux*. Julien Drevet, du Chœur Ados, réalisant une belle prestation en soliste.

Robert Combaz a ensuite continué le voyage autour du monde avec *Aksam*

était le « morceau choisi » de la soirée, les Chœurs du Guiers en ont donné de larges extraits. Robert Combaz dira : "c'est le Roméo et Juliette américain. La réussite de cette comédie musicale est d'avoir su adapter avec brio l'histoire originelle et de l'avoir transposée dans un New York déchiré par les haines raciales et les problèmes posés par l'immigration dans l'Amérique des années 50". La réussite, c'était bien aussi l'interprétation donnée par les Chœurs du Guiers et par leurs solistes Lionel et Laëtitia.

Christian Blayo (Dauphiné Libéré)



DIFFUSION

bulletin d'abonnement

je désire m'abonner ; me réabonner
au Journal de la CMF
pour une durée d'un an (6 parutions)
à partir du n°

✓ France 1an : 28 € ✓ Étranger 1 an : 37 €

Nom :

Prénom :

Adresse* :

Code postal :

Ville :

Pays :

* Pensez à nous signaler tout changement d'adresse

✓ prix au numéro : 6,50 €

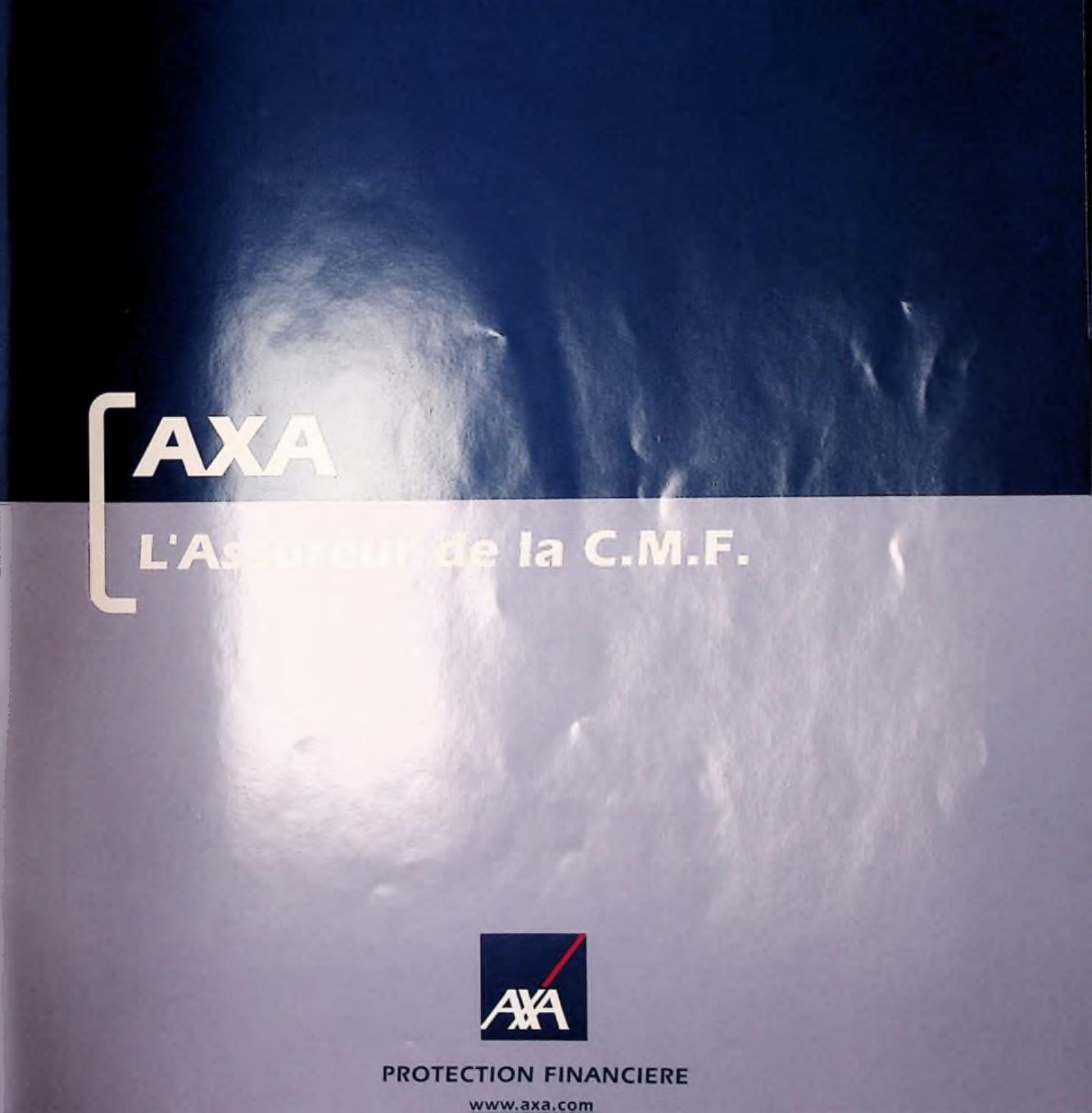
je désire recevoir le(s) n° de la revue en exemplaire(s)

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de

CMF-diffusion 103, bd. de Magenta, 75010 Paris

tél. : 01 42 82 92 45 ou 01 42 82 92 44

site : www.cmfjournal.org - e-mail : jcmf.dif@wanadoo.fr



AXA

L'Assureur de la C.M.F.



PROTECTION FINANCIERE

www.axa.com

l'essence de la différence

saxophone alto Référence



L'Alto "Référence" s'impose par sa grande proximité de jeu, une souplesse et une puissance qui libèrent l'expressivité.

"Référence", quand l'histoire rejoint la modernité...



www.selmer.fr